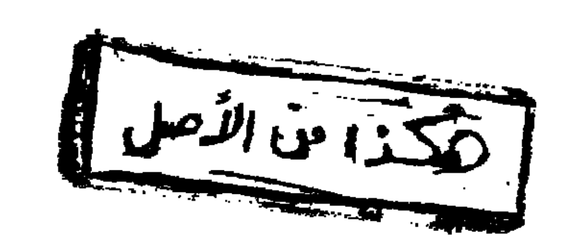


Le Monde

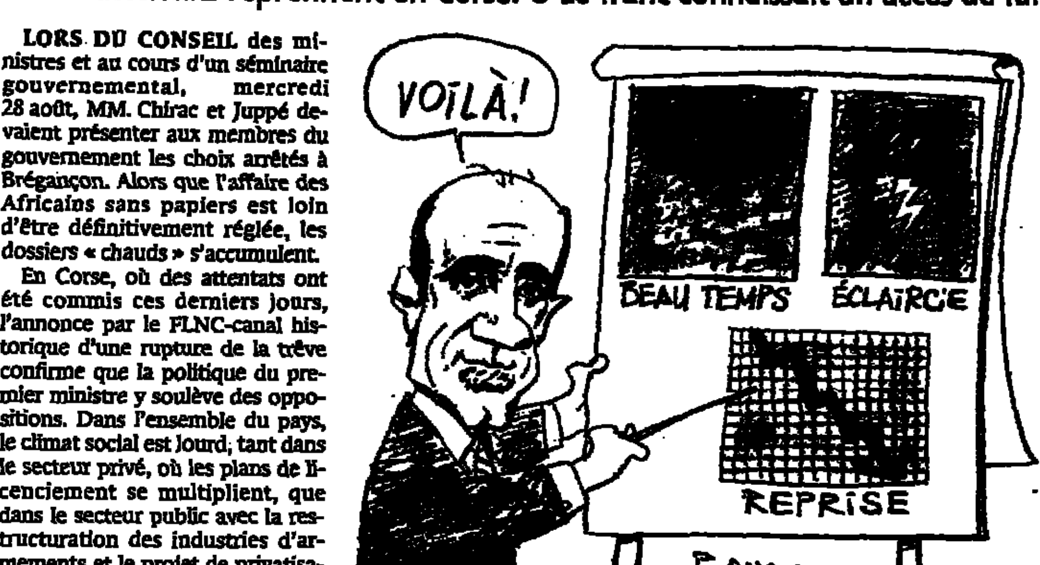
CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16046 – 7 F | JEUDI 29 AOÛT 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement affronte une rentrée difficile

● M. Juppé réunit, mercredi, ses ministres en séminaire alors que les dossiers sensibles s'accumulent. ● Le climat social est lourd, notamment dans l'éducation ; l'affaire des sans-papiers n'est pas réglée, les attentats reprennent en Corse. ● Le franc connaissait un accès de faiblesse, mercredi matin

LORS DU CONSEIL des ministres et au cours d'un séminaire gouvernemental, mercredi 28 août, MM. Chirac et Juppé devaient présenter aux membres du gouvernement les choix arrêtés à Brégançon. Alors que l'affaire des Africains sans papiers est loin d'être définitivement réglée, les dossiers « chauds » s'accumulent.

En Corse, où des attentats ont été commis ces derniers jours, l'annonce par le FLNC-canal historique d'une rupture de la trêve confirme que la politique du premier ministre y soulève des oppositions. Dans l'ensemble du pays, le climat social est lourd, tant dans le secteur privé, où les plans de licenciement se multiplient, que dans le secteur public avec la restructuration des industries d'armements et le projet de privatisation partielle de France Télécom.



A l'approche de la rentrée scolaire, les syndicats d'enseignants annoncent des grèves contre les suppressions de postes et le blocage des salaires des fonctionnaires.

Le franc marquait un nouvel accès de faiblesse mercredi matin sur le marché des changes, le mark remontant à 3,4260 francs. Tout le terrain gagné après la baisse des taux de la Bundesbank et de la Banque de France, jeudi 12 août, a été reperdu. Les investisseurs étrangers continuent à se désengager des marchés français, faisant remonter les taux d'intérêt. Ils s'interrogent autant sur la rentrée sociale en France et sur les décisions budgétaires que sur la relance du débat en Europe à propos des critères et du calendrier de Maastricht.

Lire pages 5, 6 et 24

Yasser Arafat estime qu'Israël a déclaré la guerre aux Palestiniens

LE CHEF de l'Autorité palestinienne a très vivement dénoncé, mercredi 28 août, la décision d'Israël d'étendre les colonies de peuplement en Cisjordanie. Une telle mesure signifie que le gouvernement de Benyamin Nétanyahou *« déclare la guerre au peuple palestinien »*, a dit Yasser Arafat, au cours d'une session de son Conseil législatif. Celui-ci avait été convoqué après l'annonce de la création de 1 800 nouveaux logements pour des colons en Cisjordanie et alors que la police israélienne a fait détruire un centre culturel palestinien à Jérusalem. Rarement le processus de négociation entre les deux parties aura semblé aussi menacé.

Lire page 2

Le divorce du prince Charles alimente le débat sur la succession d'Elizabeth II

LE DIVORCE par consentement mutuel du prince Charles et de la princesse Diana a été officiellement prononcé mercredi 28 août. La situation matrimoniale du prince Charles continue d'alimenter le débat sur le statut constitutionnel de l'héritier du trône, sur ses futures prérogatives et sur les conditions dans lesquelles il sera amené à succéder à sa mère, Elizabeth II. De longues négociations financières menées par l'avocat de Diana ont été nécessaires pour régler la séparation. L'ancienne épouse de Charles perd son titre de « princesse royale ».

Lire page 4

Les mystères du Rongo Rongo

LE MOINDRE des mystères de l'île de Pâques, découverte en avril 1722, n'est pas celui de son écriture, appelée Rongo Rongo. On en trouve trace sur une vingtaine de tablettes disséminées dans plusieurs musées. Jusqu'à une date récente, les chercheurs ont été incapables de déchiffrer ces mystérieux hiéroglyphes dont le sens a été perdu lors de la déportation des *« maîtres de l'écriture »* pascuans au Pérou à la fin du siècle dernier. Ces derniers mois cependant, des linguistes, l'Américain Steven Fischer, et les Russes Konstantin Pozdniakov et Irina Fedorova, ont proposé trois explications différentes pour décrypter ces signes qui pourraient être soit des mots, soit des syllabes, soit des idéogrammes.

Lire page 16

La mort mystérieuse du chef des profanateurs de Carpentras

LA VIE, et surtout la mort brutale, du chef des profanateurs du cimetière juif de Carpentras n'ont pas livré tous leurs secrets. Les quatre skinheads agissant sous son autorité ont certes reconnu les faits (*Le Monde* du 7 août), avec une profusion de détails qui ne laissent guère de doute sur leur culpabilité dans la profanation de mai 1990. Mais une série d'éléments liés à la mort de Jean-Claude Gos, puis à l'assassinat de l'homme à l'origine de son décès, demeurent troublants.

Admirateur du Troisième Reich et militant d'un groupuscule néo-nazi, Jean-Claude Gos résidait dans le Vaucluse, où il était connu pour sa haine des Arabes et son antisémitisme. L'un de ses faits d'armes – le tabassage d'un Maghrébin, une nuit de novembre 1992 à Avignon – lui avait valu d'être condamné à un an d'emprisonnement ferme. Lors de leurs aveux, les quatre autres membres du commando de Carpentras ont souligné le fort ascendant qu'il avait sur eux. Mais la justice n'entendra jamais leur chef, décédé le 23 décembre 1993.

Cette nuit-là, Jean-Claude Gos fonce sur la route nationale 7, au guidon d'une grosse moto. Dans la commune du Pontet, en banlieue d'Avignon, sa Yamaha percute une Renault 25. En possession du parquet d'Avignon, le rapport conclut que la voiture a coupé la route à la moto, en amorçant une manœuvre pour tourner à gauche. Comme toujours en cas d'accident corporel, les constatations ont été effectuées par la brigade locale de gendarmerie.

L'aiguille du compteur de vitesse de la moto, brisé net, s'est bloquée sur 118 km/h. Le contrôle de l'alcoolémie des deux conducteurs est négatif. La R 25 est très endommagée, la fourche avant de la Yamaha pliée. Le carambolage s'est produit dans une ligne droite. Mais la visibilité du chauffeur de la voiture n'était pas excellente, à cause d'un faux plat sur cette portion de route. Un accident classique, considère-t-on à l'époque. Les gendarmes ne croient pas à la thèse du carambolage volontaire.

Depuis lors, le destin tragique du chauffeur de la R 25, Rachid Belkir, a soulevé de nouvelles interrogations. Agé de trente-quatre ans, cet homme tenait un bar dans la commune voisine de Sorgues. Il était par ailleurs connu de la police pour une affaire de vol remontant à quelques années. Prévenu d'homicide involontaire, Rachid Belkir était convoqué en février 1996 devant le tribunal d'Avignon, chargé de juger le dossier de l'accident.

A l'audience, le tribunal apprend que le cadavre de Rachid Belkir a été retrouvé dans le Rhône, le 16 septembre 1995, les pieds coulés dans soixante-dix kilos de ciment. Précipité dans le fleuve à la hauteur de Montfaucon (Gard), son corps portait la trace de deux blessures par balles. La disparition du jeune homme avait été signalée quelques jours plus tôt. Son assassinat serait lié à un trafic de stupéfiants, qui fait l'objet d'une enquête confiée par le juge d'instruction Jean-Pierre Bandiera à la section de recherches de la gendarmerie de Nîmes.

Simples coïncidences, ou chaînons manquants qui éclairent les mystères persistants de l'affaire de Carpentras, dont l'un des auteurs s'est spontanément livré aux policiers, en juillet, six ans après les faits ? L'avocat du Consistoire israélite de Carpentras, Mᵉ Patrick Gontard, vient de demander que les deux procédures liées à la mort de Jean-Claude Gos – l'accident de la route et la mort de Rachid Belkir – soient versées au dossier instruit par le juge marseillais Laure Roche sur la profanation de Carpentras.

Erich Inciyan

■ Un nouveau Lloyd's

Rien ne fait plus obstacle au plan de renflouement de l'assureur londonien, qui va tirer un trait sur son passé et changer de nature. p. 13

■ Le congrès de Stockholm

Les pays asiatiques ont renforcé leurs législations contre la prostitution enfantine. p. 4 et notre éditorial p. 11

■ Histoires d'Amérique

Aujourd'hui, la métamorphose de Michael Kinsley, créateur de *Slate*, le premier hebdomadaire à être diffusé sur le Web. p. 10 et le compte-rendu de la convention démocrate p. 3

■ Se loger en HLM

De nouvelles règles devraient présider à l'attribution des HLM, pour rendre plus transparentes les procédures et permettre aux candidats déboutés de recourir à un médiateur. p. 7

■ Le sort des sans-papiers

Le point sur les procédures engagées à l'encontre des Africains expulsés de l'église Saint-Bernard à Paris. p. 7 et deux points de vue p. 12

■ Nominations dans la Justice

Marc Moinard devrait être nommé directeur des affaires criminelles et des grâces. Il est remplacé comme directeur des services judiciaires par Philippe Ingall-Montagnier, conseiller au cabinet du garde des sceaux. p. 8

■ Histoires de produits

Le Choco BN, « la madeleine des bacs à sable ». p. 13

Opération promo

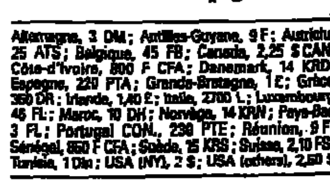
CLAUDE LELOUCH

GRÂCE à Bernard Tapie, le nouveau film de Claude Lelouch bénéficie d'un écho inhabituel. Le cinéaste y délivre un message ambigu sur une fin de siècle dont la très médiatique vedette d'*Hommes femmes : mode d'emploi* est un symbole. Egalement dans nos pages « Cinéma », la critique du nouveau film de Stephen Frears et celle d'un film-enquête sur l'homosexualité à Hollywood, ainsi que le compte-rendu du passionnant festival du documentaire de Lussas, en Ardèche.

Lire pages 20 et 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 829 - 7,00 F



POINT DE VUE

L'économie européenne prise au piège

par Jean-Paul Fitoussi

EN 1932, le secrétaire d'Etat américain au Trésor s'oppose à toute stimulation monétaire au motif qu'elle réveillerait les démons inflationnistes : de 1929 à 1932, les prix avaient baissé de 23 % aux Etats-Unis et devaient baisser encore de 4 % en 1933 !

Août 1996 : le monde entier retient son souffle dans l'attente d'une décision de la Bundesbank. Le soulagement est manifeste lorsque le conseil de l'institution annonce une baisse de 0,3 point du taux de ses prises en pension. C'est considérable eu égard aux attentes, dérisoire au vu de la situation européenne. C'est que jamais, depuis les années 30, les tensions déflationnistes ne furent aussi fortes. Il faut en prendre la mesure si l'on veut comprendre le piège dans lequel se trouve l'économie européenne.

D'abord, l'inflation des années 70 et 80 dans le monde avait des causes bien réelles : la fin du système de change fixe, la guerre du Vietnam, les chocs pétroliers. Les conséquences inflationnistes de ces événements furent d'autant plus importantes que le contexte était celui du plein emploi, c'est-à-dire d'un rapport de forces équilibré entre salariés et entrepreneurs. La course prix-salaires reflétait alors les efforts de chacun des acteurs pour reporter sur l'autre le fardeau de l'ajustement.

Il serait donc erroné de rendre compte de cette inflation passée comme si elle était la conséquence d'une soudaine perte de crédibilité des autorités monétaires de par le monde. Il ne faut point confondre causes et effets. La crédibilité des autorités monétaires est un atout important lorsque des facteurs objectifs d'inflation subsistent. Tout sacrifier à cette crédibilité lorsque ces facteurs ont disparu n'est à l'évidence pas raisonnable.

Car non seulement les chocs inflationnistes des années précédentes ont été effacés, mais le contexte a changé et des processus objectivement déflationnistes sont à l'œuvre.

Lire la suite page 12

Jean-Paul Fitoussi *est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).*

PROCHE-ORIENT Israël a fait procéder, mardi 27 août, à la démolition d'un immeuble de plusieurs étages construit depuis quatre ans par les Palestiniens à Jérusalem-Est lors d'une véritable opération militaire menée à l'aube, alors que la ville dormait encore. Dans la foulée, le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordehaï, a annoncé la construction prochaine d'une nouvelle colonie juive de 1 800 logements en Cisjordanie occupée. ● YASSER ARAFAT, président de l'Autorité palestinienne, a aussitôt convoqué, à Gaza, les consuls occidentaux pour dénoncer *« la judaïsation préméditée de la partie arabe de Jérusalem »*. ● A PARIS, les conseillers du président égyptien, Hosni Moubarak, et du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, ont tenu deux séances de travail, suivies d'une rencontre avec le coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross.

Le processus de paix est menacé par l'attitude d'Israël

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a demandé, mardi 27 août, aux pays occidentaux de faire pression sur l'Etat juif. L'Egypte envisage de reporter la Conférence économique sur le Proche-Orient et l'Afrique du Nord prévue en principe à la mi-novembre

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Amorcée dès après l'élection de Benyamin Nétanyahou à la tête de l'exécutif israélien, le 29 mai, la chronique de la dislocation méthodique du processus de paix engagé, il y a trois ans, avec les pays arabes par les travaillistes, s'enrichit décidément chaque jour. Mardi 27 août, journée noire s'il en est, les Palestiniens qui n'en peuvent mais ont appris, coup sur coup, la démolition d'un immeuble de plusieurs étages construit, pas à pas depuis quatre ans, avec des dons internationaux pour héberger une crèche, un centre pour handicapés et une maison de retraite dans la partie orientale arabe occupée de Jérusalem ; puis l'annonce de la construction d'une nouvelle colonie juive de mille-huit-cents logements en Cisjordanie occupée.

Alarmé par la précipitation des événements et notamment ce qu'il appelle *« la judaïsation préméditée de la partie arabe de Jérusalem »*, les mesures et vexations diverses qui sont prises visant, selon lui, *« à vider Jérusalem »* de ses habitants arabes pour *« encourager la colonisation juive »* à l'intérieur de la Ville sainte, Yasser Arafat a convoqué d'urgence les consuls occidentaux à Gaza et leur a demandé de faire pression sur Israël.

Coïncidence fâcheuse, c'est le même jour que Paris a rendue publique au quai d'Orsay l'invitation officielle adressée par le gouvernement français au ministre des affaires étrangères israélien David Lévy, chargé notamment, d'obtenir des pays occidentaux qu'ils regardent ailleurs tandis que l'annexion illégale et forcée de la Ville sainte s'accélère sur le terrain. Les Palestiniens qui ne peuvent pas s'établir dans la partie juive (ouest) de la ville, sont, avec cent soixante-cinq mille âmes, désormais minoritaires dans la partie est.

RÉDUIT A L'ÉTAT DE GRAVATS...

La démolition de l'immeuble situé à l'intérieur de la vieille ville de Jérusalem, a été menée comme une véritable opération militaire. A quatre heures du matin, tandis que la ville dormait, plusieurs centaines de militaires de la police des frontières se dispersaient dans le quartier arabe de Bourj El Laqlaq. Une grue édifiée au pied des fameux remparts construits au XVI[e] siècle par Soliman le Magnifique, a élevé, alors, un énorme bulldozer trop gros pour emprunter l'une des portes historiques de la vieille cité. En deux heures, l'engin a réduit l'immeuble de la société de bienfaisance Bourj Luc (150 mètres carrés au sol) à l'état de gravas. *« L'immeuble n'avait pas reçu de permis de construire »*, a fait savoir, dans un communiqué, la municipalité dominée par le Likoud et les partis religieux juifs.

Chacun sait en réalité, et le mouvement israélien « La paix maintenant » n'a pas manqué de le rappeler une nouvelle fois mardi, qu'il est extrêmement difficile pour ne pas dire impossible à un entrepreneur ou un financier palestinien d'obtenir un permis de construire à Jérusalem *« capitale éternelle du peuple juif »*, y compris dans sa partie historique musulmane ou chrétienne. Coïncidence ? Il se trouve que le terrain, déclaré *« zone verte »* par la municipalité et désormais encombré de gravats, se situe à *proximité d'une petite colonie* juive implantée dans ce quartier musulman pendant la dernière administration Likoud, il y a une demie-douzaine d'années...

Mal organisés, divisés et pratiquement abandonnés à eux-mêmes par une administration autonome, celle de M. Arafat, autocratique mais désargentée et inefficace, les habitants et les élus de la Jérusalem arabe ont décrété une grève générale de protestation de deux heures, la première depuis la fin de l'intifada il y a près de dix-huit mois. *« Il est clair,* a déclaré sur place Ahmed El Batsh, membre élu de l'assemblée législative palestinienne, *que les Israéliens sont déterminés à tuer le processus de paix. En voici le dernier exemple en date. »*

« EXTENSION NATURELLE »

Un nouveau coup de boutoir israélien au processus en panne est venu un peu plus tard dans la journée avec l'annonce par le ministre de la défense, de la construction prochaine, en territoire occupé, de mille huit cents logements réservés aux citoyens israéliens juifs. Le site se trouve à un jet de pierre à l'ouest de Ramallah, « capitale » économique et administrative autonome palestinienne en Cisjordanie occupée. Le projet approuvé, le premier de cette ampleur depuis l'accession au pouvoir de M. Nétanyahou, était *« gelé »* par les travaillistes depuis quatre ans. Il est présenté *par le pouvoir occupant comme « l'extension naturelle »* d'une colonie existante, Kiryat Sefer.

« Extension naturelle » des colonies juives aussi sur le plateau du Golan, conquis sur la Syrie en 1967 et annexé en 1980, où le nouveau gouvernement a autorisé, la semaine dernière, la construction de plusieurs centaines de nouveaux logements. Aux Palestiniens comme aux Syriens, M. Nétanyahou répète, cependant, le même message destiné d'abord aux observateurs extérieurs : *« Je suis prêt à discuter. »* De quoi ? C'est toute la question.

La Syrie, qui se dit prête à reprendre immédiatement les négociations avec Israël *« dans les termes précédemment agréés »* avec les travaillistes, c'est-à-dire sur le principe de l'échange des terres arabes occupées contre la paix – que M. Nétanyahou rejette – a récemment ordonné des mouvements de troupes au Liban pour placer officiellement ses trente-cinq mille soldats en position *« défensive »* dans le cas, *probable si rien ne bouge, où Israël* lancerait une nouvelle offensive au pays du Cèdre.

Patrice Claude

« Un ennemi dangereux »

Présenté, lundi, par plusieurs journaux ultra-orthodoxes juifs, par voie de tracts et d'affiches comme *« un ennemi dangereux »* de la religion, le président de la Cour suprême, le juge Aharon Barak, est désormais protégé 24 heures sur 24. La campagne anti-Barak, qui émeut la gauche et une partie de la droite laïque israélienne, car elle rappelle à beaucoup l'atmosphère de haine qui avait précédé l'assassinat d'Itzhak Rabin par un jeune fanatique religieux, a été lancée après que la Cour suprême eut récemment décidé de rejeter la demande des « hommes-en-noir » d'interdire la circulation automobile pendant le sabbat sur une avenue qui borde un quartier « ultra » de Jérusalem-Ouest. Les dévots reprochent aussi au plus haut magistrat d'Israël les jugements trop libéraux de ces derniers mois concernant le droit des femmes et les limites à apporter au pouvoir de coercition du grand rabbinat et des tribunaux civils orthodoxes.

Les conseillers du président Moubarak et de M. Nétanyahou se sont rencontrés à Paris

FALLAIT-IL vraiment qu'Oussama El Baz et Dore Gold, les plus proches conseillers respectivement du président égyptien et du premier ministre israélien, fassent le déplacement de Paris pour avoir des *« consultations »* sur le processus de paix et maintenir *« le dialogue constant égypto-israélien »* ? Les deux hommes ont eu deux entretiens successifs, mardi 28 août, dans la capitale française, et ont rencontré conjointement, dans la soirée, le coordonnateur américain du processus de paix au Proche-Orient, Dennis Ross.

Le ministre français des affaires étrangères a voulu voir dans ces rencontres *« autant de signes positifs que la France est devenue la capitale du dossier du Proche-Orient »*. Mais cette explication semble correspondre davantage au voeu de Hervé de Charrette qu'à la réalité, même s'il est désormais vrai que la France a réussi à se faire une place dans la diplomatie qui se déploie autour du processus de paix – M. de Charette s'est entretenu, mardi, dudit processus avec M. Ross, et le secrétaire général du Quai d'Orsay, Bertrand Dufourcq, a reçu M. El Baz.

Alors pourquoi Paris ? D'abord, par commodité, M. Ross devant s'y trouver pour un rendez-vous pris en juillet avec Denis Bauchard, alors directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au quai d'Orsay, aujourd'hui directeur de cabinet de M. de Charrette.

UN SIGNAL AUX ÉTATS-UNIS

Paris offrait aussi la possibilité d'une certaine discrétion, n'étaient les « fuites » de la radio israélienne. Les entretiens de M. Gold et M. El Baz à Paris permettaient aussi au premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, de court-circuiter la visite que le chef de la diplomatie, David Lévy, doit faire, au début de septembre, au Caire. Car, malgré sa réconciliation récente avec ce dernier, M. Nétanyahou, commente un spécialiste des affaires israéliennes proche des travaillistes, tient à demeurer quasiment seul aux commandes du processus de paix.

Et puis, en valorisant, fût-ce formellement, le rôle de la France, M. Nétanyahou, ajoute ce spécialiste, adresserait un avertissement aux Etats-Unis, pour le cas où Washington tenterait d'exercer quelque pression sur Israël, dans le but de faire avancer le processus de paix. Son conseiller, M. Gold, n'a rencontré aucun responsable français, mais M. Lévy est attendu à Paris le 10 septembre, et le premier ministre lui-même doit faire une visite officielle en France vers la fin du mois.

M. El Baz et M. Gold sont demeurés très évasifs sur la teneur de leurs entretiens. Le premier a parlé de discussions *« positives »* qui, selon son vis-à-vis, ont permis de *« survoler les développements dans la région. »* Avec M. Ross, il aurait été question de nouvelles *« idées »* pour débloquer le processus de paix. Selon une source bien informée, le sort de la Conférence économique pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, prévue en principe, du 12 au 14 novembre, au Caire, a été le pivot des discussions.

Le président égyptien, Hosni Moubarak a menacé, jeudi, de renvoyer cette conférence à des temps meilleurs, *« si des progrès n'étaient pas faits »* dans le processus de paix et si Israël ne tenait pas ses engagements en la matière. Manière de signifier à l'Etat juif que rien n'est définitivement acquis et que les Arabes n'agitaient pas du vent lorsque, en juin, à l'occasion d'un sommet réuni au Caire, ils avaient menacé de lier la normalisation avec l'Etat juif à des progrès dans le processus de paix.

PRESSION DU CAIRE

M. Nétanyahou avait aussitôt appelé au téléphone M. Moubarak pour discuter des moyens de faire avancer ledit processus. Israël tient, en effet, au forum du Caire pour deux raisons notamment : d'une part, un éventuel report de cette Conférence serait la première mesure de rétorsion concrète des Arabes aux louvoiements du gouvernement israélien ; d'autre part, l'Etat juif est le principal bénéficiaire de ce forum, qui avait pratiquement été institutionnalisé depuis 1994, puisque deux réunions du même genre ont déjà eu lieu à Casablanca, au Maroc, et à Amman, en Jordanie. Ces conférences réunissent des acteurs économiques publics et privés de l'écrasante majorité des pays du Proche-Orient, d'Afrique du Nord et étrangers. Les contacts bilatéraux ou multilatéraux noués à cette occasion sont porteurs de projets de coopération immédiate ou à venir.

Les rencontres de Casablanca et d'Amman ont déjà permis à Israël de négocier pour le court et le moyen termes, des contrats avec un monde arabe qui lui était fermé depuis cinquante ans. Selon le gouvernement égyptien, 2 800 à 3 000 délégués devraient participer à la Conférence du Caire. Le quotidien égyptien *el Ahram el Massaï* indiquait, dimanche, que l'Egypte donnait un délai de trois semaines à Israël avant de prendre une décision définitive sur le sort de cette Conférence, dont les Etats-Unis souhaitent le maintien.

Mouna Naïm

Revers pour les « amis » de la Syrie au scrutin législatif au Liban nord

BEYROUTH
de notre correspondant

La deuxième phase des élections législatives au Liban, qui a été organisée, dimanche 25 août, dans le nord du pays, l'une des deux régions où l'influence syrienne est indiscutée – l'autre étant la Békaa –, s'est achevée sur de surprenants résultats, que le ministre de l'intérieur, Michel Murr, devait proclamer, mercredi. Mais, au fur et à mesure du dépouillement des urnes, un constat s'est imposé : les candidats de la Syrie ont essuyé un sérieux revers.

Trois d'entre eux, placés par Damas sur la liste supposée l'emporter, ont en effet été battus. Il s'agit d'Abdallah Chahhal, Sélim Saadé, et Georges Saadé, chef du parti chrétien des Kataëb (Phalanges). Ceux qui, comme l'ancien premier ministre Omar Karamé, ont réussi à se faire élire, ont réalisé des scores médiocres ou ont échappé de justesse à la défaite.

VOTE DE PROTESTATION

S'il n'est pas exclu que Damas ait souhaité voir rogner les ailes de certains de ses « amis », en revanche, le quasi-plébiscite de l'ancien député maronite (chrétien), Boutros Harb, par les électeurs, prend l'allure d'un véritable défi adressé à la Syrie.

Objet d'un veto syrien qui lui a fermé la porte de toutes les listes de candidats, M. Harb a dû se résigner à en former une lui-même, bancale et incomplète. Il a récolté près de 100 000 voix – largement plus de la quasi-totalité des autres élus –, obtenues non seulement au sein de l'électorat chrétien, mais pour une bonne part dans les bureaux de vote musulmans. Ce fut incontestablement un vote de protestation contre le diktat exercé par la Syrie, laquelle n'a pas toutefois tenté de le contrecarrer lors du dépouillement des urnes.

Autre performance notable : dans cette région traditionaliste, une femme, Nayla Moawad, veuve de l'ancien président de la République, René Moawad, a obtenu l'excellent score de 110 000 voix, bien qu'elle soit relativement « indocile » vis-à-vis de Damas. Les élections, qui sont organisées en cinq étapes – la première a eu lieu, dimanche, au Mont-Liban – à raison d'une circonscription électorale par semaine, ont lieu au scrutin de liste plurinominal à un tour.

Les 128 sièges du Parlement unicaméral sont répartis entre les différentes communautés religieuses. Vingt-huit députés ont été élus dimanche et trente-cinq dans le Mont-Liban. Le prochain épisode est prévu, dimanche 1[er] septembre, à Beyrouth où le premier ministre, Rafic Hariri, est candidat.

Lucien George

Nouveaux retards dans la normalisation en Angola

A MOINS DE TROIS MOIS du deuxième anniversaire de la fin de la guerre civile, qui, en deux décennies, a fait quelque cinq cent mille morts et ruiné l'économie du pays, les rapports entre le gouvernement de Luanda et l'ancien mouvement rebelle, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), restent très tendus, et la paix demeure précaire. Laissée volontairement de côté pendant la négociation des accords de paix de Lusaka (20 novembre 1994), la question du statut de Jonas Savimbi, le chef de l'Unita continue de compliquer un processus extrêmement lent. Au terme de son congrès extraordinaire, organisé à Bailundo, dans le centre du pays, l'Unita a *« catégoriquement »* rejeté, mardi 27 août, la nomination de M. Savimbi à la vice-présidence de l'Etat.

Selon le communiqué final du congrès, *« la transformation de l'Unita en parti politique (...) nécessite plus que jamais la présence à sa tête de son président »*, ce qui signifie que M. Savimbi ne saurait accepter d'autre poste. C'est une fin de non-recevoir qui traduit un raidissement. Toutefois, l'Unita a fait savoir qu'elle pourrait proposer à ce poste le nom d'une autre personnalité du parti. Il reste l'espoir d'un accord entre M. Savimbi et le président José Eduardo Dos Santos, lors de leur prochain sommet, le mois prochain.

Le gouvernement de Luanda, qui avait décidé la création de deux postes de vice-président pour en réserver un à M. Savimbi, a cependant répliqué en indiquant que le poste avait été créé pour ce dernier exclusivement. Irrité par les atermoiements de l'Unita, le président Dos Santos avait demandé, il y a une semaine, aux Nations unies de fixer un délai de trois semaines à l'ancien mouvement rebelle pour qu'il finisse d'appliquer les clauses des accords de Lusaka. Le gouvernement soulignait que l'Unita n'avait pas encore désarmé tous ses soldats, qu'elle n'avait pas encore remis à l'ONU son armement le plus lourd, et n'avait pas encore intégré ses officiers et ses soldats dans l'armée nationale. Les autorités de Luanda soupçonnent l'Unita de vouloir ralentir l'application des accords de paix jusqu'en novembre, à l'expiration du mandat du président de la République et pouvoir négocier, ainsi, la formation d'un gouvernement de transition où le parti de M. Savimbi pourrait avoir un rôle plus important que celui que lui accorde les accords de Lusaka (l'Unita avait obtenu 4 postes de ministre et 7 postes de vice-ministre dans le gouvernement d'unité nationale). – *(AFP.)*

Les ambassades de France sont appelées à l'aide des PME exportatrices

LE MINISTRE des affaires étrangères, Hervé de Charette, devait exhorter, mercredi 28 août, les ambassadeurs de France à orienter leurs efforts dans deux grandes directions : *action culturelle et action* commerciale, qui, de plus en plus, marquent la véritable influence d'un pays à l'étranger. Ces thèmes sont au menu de la désormais traditionnelle réunion annuelle des chefs de mission diplomatique à l'étranger.

En arrière plan, il y a la volonté de mettre l'outil diplomatique au service de l'emploi en France, et notamment la logistique des ambassades à la disposition des petites et moyennes entreprises qui souhaitent exporter.

PARTENAIRES

Le temps des grands contrats est quelque peu passé et les gros groupes exportateurs français n'ont, eux, plus guère besoin de l'appui de l'Etat. Ce n'est pas le cas des PME – celles qui, en France, sont les plus créatrices d'emplois. Huit présidents de régions françaises participent ainsi aux travaux de la réunion, cependant que les ambassadeurs sont invités à aller à la rencontre des entreprises de l'Hexagone.

Les experts en science administrative décèleront aussi dans la démarche une manière d'affirmer l'emprise du Quai d'Orsay sur les affaires du commerce extérieur aux dépens de la direction des relations économiques extérieures du ministère des finances... *« La diplomatie est devenue de manière très forte une diplomatie économique »*, déclare M. de Charette dans un entretien publié par le quotidien *Les Echos*.

Parallèlement, et parce que le succès commercial en dépend aussi, la France veut maintenir son effort dans le domaine de l'action culturelle. Le problème est ici de pallier la réduction des crédits publics, et donc de trouver d'autres partenaires que l'Etat. Un des axes à développer sera celui de la coopération technique, et notamment de la formation des élites, avec les pays à économies émergentes, qu'ils soient francophones ou non.

هكذا من الأصل

Malgré leurs dés
les démocrates fon



Malgré leurs désaccords sur l'aide sociale les démocrates font bloc derrière Bill Clinton

La communauté noire, qui rassemble les plus pauvres, est particulièrement courtisée

Le pasteur noir Jesse Jackson et l'ancien gouverneur de New York, Mario Cuomo, deux chefs de file de l'aile libérale du Parti démocrate, ont apporté leur soutien à Bill Clinton, en dépit de leur opposition à la réforme de l'aide sociale, le « welfare ». La communauté noire, pourtant directement touchée par cette remise en cause de l'Etat-providence, n'a d'autre choix que de soutenir le chef de la Maison Blanche.

CHICAGO
de notre envoyé spécial

A moins d'un kilomètre à vol d'oiseau du *United Center* où se retrouvent les délégués démocrates, et à trois kilomètres de la concentration de gratte-ciel du centre-ville, s'étend l'autre Chicago, celui des ghettos noirs. Roosevelt Blvd, où les chauffeurs de taxi hésitent à abandonner leur client, a la triste réputation d'en être l'épicentre. C'est une alternance de façades lépreuses et de terrains vagues jonchés de détritus où zonent de jeunes désœuvrés. Le maire démocrate de Chicago, Richard Daley, qui, selon les estimations de la presse locale, a consacré 180 millions de dollars (900 millions de francs) pour rafaraîchir sa cité avant la convention, n'a pas poussé sa politique de réhabilitation jusqu'ici.

En moyenne, 20,9 % de la population de Chicago vit en-dessous du seuil de pauvreté. Mais dans certains quartiers, le taux monte à 70 %. *A priori* les riverains de Roosevelt blvd n'ont donc pas de raisons d'éprouver la moindre reconnaissance politique envers l'administration démocrate, municipale ou nationale. Pauvreté, chômage, violence des gangs et épidémie de drogue : tous les maux, qui frappent la communauté noire sont ici exacerbés. Le chômage touche 11,3 % de la population active de Chicago (contre 5,6 % au plan national), mais dépasse 20 % parmi la population noire et hispanique.

Ce sont pourtant les Noirs qui forment le réservoir de voix le plus stable pour M. Clinton. En 1992, 82 % d'entre eux se sont prononcés pour le candidat démocrate. Et, en dépit de leurs frustrations, de ce sentiment d'avoir été trahis par le chef de la Maison Blanche qui a accepté la réduction de l'aide sociale (le *welfare*), tout porte à croire qu'ils feront de même le 5 novembre, à condition que les démocrates fassent un petit effort de mobilisation.

> La réforme du « welfare », approuvée par Bill Clinton, va précipiter « 1,2 million d'enfants supplémentaires dans la pauvreté »

Bob Dole a récemment reconnu que, dans le passé, le Parti républicain avait *« manqué des occasions »* avec les Noirs, mais ce *mea culpa* est insuffisant pour remettre en cause l'alliance historique entre le Parti démocrate et la communauté noire. La convention de Chicago, de ce point de vue, offre le visage de la diversité ethnique : environ 20 % des délégués sont noirs, 9 % hispaniques et 3 % d'origine asiatique. A San Diego, 3 % des délégués républicains seulement étaient noirs.

Le parti de M. Clinton ne dispose pas pour autant d'un vote captif. Alors que vingt-deux millions de Noirs américains sont en âge de voter, 12,7 millions seulement sont inscrits sur les listes électorales et, lors des élections parlementaires de 1994, huit millions d'entre eux se sont rendus aux urnes. A quoi bon voter quand on habite Roosevelt Blvd ? C'est à cette question que tente de répondre l'association *« Rock the vote »*, organisation *« non partisane »* qui veut *« éduquer et motiver »* la jeunesse. Il y a quatre ans, elle aurait réussi à convaincre 2 millions de jeunes d'accomplir leur devoir civique. Avec son slogan *« Choose or loose »* (choisissez ou vous perdez), elle espère, cette année, rameuter 500 000 électeurs de plus.

Sa recette ? Concert de musique rock et inscription sur les listes électorales. Ainsi, ce mardi 27 août, ils sont venus par petits groupes, guidés par les décibels. L'orchestre avait installé son estrade dans la cour jouxtant George's Music Room, temple local de musique rap et supermarché de CD. Un bus de *« Rock the vote »* était garé le long du trottoir, et des animateurs s'efforçaient d'attirer les futurs électeurs. Côté politique, on annonçait la venue de Kweisi Mfume, président de l'Association pour le progrès des gens de couleur (NAACP), mais ce fut Jesse Jackson Jr qui arriva.

Peu importait de toute façon : pour ne pas lasser l'assistance, chaque discours ne devait durer que deux minutes. Le fils du pasteur noir, qui siège à la Chambre des représentants, fit comprendre en quelques mots pourquoi la communauté noire est d'une certaine manière prise au piège du vote démocrate. La réforme du *welfare*, qui démantèle le système de l'aide sociale et qui a été *« approuvée par Bill Clinton »*, va précipiter *« 1,2 million d'enfants supplémentaires dans la pauvreté »*, en particulier au sein de la communauté afro-américaine. Il faut cependant raison garder : il y a certes de *« profondes divisions »* au sein du Parti démocrate à ce sujet, *« mais seul un Congrès démocrate est en mesure de corriger cette loi »*.

Tout est dit, ou presque. En aparté, Jesse Jackson Jr ajoutera que *« de toute façon, Bill Clinton est une bien meilleure option que Bob Dole »*. Sur ce message, les politiciens quittèrent Roosevelt Blvd pour rejoindre la convention démocrate où Jesse Jackson père, dûment chapitré par les responsables du parti, expliqua mardi soir, mais sur un ton plus codé, la même chose que son fils : la réforme du *welfare* étant inacceptable en l'état, la meilleure manière de la corriger est d'élire un président et un Congrès démocrates.

Le pasteur noir, deux fois candidat à la présidence, démontra à cette occasion qu'il n'a rien perdu de ses qualités de tribun. Avec Mario Cuomo, ancien gouverneur de New York, il fut le premier orateur à électriser une convention jusque-là assez terne. Les deux chefs de file de l'aile libérale du Parti démocrate ne cachèrent pas leur désaccord : *« la garantie, qui date de Franklin Roosevelt, d'une aide en faveur des femmes et des enfants a été abandonnée »*, a souligné M. Jackson. *« J'ai estimé que le risque pour nos enfants était trop grand pour justifier la signature de cette loi, quels que soient ses avantages politiques »*, a surenchéri M. Cuomo.

Le premier a cependant rendu hommage à la *« diversité »* du Parti démocrate, qui permet à chacun de s'exprimer, et le second a évoqué des *« désaccords occasionnels »*. L'un et l'autre ont en substance conclu qu'il fallait au plus vite apporter au président l'aide d'un congrès démocrate, seule façon de réformer la loi.

Laurent Zecchini

Hillary, une mère de famille très professionnelle

CHICAGO
de notre envoyée spéciale

En cette année électorale, la mère de famille est le centre de toutes les attentions. Il y a deux semaines, à San Diego, les républicains avaient choisi une jeune élue de l'Etat de New York, Susan Molinari, pour jouer le rôle d'orateur vedette de leur convention. Pendant qu'à la tribune maman plaidait la cause des mères laborieuses, bébé, dans la salle, têtait le biberon que lui donnait papa. A la télévision, l'image fut du plus bel effet. Mardi 27 août à Chicago, l'orateur-vedette des démocrates s'appelait Hillary Rodham Clinton et c'est au même public qu'elle s'est adressée dans un discours ferme, concis et parfaitement ciblé, jalonné de références à sa fille Chelsea, elle aussi dans la salle.

Ce fut un discours de professionnelle – mais une professionnelle qui ne devait surtout pas le laisser paraître. La première dame n'est plus cette femme que l'on mettait en avant lorsque Bill Clinton promettait aux électeurs qu'en votant pour lui, ils auraient *« deux Clinton pour le prix d'un »*. Après quatre ans de controverses et de désillusions à la Maison Blanche, Mme Clinton sait mieux que personne qu'il n'y a place à la tête du pays que pour un seul Clinton : Bill. Aussi basse dans les sondages que son mari est haut, elle reste pourtant, paradoxalement, l'un des meilleurs atouts du parti démocrate, extrêmement populaire parmi les militants et, en particulier, auprès des femmes.

Toute la difficulté de la tâche de Mme Clinton consistait donc à répondre aux attentes des délégués à la convention, qui lui ont réservé une ovation passionnée, sans exacerber les réticences de ces millions d'électeurs qui regardaient le spectacle sur leur petit écran. Elle s'en est acquittée avec son assurance coutumière et une modestie nouvelle. Si elle n'a pas renoncé à son plaidoyer pour une couverture médicale universelle – son grand échec du début de la présidence Clinton – elle ne dit plus *« nous »* mais *« mon mari »* ou, mieux, *« le président »*.

RETENUE CALCULÉE

Soucieuse de ne pas sortir de son rôle de première dame, Hillary Clinton, en tailleur bleu turquoise et collier de perles que n'aurait pas renié Barbara Bush, a refusé de se laisser emporter par l'enthousiasme de son auditoire, maîtrisant les applaudissements avec une retenue très calculée et se cantonnant aux thèmes de la famille, de la santé et de l'éducation des enfants. Un numéro beaucoup moins personnel que celui qu'avait offert Elisabeth Dole, qui, à San Diego, avait, avec brio, tressé un panégyrique du candidat républicain, *« l'homme que j'aime »*, *« mon rocher de Gibraltar »*.

Hillary Clinton a-t-elle changé ? Non, affirment ceux qui la connaissent bien, elle a simplement adapté son registre aux réalités de la campagne, dont la seule star est et doit rester Bill Clinton. Moins visible qu'en 1992, elle n'en est pas moins très active. A Chicago, sa ville natale, elle a participé dans la seule journée de lundi à sept manifestations en marge de la convention. Là, sans la menace de la retransmission en direct de ses propos, elle s'est laissée aller à un rôle beaucoup plus militant. Devant les élues démocrates au Congrès, par exemple, elle a vanté le bilan de l'administration Clinton en matière d'inflation, d'emploi et de contrôle des armes à feu, exposant en termes très politiques le choix qui s'offre cette année aux électeurs. Impressionnées par *« le courage »* avec laquelle Mme Clinton fait face aux attaques dont elle est l'objet, notamment à propos de l'affaire immobilière de Whitewater, les femmes démocrates – une force importante dans le parti – serrent les rangs autour d'elle : *« nous n'aimons pas la manière dont on lui tape dessus, d'autant plus que cela ne se passerait pas ainsi si elle n'était pas une femme »*, affirme Geraldine Ferraro, candidate démocrate à la vice-présidence en 1984. En réalité, Hillary Clinton semble résignée à assumer un rôle de punching ball qui, sacrifice suprême, permet d'épargner la popularité du président.

Mais son intérêt pour le thème de la famille, dont elle a d'ailleurs tiré un livre qui se vend très bien, n'est pas seulement destiné à lui fournir une partition. Dans une société où, de plus en plus, les deux parents travaillent, la sensibilité à cette question répond à la volonté des démocrates de placer au premier rang de leurs priorités les problèmes concrets de santé, de garde d'enfants, d'aménagement du temps de travail, de sécurité, d'éducation et de budget qui se posent chaque jour aux couples mariés avec enfants car – toutes les études le prouvent – c'est cette catégorie-là d'électeurs qui est la plus fluctuante.

Et si, pour les conquérir, il faut se livrer à une surenchère éhontée des bébés, les démocrates n'y rechignent pas plus que les républicains : après le nourrisson de Susan Molinari à San Diego, l'un des orateurs démocrates, le gouverneur d'Indiana Evan Bayh, n'a pas hésité, lui, à exhiber sur le podium de Chicago ses jumeaux de huit mois.

Sylvie Kauffmann

Les consommateurs américains se montrent optimistes

WASHINGTON. L'indice de confiance des consommateurs américains, établi par le Conference Board a atteint en août son plus haut niveau depuis 1990. Cet optimisme croissant porte aussi bien sur l'environnement économique actuel que futur. La hausse de l'indice de presque dix points en deux mois *« montre que l'attitude des consommateurs est sur une tendance positive alors qu'elle plafonnait depuis un an »* souligne le Conference Board dont l'étude porte sur 5 000 foyers américains. La proportion de consommateurs s'attendant à une détérioration de la conjoncture dans les mois à venir est tombée à 7,4 % en août contre 8,2 % en juillet. Près de 24 % des familles s'attendent à une augmentation de leurs revenus, contre 21 % en juillet.
Toutefois, 23 % des personnes interrogées en août, soit un peu plus qu'au mois de juillet, estiment qu'il est difficile de trouver du travail. Mais 15 % pensent qu'il y aura davantage d'offres d'emplois sur le marché au cours des six prochains mois, contre 14 % en juillet. Tous les Etats américains affichent le même optimisme. – *(AFP).*

L'Organisation des Etats américains dénonce la loi Helms-Burton

WASHINGTON. Le comité juridique de l'Organisation des Etats Américains (OEA) a estimé que la loi Helms-Burton – renforçant l'embargo américain contre Cuba – était contraire au droit international, ont indiqué des sources diplomatiques, mardi 27 août, à Washington. Les onze membres du comité ont décidé à l'unanimité que l'application de la loi Helms-Burton, qui prévoit des mesures de rétorsion contre des sociétés de pays tiers faisant du commerce avec Cuba, *« n'est pas conforme au droit international »*. Dans un entretien accordé au quotidien *Les Echos*, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, assure, de son côté, que Paris prépare une législation pour contrer les sanctions américaines si elles devaient viser une société française. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CONGO : le président, Pascal Lissouba,** a nommé, mardi 27 août, David Charles Ganao au poste de premier ministre en remplacement du général Joachim Yhombi Opango. Démissionnaire, M. Opango a été nommé directeur de campagne de M. Lissouba en vue du scrutin présidentiel prévu en 1997. – *(AFP.)*

■ **MAURITANIE : les élections législatives** ont été fixées au 11 octobre, a-t-on annoncé, mardi 27 août, à Nouakchott, de source officielle. Les 21 partis politiques ont tous annoncé leur intention de participer à ce scrutin pour le renouvellement des 79 sièges de l'Assemblée nationale. – *(AFP.)*

■ **TOGO : le nouveau premier ministre,** Kwassi Klutsé, a rendu publique, mardi 27 août, la liste de son gouvernement. La nouvelle équipe est composée presque exclusivement de partisans du chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma, et de quelques membres de la *« société civile »*. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : les sept pirates de l'air responsables du détournement** vers Londres, lundi 26 août, de l'Airbus de la compagnie Sudan Airways assurant la liaison sur Amman, en Jordanie, se sont rendus, mardi 27 août. Tous les passagers ont été libérés sains et saufs. Les pirates de l'air voulaient obtenir l'asile politique en Grande-Bretagne. – (AFP.)

■ **L'Armée populaire de libération du Sud-Soudan** (SPLA) a ordonné, mercredi 28 août, la libération des six missionnaires catholiques, dont trois religieuses australiennes, qu'elle détenait depuis le 17 août. Les six missionnaires étaient accusés d'espionnage au profit du gouvernement militaro – islamiste de Khartoum. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESTONIE : le Parlement estonien** n'ayant pas réussi, mardi 27 août, à dégager une majorité suffisante pour élire le nouveau chef de l'Etat, celui-ci sera élu par un collège élargi – 101 parlementaires et 273 élus municipaux – convoqué prochainement par le président du Parlement. – *(Reuter.)*

■ **RUSSIE : deux mille soldats russes** environ doivent quitter Grozny, mercredi 28 août. Le retrait se poursuivra jusqu'à dimanche, en même temps que celui des combattants tchétchènes, pour laisser la place à des patrouilles de police mixtes, aux termes d'un accord conclu, la semaine dernière, entre les belligérants, et dont les modalités ont été précisées mardi. – *(AFP.)*

La Bundesbank pour un pacte de stabilité après le lancement de l'« euro »

HAMBOURG. Le chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, a de nouveau plaidé pour l'instauration d'un pacte de stabilité lors du lancement de la monnaie unique en 1999, déclarant lors d'une conférence à Hambourg, lundi 26 août, qu'il était nécessaire d'exposer les pays participant à l'union monétaire à des sanctions automatiques en cas de dérapages, notamment dans le domaine des finances publiques. Cette position est défendue par la Banque centrale allemande depuis que l'idée en a été lancée fin 1995 par le ministre des finances, Theo Waigel. Selon M. Issing, l'Union économique et monétaire lie les pays participants *« corps et âmes »* et il ne sera plus possible ensuite de la quitter pour revenir à des monnaies nationales. Le chef économiste de la Bundesbank, qui a une nouvelle fois souligné que les dispositions prévues par le traité de Maastricht étaient insuffisantes pour forcer les pays participants à assainir leur politique budgétaire, a déclaré que ce serait une erreur de soumettre les pays de l'Union européenne à des critères draconiens avant qu'ils n'entrent dans la zone euro et de les laisser ensuite agir quasiment à leur guise. – *(AFP.)*

Avec l'officialisation de son divorce, Lady Diana cesse de faire partie de la famille royale britannique

Les discussions se poursuivent sur l'avenir de la monarchie

Le « *decree absolute* », mettant fin aux quinze années de mariage entre le prince et la princesse de Galles, devait être prononcé mercredi 28 août par le tribunal des divorces de Londres. Cette décision intervient six semaines après que Charles et Diana ont fait présenter par leurs hommes de loi leur requête de séparation définitive. En Grande-Bretagne, le divorce par consentement mutuel est simple et expéditif.

LONDRES
de notre correspondant

Le 15 juillet, trois jours après l'annonce officielle par Buckingham Palace et par les avocats du prince et de la princesse, le juge Gerald Angel avait, en deux minutes, expédié la procédure initiale de ce qui n'était pour lui que l'« affaire N 31 » du jour. Après avoir constaté l'accord des intéressés sur le partage de leurs biens et sur le sort des enfants princiers, il avait prononcé le « *decree nisi* ». La même procédure avait été appliquée quelques mois plus tôt devant le même tribunal au frère du prince Charles, le prince Andrew, désormais divorcé de Sarah Ferguson. Un an avant, la maîtresse de Charles, Camilla Parker Bowles, et son mari avaient fait de même.

Charles et Diana ne seront pas présents au tribunal ce mercredi ; la loi ne le leur impose pas. Ils rejoindront la cohorte des divorcés qui représentent environ le tiers des couples légitimes britanniques. Mais ce ne seront par des divorcés tout à fait comme les autres. Ne serait-ce que parce que l'un est l'héritier de la couronne et que l'autre est la mère d'un futur roi ; car – sauf drame ou révolution – l'un de ses deux fils succèdera à son père.

Charles aura été contraint de passer sous les fourches Caudines financières de Diana, qui a obtenu un chèque de séparation estimé à une quinzaine de millions de livres (environ 120 millions de francs), plus une pension annuelle qui pourrait atteindre 900 000 lires. Le prince de Galles, dont les revenus atteignent 1,5 millions, devra compter sur l'aide de sa mère pour respecter ses engagements. Les deux ex-époux se sont par ailleurs entendus sur l'éducation et la garde des enfants.

« PRINCESS OF WALES »

A partir de ce jour, Lady Diana cesse d'être une altesse royale (ou HRH, *Her Royal Highness*) et sera désormais appelée « *Diana, Princess of Wales* ». Le palais de Buckingham a confirmé mardi la publication, sans doute jeudi, dans l'officielle *London Gazette*, de nouvelles règles concernant les changements de titres royaux après divorce.

Dans un éditorial publié mardi et intitulé « *Séparés enfin* », le très conservateur *Daily Telegraph* a renvoyé dos à dos les ex-époux, critiquant leur « *égoïsme* » et estimant que « *le seul avantage du divorce, c'était qu'il règle les problèmes* ». « Lady Di » devra brider son « *tempérament de vedette de cinéma* », s'occuper de ses enfants et « *d'œuvres de charité sur un plan plus modeste* ».

Mais c'est surtout Charles qui devra calmer la controverse née de sa liaison adultérine avec Camilla Parker Bowles « *en se montrant consciencieux et modeste, en ne prêtant pas à controverse, en faisant preuve de ce caractère terne qui est de tradition chez les Windsor mais qui ne lui est pas familier* ».

Particulièrement épineuse demeure sa relation avec Camilla. La feuille à scandales *News of the World* a publié dimanche une photo des deux, soulevant l'indignation du Palais, qui pourrait poursuivre le journal. Un remariage, même s'il est constitutionnel, nécessiterait l'aval de la Reine, du premier ministre et de l'Eglise d'Angleterre, dont le souverain est le chef officiel. Plusieurs prélats anglicans sont opposés à un tel remariage. L'Histoire rappelle toutefois que c'est pour pouvoir divorcer que Henri VIII avait quitté le giron de Rome et fondé la Church of England, que ce roi a eu une vie sentimentale bien plus agitée que celle du timide prince de Galles, et que celui-ci n'est pas le seul à avoir eu une maîtresse quasi officielle.

Le prince compte reprendre du collier dès son divorce, montrant par là même que rien ne peut interrompre son travail. Il va couper ses vacances avec le reste de la famille royal au château de Balmoral, en Ecosse, par une visite la semaine prochaine en Allemagne puis, le 9 septembre, à Birmingham. Il pourrait aussi être un peu plus associé par sa mère à ses activités officielles. Il fait déjà partie du groupe de travail mis sur pied par la Reine pour réfléchir sur l'avenir de la monarchie (*Le Monde* du 21 août). Ce groupe s'est fixé cinq pistes de réflexion : réduction du nombre des membres de la famille royale, égalité des hommes et des femmes dans l'ordre de succession au trône, abrogation de l'interdiction faite à l'héritier de la Couronne d'épouser une catholique, séparation de l'Eglise et de l'Etat et remplacement de la liste civile royale par les revenus des biens de la Couronne. Ces dernières propositions sont les plus controversées : la séparation de l'Eglise et de l'Etat impliquerait l'abandon par le souverain de sa position à la tête de l'Eglise d'Angleterre. La modification du financement de la Couronne risque à la fois de choquer les contribuables et certains constitutionnalistes, qui estiment que le monarque doit dépendre du Parlement, y compris sur le plan matériel.

Patrice de Beer

Divorces en série

Le divorce du prince Charles et de Diana n'est pas le premier dans la famille royale. Son frère Andrew, sa sœur Anne et sa tante Margaret avaient montré le chemin. Mais un remariage du prince risque d'être moins bien accepté que ceux des autres « *royals* ». Une légitimation de ses relations avec Mme Parker Bowles, souvent considérée comme responsable de la rupture entre le prince Charles et « Lady Di » – qui demeure la coqueluche d'une partie des Britanniques – pourrait menacer l'avenir politique du prince héritier, voire de la Couronne. Les Anglais ont mal vécu l'échec d'une idylle qui avait commencé il y a quinze ans par un mariage de conte de fées. La séparation des époux fin 1992, officialisant une brouille qui faisait déjà la « une » de la presse, a été suivie par des chamailleries médiatiques et, plus grave encore, par les aveux télévisés d'infidélité de Charles et de Diana.

Vladimir Meciar remanie le gouvernement slovaque

La nomination de trois nouveaux ministres devrait restaurer l'image internationale du pays

PRAGUE
de notre correspondant

Deux ans et demi après la formation de son troisième gouvernement de coalition, le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, a procédé, mardi 27 août, à son premier remaniement. Si les portefeuilles concernés sont seulement au nombre de trois, leur importance est cruciale et trahit le désir de M. Meciar de restaurer l'image de la Slovaquie à l'étranger, altérée par plusieurs entorses à la démocratie qui lui ont attiré les critiques des capitales occidentales. En remplaçant les ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et de l'économie, tous du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de M. Meciar, ce dernier a ouvertement désigné les problèmes que rencontre la Slovaquie sur la scène intérieure comme internationale.

En nommant à la place de Jan Ducky au ministère de l'économie, Karol Cesnek, 50 ans, directeur général de la puissante Compagnie slovaque d'électricité (SE), M. Meciar espère relancer l'économie qui, après deux prometteuses années, donne des signes de faiblesse. La croissance, avec laquelle la Slovaquie avait renoué en 1994, sera moins importante cette année, et la balance commerciale excédentaire depuis l'indépendance en 1993, accuse déjà un déficit de 5 milliards de francs. Les exportations massives de céréales – qui ont provoqué une pénurie de blé et une flambée des prix de la farine et du pain et la reprise de la hausse du chômage en 1996 – ont achevé de ruiner la popularité de M. Ducky.

Le remplacement de Ludovit Hudek par Gustav Krajci, 45 ans, ancien préfet de district et homme de l'appareil du HZDS, au poste de ministre de l'intérieur, vise à restaurer la réputation et l'efficacité de la police. Elle en a bien besoin après deux récentes explosions criminelles dans le centre de Bratislava. Mais les jours de M. Hudek au gouvernement étaient comptés depuis le printemps dernier. La diffusion par des radios indépendantes d'une conversation téléphonique entre le ministre et le chef des services secrets (SIS), Ivan Lexa, l'ennemi du président Michal Kovac, avait mis en route le compte à rebours. Il ressortait de leurs propos que le ministre Hudek avait exercé des pressions pour bloquer l'enquête sur l'enlèvement du fils de M. Kovac, réalisé en août 1995, très probablement par des agents du SIS.

Le changement le plus éloquent est néanmoins celui de Juraj Schenk qui cède le portefeuille des affaires étrangères à l'ambassadeur slovaque en Allemagne, Pavol Hamzik. Il semble avoir été sacrifié pour endosser la responsabilité des échecs diplomatiques de Bratislava. Plusieurs fois rappelé à l'ordre par l'Union européenne et le gouvernement américain, la Slovaquie n'apparaît plus dans le groupe de pays d'Europe centrale susceptibles d'être admis en priorité au sein de l'OTAN. Conscient du danger pour son pays de manquer le premier train d'adhésion à l'alliance atlantique et à l'UE, M. Meciar avait besoin de sang neuf pour lancé une offensive diplomatique.

Martin Plichta

Les pays asiatiques ont renforcé leurs législations sur la prostitution enfantine

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Des semaines d'enquête ont permis à la police de Djakarta d'arrêter, fin juillet, un sadique soupçonné d'avoir, en l'espace de deux ans, assassiné huit garçons âgés de neuf à quinze ans après les avoir sodomisés. Les corps des victimes ont été retrouvés dans des endroits peu fréquentés, la nuque brisée et les entrailles ouvertes à l'aide d'un rasoir. Siswanto, un chiffonnier âgé de 33 ans et qui fait l'objet d'un examen psychiatrique, a affirmé depuis, toujours selon la police, avoir tué, en tout, douze enfants. Cette affaire ne tiendrait que du fait-divers atroce si l'enquête n'avait pas, par ailleurs, mis en relief l'exploitation sexuelle individuelle d'enfants des rues issus de milieux pauvres ou en rupture de ban avec leurs familles.

L'enquête, en effet, a conduit à l'arrestation, sans rapport avec le crime, de quatre hommes qui ont reconnu avoir violenté de jeunes enfants des rues. Interrogés par la police, certaines victimes ont admis que ce « *service* » leur rapportait l'équivalent d'un à trois francs. Les enfants interrogés ont reproché à l'enquête de la police d'avoir perturbé un trafic qui, pour beaucoup d'entre eux, constitue un moyen de survivre.

Ce problème n'est, cependant, que la partie émergée d'un iceberg dans des sociétés qui, comme celles de l'Asie du Sud-Est, connaissent de profonds bouleversements sociaux. Aux Philippines, les cas rapportés d'abus sur des enfants ont augmenté de 300 % en l'espace de quatre ans. Sur les 2 227 cas enregistrés en 1995, les services plublics ont recensé 1 015 viols et 616 incestes, la pédophilie venant en troisième position avec 120 offenses.

En règle générale, la prostitution organisée de mineures pose, de loin, le plus grave problème. En Thaïlande, selon un rapport officiel, les jeunes filles de moins de dix-huit ans représentent entre 20 % et 25 % d'un nombre de prostituées évalué, officiellement, dans une fourchette de 150 000 à 200 000 personnes. Une proportion croissante de ces adolescentes viennent de Birmanie, du Cambodge et même du Laos à travers des frontières terrestres incontrôlables. Comme l'indique l'*Asian Wall Street Journal*, dans un éditorial intitulé « *la honte de la Thaïlande* », et publié à l'occasion de la Journée mondiale des enfants, le 23 juillet dernier, « *la majorité des clients sont des locaux, qui ne font pas souvent la différence entre une prostituée adulte ou enfant* ».

Ces dernières années surtout, les gouvernements de la région, à commencer par ceux de Bangkok et de Manille, ont renforcé leurs législations contre la prostitution enfantine et pris notamment des mesures pour limiter les *sex-tours*. En mars, un ressortissant allemand a été condamné à 43 ans de prison en Thaïlande pour abus sexuel d'enfants et commerce de pornographie. Aux Phillippines, où une loi contre la pédophilie a été votée en mai 1995, un Australien a été depuis condamné à 17 ans de prison pour viol d'une fille âgée de douze ans.

Au Vietnam, qui ne s'est réellement ouvert au tourisme qu'à la fin des années 80, la police a démantelé, dès 1992-1993, des réseaux de prostitution enfantine, notamment de ventes de vierges. Cette année, avant la réunion du VIIIe Congrès du PC, fin juillet, une campagne nationale contre les « *démons sociaux* » a joué dans le même sens même. Les autorités n'en évaluent pas moins le nombre des prostituées à quelque deux cent mille, leur clientèle étant essentiellement locale.

Au Cambodge, où la majorité des prostituées sont des Vietnamiennes déshéritées du delta du Mékong, la moyenne d'âge tend à baisser dans les quartiers chauds de Phnom-Penh, ceux de la digue de Tuol Kork et du Kilomètre 11, où l'on trouve des prostituées âgées de treize ans. Si l'ouverture du pays et la présence de l'ONU, en 1992-1993, ont provoqué l'envol d'une prostitution quasi inexistante auparavant, la relève a été reprise depuis par les locaux et les travailleurs immigrés vietnamiens. En revanche, une campagne menée par des organisations non-gouvernementales et le procès fait en 1995 à un médecin australien, condamné à six mois de prison pour le viol de cinq garçons âgés de moins de seize ans, semble avoir mis au moins un frein à une pédophilie touristique naissante au Cambodge.

Jean-Claude Pomonti

Lire aussi notre éditorial page 11

« Castration chimique » en Californie

Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, a indiqué, mardi 27 août, au cours du congrès mondial de Stockholm contre l'exploitation sexuelle des enfants, que de nouvelles propositions de prévention devraient être soumises au gouvernement français dans les mois qui viennent.

En Californie, les pédophiles récidivistes pourront bientôt être l'objet d'une « *castration chimique* » au terme d'un projet de loi approuvée par les deux chambres du Congrès local. Les arrestations de pédophiles se multiplient : dans la seule journée de mardi, on a ainsi appris l'incarcération, en République fédérale, d'un touriste allemand, qui avait fui les Philippines avant l'ouverture de son procès pour abus sexuel sur une fillette de 9 ans, en Italie d'un étudiant pour violence sexuelle et actes libidineux sur sept mineurs âgés de 13 à 15 ans et, en Albanie, d'un touriste britannique. Trois personnes, dont un Britannique, ont aussi été arrêtées en Belgique.

Belgique : policiers et experts fouillent une des maisons de Marc Dutroux

BRUXELLES
de notre correspondant

Marc Dutroux est-il le plus grand tueur en série jamais démasqué en Belgique, ou bien veut-il brouiller les pistes et se faire passer pour un esprit dérangé en « revendiquant » des crimes qu'il n'a pas commis ? La réponse était attendue dans la journée du mercredi 28 août à Jumet, cité populaire du nord de Charleroi, où des travaux d'excavation devaient reprendre dans une atmosphère d'extrême tension.

Tout a commencé pendant la nuit de lundi à mardi, quand la police a conduit secrètement Dutroux dans une maison qu'il loua jusqu'en décembre 1995 à Bernard Weinstein, le complice qu'il est accusé d'avoir assassiné depuis la découverte de son corps à son propre domicile.

Là, il montra aux enquêteurs cinq endroits où « *il serait intéressant de creuser profondément* ». D'où l'utilisation, mardi, de grands moyens pour vérifier ses dires. Il fallut d'abord dégager les carcasses de voiture les tôles rouillées et tout le bric-à-brac qui encombrait le jardin, utiliser des grues pour détruire un hangar-atelier sous lequel on redoute la présence de corps. Le Britannique John Bennett, l'homme qui fouilla « *la maison de l'horreur* » à Gloucester en 1994, était là. Son radar de sol a, semble-t-il, repéré des cavités suspectes.

NÉGLIGENCES POLICIÈRES

Des chiens néerlandais, sinistrement dressés pour la recherche des cadavres, auraient aussi réagi de façon inquiétante à certains endroits. Jusqu'à 22 h 30, on creusa à la pelle, « *pour ne pas abimer ce qui pourrait être dégagé* », a indiqué un policier.

Dans « *la rue de l'angoisse* », les caméras du monde entier ont longtemps attendu l'événement, alors que les plus folles rumeurs circulaient. Seule note d'espoir, les parents d'An Marchal, la jeune Flamande dont Dutroux a avoué le rapt en même temps que celui de son amie Eefje, affirmaient n'avoir reçu aucune information alarmante de la part du procureur Bourlet, le responsable de l'enquête, avec lequel ils sont en contact régulier.

M. Bourlet a reçu mardi le père de Laurence Mathues, une jeune fille de seize ans, disparue en août 1992 aux environs de Bruxelles et découverte un mois plus tard au bord d'une route, morte d'une surdose de barbituriques, du même genre que ceux retrouvés chez Dutroux. Après s'être d'ailleurs trompés dans l'identification du corps et avoir fait diffuser le portrait d'une fugueuse toujours vivante, les enquêteurs avaient bizarrement conclu au suicide de Laurence, malgré les protestations des parents. La révélation continuelle de toutes ces négligences policières contribue à alourdir le climat.

Jean de la Guérivière





RENTRÉE Le conseil des ministres et le séminaire gouvernemental qui doit le suivre, mercredi 28 août, donnent l'occasion à Jacques Chirac et Alain Juppé d'annoncer aux membres du gouvernement les choix qu'ils ont faits lors de leur week-end de travail à Brégançon. ● LE BUDGET est le premier dossier à traiter en urgence pour respecter la promesse d'une baisse des impôts en 1997. Mais le mauvais état des finances de la Sécurité sociale va rendre délicate une baisse des prélèvements obligatoires. ● LE CLIMAT SOCIAL est lourd, tout particulièrement dans l'éducation nationale où les syndicats préparent déjà des grèves pour protester contre les réductions d'effectifs et le blocage des salaires dans la fonction publique. ● DES SONDAGES donnent des images contradictoires de la confiance des Français envers le président de la République et le premier ministre.

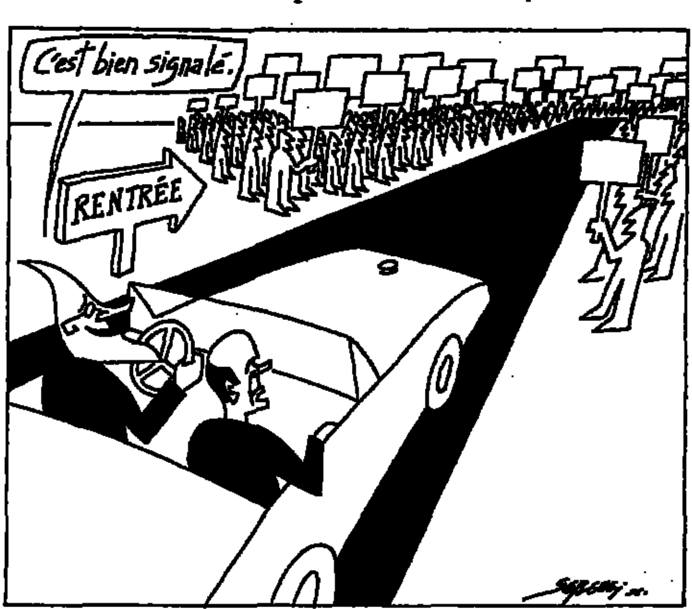
MM. Chirac et Juppé mobilisent les ministres pour défendre la rigueur

Le président de la République profite du conseil des ministres de rentrée pour recadrer l'action gouvernementale alors que les prochaines semaines s'annoncent socialement difficiles. Le premier ministre, au cours d'un séminaire du gouvernement, prépare un calendrier de réformes

EN TROIS PHRASES, Jacques Chirac a fait taire les rumeurs récurrentes sur le départ de son premier ministre, il a confirmé le cap de la politique gouvernementale et il a donné son appréciation sur la situation actuelle.

C'était dimanche 25 août, au fort de Brégançon où le président de la République bouclait les dossiers d'actualité (immigration, budget, réforme fiscale notamment) avec le chef du gouvernement. C'était trois jours avant le conseil des ministres de rentrée, suivi d'un « séminaire » gouvernemental, mercredi 28 août, destiné à caler l'action de l'équipe dirigeante pour les prochains mois. M. Juppé devait également « ramasser les copies » de ses ministres, à la suite d'une demande formulée lors du précédent séminaire, le 16 juillet. Selon un ministre, qui veut garder secrètes ses propositions, le premier ministre avait exigé de chacun la mise au point d'une mesure de simplification administrative et la définition d'une action forte.

Voilà pour la phase réformatrice. Reste le fond politique. *« Alain Juppé et moi travaillons ensemble depuis très longtemps,* a donc dit le chef de l'Etat à Brégançon, *et je suis tout a fait persuadé que nous continuerons pendant très longtemps.* » Cette « rélégitimisation » présidentielle est destinée à mettre fin aux rumeurs sur un remplacement du premier ministre, à plus ou moins court terme. Pour autant l'hypothèse d'un remaniement, léger ou profond, est-elle écartée ? Une refonte de l'équipe ministérielle ne paraît pas probable pour les mois à venir, dit-on dans les milieux gouvernementaux, en n'écartant pas l'idée que la meilleure « fenêtre de tir » se situerait au début de l'année prochaine. Il s'agirait alors d'élargir l'assise du gouvernement en vue des législatives de 1998.



Exit le départ de M. Juppé. Exclu aussi tout changement de politique. *« Je ne sais pas si la rentrée sera chaude,* a poursuivi M. Chirac, dimanche. *C'est le problème du gouvernement. Il est de la responsabilité du gouvernement de maîtriser la situation, mais certainement pas de changer d'objectif.* » Dans la majorité, les partisans d'une politique différente, comme ceux qui prônent quelques aménagements de celle qui est conduite, en sont pour leurs frais. M. Juppé appliquera donc la politique définie par M. Chirac dans sa version d'octobre 1995, rien que celle-là mais toute celle-là : guerre aux déficits. D'autant plus, que le président est certain que *« le plus difficile »* est passé pour le pouvoir qui *« arrive à des situations moins difficiles à gérer »*. A droite, certains s'étonnent de cet optimisme alors que la croissance est déprimée, que le chômage repart, que tous les syndicats appellent à des mouvements de grève et s'attendent à une rentrée sociale violente.

Armé des trois pensées présidentielles, M. Juppé va désormais tenter, comme l'an dernier, de faire passer *« le souffle de Brégançon »* sur son équipe ministérielle. Pour son cinquième « séminaire » gouvernemental, il devait réaffirmer son exigence de voir ses ministres *« aller plus haut, plus loin, plus vite »* dans la voie réformatrice en quatre étapes tracée selon les souhaits de l'Elysée : remise en ordre des finances par une augmentation des impôts, stabilisation des déficits par une réduction des dépenses, stricte gestion des déficits accompagnée d'une amorce de baisse des prélèvements obligatoires et, enfin, poursuite de l'allègement de la pression fiscale pour améliorer la vie quotidienne des Français.

SONDAGES CONTRADICTOIRES

Ce « séminaire » – qui s'inscrit dans la séquence ouverte, le 14 juillet, par le président de la République et au cours duquel seront connus les arbitrages décidés au sommet de l'Etat – intervient au moment où deux sondages contradictoires tombent sur les cotes de confiance et de popularité de MM. Chirac et Juppé. Selon le premier – CSA a interrogé 1 005 personnes les 20 et 21 août, soit avant l'évacuation de l'église Saint-Bernard –, la confiance envers M. Chirac passe à 41 % contre 43 % en juin, tandis que celle vis à vis de M. Juppé tombe de 35 % à 33 %. Selon le second – BVA a interrogé 1 996 personnes du 22 au 24 août, soit avant et après l'évacuation –, la popularité de M. Chirac fait un bond de 6 points (46 % contre 40 % en juillet)et celle de M. Juppé, de 7 points (37 % contre 30 %).

Ce regain de popularité provient d'une appréciation accrue et conjoncturelle dans l'électorat de gauche de la fermeté de l'exécutif face aux sans-papiers. Si le gouvernement peut s'en féliciter, il doit aussi constater que le même sondage confirme qu'une majorité de Français (67 % contre 68 % en juillet) porte une appréciation négative sur la façon dont le pays est gouverné.

Olivier Biffaud

Les syndicats d'enseignants préparent un mouvement de grève

POUR LES SYNDICATS de l'éducation nationale, la rentrée sera chaude : le principe d'une grève a été décidé, mardi 27 août, lors d'une réunion rassemblant la FAEN, la FERC-CGT, la FSU, le SGEN-CFDT, le SE, le SNCL, le SNEP, le SNETAA et le SNU-ipp. La date de cette action, fixée pour l'instant fin septembre ou début octobre, devrait être définitivement arrêtée lors d'une prochaine réunion intersyndicale, le 3 septembre, jour de la rentrée scolaire. Les syndicats d'enseignants entendent ainsi protester contre les conditions de la rentrée scolaire, marquées par l'*« ampleur du chômage, les difficultés d'emploi et des conditions de travail »*, et contre les coupes budgétaires annoncées pour le budget 1997.

Selon le SNU-ipp, syndicat du premier degré de la FSU, les écoles subiraient l'an prochain une « perte sèche » de 2 900 postes, *« que la baisse démographique ne suffit pas à expliquer »*. Au total, le SNES (second degré, FSU), fait état de quelque 5 000 suppressions de postes. Le syndicat des enseignants (SE-FEN), fait valoir que l'on comptera à la rentrée prochaine entre 15 000 et 20 000 maîtres-auxiliaires au chômage, tandis que le nombre de titulaires académiques, qui n'ont pas de poste fixe passerait de 27 000 à 40 000. *« A Lille,* souligne Hervé Baro du SE, *il y aura environ 1 300 enseignants sans emploi, c'est l'équivalent d'une usine qui ferme. »*

Avant la réunion du 27 août, plusieurs syndicats avaient déjà arrêté la date d'actions nationales ou académiques : le SNU-ipp et le SGEN-CFDT appellent conjointement à une grève dans les écoles le 24 septembre pour protester contre l'orientation budgétaire pour 1997 *« qui porte délibérément atteinte au service public d'éducation »*. Le SNES souhaite organiser des manifestations le 4 septembre, ainsi qu'une journée nationale d'action le 18. Quant au SE, il entend *« installer d'office »* des maîtres auxiliaires dans les établissements le 11 septembre.

ÉCHÉANCE COMMUNE

La réunion du 3 septembre, à laquelle la FEN, absente le 27 août, devrait assister, n'a pas pour seul objectif d'arrêter la date de la grève, mais de clarifier les positions de chacun sur une action conjointe éducation nationale-fonction publique. Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN-CFDT, plaide pour une grève spécifique de l'éducation nationale. Selon lui, cette action *« ne serait pas contradictoire avec un autre temps fort pour la fonction publique et pourrait même lui servir de tremplin »*. Au SNES, on fait également valoir qu'une grève de l'ensemble de la fonction publique pourrait relayer celle des enseignants.

Alors que les fédérations de fonctionnaires doivent se rencontrer le 10 septembre, les dirigeants des syndicats enseignants gardent en ligne de mire la date anniversaire du 10 octobre 1995, jour de la grande grève de la fonction publique. Et nul doute que chacun a en tête une échéance cruciale : celle des élections professionnelles qui se déroulent mi-décembre et qui sonneront l'heure de vérité pour les syndicats enseignants, toujours bouleversés par la scission de la FEN en 1992.

Béatrice Gurrey

Le déficit de la Sécurité sociale est loin d'être comblé

LE CHÔMAGE ne devrait pas diminuer dans les prochains mois ; les fonctionnaires attendent, l'arme au pied, les décisions du gouvernement sur les effectifs et les salaires ; le déficit de la Sécurité sociale se creuse. Où qu'il se tourne, le premier ministre n'a guère de motifs de satisfaction en cette rentrée sociale. Pour la « Sécu », le calendrier est particulièrement chargé : le gouvernement doit faire entrer le plan Juppé dans les faits, tout en réduisant de nouveau le déficit, qui dépassera 50 milliards de francs à la fin de l'année. Il était annoncé, en novembre 1995, à 17 milliards.

Trois rendez-vous sont prévus. Le premier, la « Conférence nationale de santé », inscrite dans les ordonnances sur la réforme de la Sécurité sociale, se tiendra du 2 au 4 septembre à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris. Soixante-douze professionnels de la santé nommés par le gouvernement y dégageront des priorités de santé publique. Leur rapport, qui sera remis avant la mi-septembre au gouvernement, servira à l'élaboration du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Ce projet, qui doit fixer en partie les conditions d'un retour à l'équilibre des comptes sociaux, sans se prononcer pour autant sur les recettes, sera soumis au conseil des ministres fin septembre ou début octobre. Auparavant, la commission des comptes de la « Sécu » devrait annoncer, lors de sa réunion du 23 septembre, que le déficit 1996 du régime général des salariés (maladie, retraite, famille) dépassera sensiblement les 48,6 milliards qu'elle avait prévue lors de sa réunion 12 juin. Elle fera, aussi, une première estimation, peu optimiste, pour 1997.

MAINTIEN DES REMBOURSEMENTS

En dépit de la réunion de la « Conférence annuelle de santé », qui ne dispose pas encore des outils nécessaires pour être une instance crédible, les problèmes financiers vont, une fois de plus, revenir au premier plan, même si tout le monde sait que les dimensions financières et sanitaires se rejoignent : la situation désastreuse des comptes sociaux due à une baisse des recettes va, en effet, contraindre le gouvernement et les professionnels à définir, enfin, des priorités sanitaires. Dans son dernier rapport, le Haut comité de la santé publique souligne d'ailleurs qu'avec le plan Juppé, *« pour la première fois dans notre pays, des textes législatifs établissent un lien direct entre financement et priorités de santé »*.

La question la plus urgente reste celle de la résorbsion du déficit 1996, notamment celui de l'assurance-maladie, qui devrait dépasser 35 milliards. Le gouvernement s'est, jusqu'à présent, refusé à réduire les taux de remboursement des assurés. Alain Juppé s'est également refusé à toute augmentation des cotisations, après la hausse de plus de 100 milliards de francs des prélèvements en 1996. Certains s'interrogent : est-il envisageable d'imputer le déficit 1996 au compte de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) et, pour se faire, d'allonger de deux ou trois ans la durée du RDS (remboursement de la dette sociale), initialement créé pour treize ans ?

Reste une autre solution, évoquée début mai par un membre du gouvernement, puis démentie par Matignon : réformer le financement de l'assurance-maladie en deux temps. Le gouvernement instituerait bien une cotisation à assiette plus large que la CSG, prélevée sur la quasi totalité des revenus et déductible du revenu imposable ; mais, au lieu de baisser à due concurrence la cotisation maladie actuelle des salariés pour que la réforme se fasse à prélèvements constants, il retarderait cette opération, apportant ainsi un surplus de recettes à la Sécurité sociale. Cependant cet alourdissement de fait des prélèvements obligatoires serait en totale contradiction avec la baisse des impôts promise par le gouvernement et ne pourrait qu'avoir un effet récessif.

Jean-Michel Bezat

Une avalanche de « dossiers chauds »

SELON UN SONDAGE paru dans *La Tribune*, mercredi 28 août, trois Français sur quatre s'attendent à des conflits et à des grèves à la rentrée. La liste des « dossiers chauds » à traiter par le gouvernement ne se limite pas à la fiscalité, à la protection sociale et à la rentrée scolaire. Les fonctionnaires qui n'ont pas connu de revalorisation de leurs salaires en 1996 ont prévu de réunir leur sept féférations, le 10 septembre, en vue de l'organisation d'une journée d'action. Du côté des sans-papiers, la situation n'est pas réglée. Une troisième manifestation de soutien à ceux-ci a eu lieu mercredi 28 août.

En matière d'emploi, le gouvernement doit faire face depuis deux mois consécutifs à une forte aggravation du chômage (+ 53 600 chômeurs en mai et juin) et les chiffres de juillet qui seront rendus publics, vendredi 30 août, ne seront pas bons.

La suppression de milliers de postes programmés par les plans sociaux devrait retenir toute l'attention du gouvernement. Plusieurs secteurs d'activité sont concernés. La fonction publique où le gouvernement a prévu de supprimer 7 000 postes, l'armement, où 6 130 suppressions d'emplois sont programmées à la direction des constructions navales (sur 21 330), 2 600 à GIAT-Industries (sur 12 400) et 3 100 à Aérospatiale (sur 38 000). Chez Eurocopter-France, en plus des 800 suppresions prévues pour 1996-97, les syndicats craignent de 800 à 1 000 suppressions d'emplois supplémentaires, en conséquence de la loi de programmation militaire.

Dans le secteur bancaire, les syndicats craignent 50 000 suppressions d'emplois d'ici l'an 2 000. Des plans sociaux annoncent 978 suppressions d'emplois au Crédit foncier, 5 000 au Crédit lyonnais, 720 à la Banque de France. La Poste devrait également perdre 3 000 postes. Dans les transports, 950 suppressions d'emploi sont annoncées à Air France Europe, 4 500 à la SNCF où l'on réfléchit à des préretraites à cinquante-trois ans, 1 900 menacés au Sernam.

Dans les secteurs du bâtiment, de la confection et de l'électroménager, les perspectives sont aussi sombres, selon les syndicats, ainsi que dans de grands groupes qui prévoient des dégraissages, comme Alcatel-Alsthom, Pechiney ou Rhône-Poulenc.

Les nationalistes corses sont prêts à reprendre les armes si l'Etat ne fait pas un geste politique

Certains d'entre eux n'excluent pas une vague d'attentats sur le continent

Une charge de puissance moyenne a explosé, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28, devant la perception de Prunelli-di-Fiumorbo (Haute-Corse). *Une fonctionnaire a été fortement* commotionnée. A Porto-Vecchio un magasin d'art publicitaire a été en partie détruit par une *charge de moyenne* puissance. Ces attentats, comme les précédents, non revendiqués, témoignent de la dégradation du climat en Corse.

AJACCIO
de notre envoyé spécial

« Il n'y a rien de vrai et il n'y a rien de faux... » Cette remarque de François Alfonsi, dirigeant de l'Union du peuple corse (UPC Autonomie), à propos des multiples rumeurs qui circulent ici, illustre la complexité, l'incertitude et le caractère insaisissable de la situation dans une île où les professions de foi les plus fermes peuvent servir de rideau de fumée pour les manœuvres les plus sombres.

Depuis plusieurs années, la fin du mois d'août, avec le départ des touristes, sonne ici l'heure des alarmes. Cette année, le pessimisme ambiant se nourrit de trois éléments dangereusement complémentaires : la fin probable et officielle, d'ici quelques semaines, de la trêve des attentats proclammés, en janvier, par le FLNC-Canal historique, et déjà rompue de fait par l'explosion quotidienne de « bombinettes » ; la menace plus lourde que jamais d'une reprise des règlements de comptes entre factions nationalistes rivales après l'attentat à la voiture piégée de Bastia, le 1er juillet, contre des dirigeants d'*A Cuncolta* ; enfin, la situation économique réputée encore plus mauvaise que d'habitude.

Sur le front économique et social, le constat est simple : les espoirs soulevés par la création de la zone franche ont fait place, dans la plupart des secteurs de l'opinion insulaire, à une sorte de déception rageuse. *« La zone franche, cela légalise un état de non droit ! »*, s'exclame Dominique Bianchi, numéro deux du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), rival de *A Cuncolta Naziunalista*. L'absence de tout volet social dans le dispositif annoncé sur place en juillet par Alain Juppé nourrit crainte ou espoir d'explosion sociale.

Du côté de *A Cuncolta*, il est clair que l'on se tient prêt à saisir l'occasion d'un conflit social important pour tenter de rebondir et de se fondre dans un mouvement populaire de révolte contre les orientations du gouvernement. Cette organisation, vitrine légale du FLNC-Canal historique, est en effet engagée dans une manœuvre délicate. Dans le numéro du 22 août du *Ribombu*, hebdomadaire de cette formation, François Santoni, son secrétaire national, a annoncé la *« fin d'un processus de paix »* et Jean-Michel Rossi, rédacteur en chef de l'hebdomadaire, a appelé au *« devoir d'insurrection »*. Il confirme aujourd'hui que la trêve reste en vigueur jusqu'en octobre et ne sera rompue, le cas échéant, que par une *« communication contraire »* du FLNC-Canal historique, à moins qu'*« une opération répressive, brutale et maladroite »* n'amène les clandestins à reconsidérer leurs positions.

LASSITUDE

Pourtant, aussi bien François Santoni que Jean-Michel Rossi maintiennent qu'ils ont conscience de la lassitude des insulaires et assurent qu'ils veulent toujours en finir avec la clandestinité. Mais ils considèrent aussi qu'Alain Juppé, en fermant la porte au dialogue politique, ne leur a laissé le choix qu'entre *« disparaître »* et réagir. C'est pourquoi, selon les dirigeants d'*A Cuncolta*, il est *« probable »* que les militants du FLNC-Canal historique décideront de ne pas prolonger la trêve au-delà de *l'échéance fixée en octobre*. François Santoni a déjà décidé d'abandonner son mandat de secrétaire national de *A Cuncolta* et de ne pas se présenter, le 16 octobre, au tribunal où il est convoqué pour une affaire de port d'armé, ce qui revient à dire qu'il reprendrait le maquis. Tout en restant dans le flou, les articles de François Santoni et de Jean-Michel Rossi laissent la porte ouverte à toutes les possibilités, y compris les plus inquiétantes. Des attentats sur le continent sont-ils prévisibles ? Même s'il n'y a pas l'unanimité sur ce point, le FLNC-Canal historique, après débat interne, pourrait être tenté d'y avoir recours en vertu du principe selon lequel *« 300 grammes d'explosif sur le continent font plus d'effet que 300 kilos en Corse »*. Déjà le *Fronte Ribellu*, petit groupe clandestin réputé proche du Canal historique, appelle à des actions violentes sur le continent. En agitant de telles menaces, mais en différant leur exécution, *A Cuncolta* et son bras armé veulent apparemment laisser à l'Etat le temps de faire un geste politique qu'ils attendent du président de la République.

Bien que toujours séparé de *A Cuncolta* par un mur de haine, le MPA, vitrine légale du FLNC-Canal habituel, hausse lui aussi le ton vis-à-vis de l'Etat. Face à l'argumentaire du premier ministre, selon lequel la violence politique n'est jamais légitime dans une démocratie, Dominique Bianchi répond en prenant l'exemple de la reconnaissance du peuple corse votée aussi bien par le Parlement que par l'Assemblée territoriale avant d'être censurée par le Conseil constitutionnel : *« Lorsque Juppé dit qu'il faut respecter la démocratie, alors qu'il commence par respecter le vote des représentations populaires ! »*

Selon toute probabilité, le premier ministre n'a pas l'intention de rouvrir une porte fermée lors de sa visite de juillet. Il s'était fixé *deux objectifs essentiels : le rétablissement de l'ordre public et, en attendant, la création de la zone franche pour stimuler l'économie.*

Après avoir rempli le second terme du contrat, le gouvernement devrait s'attaquer au premier. Même si apparemment, aucun préparatif n'est en cours, personne ne serait surpris que Paris lance une opération « coup de poing » dans les milieux nationalistes, en particulier du côté du FLNC-Canal historique. Mais cette mouvance tablerait sur le fait qu'après avoir constaté une nouvelle fois l'inefficacité de la répression pour mettre un terme aux revendications nationalistes, le gouvernement devrait bien en revenir au dialogue. A ce propos, même s'il ironise sur la *« fuite en avant »* du Canal historique, Dominique Bianchi, pour le MPA, est formel : *« Quelle que soit la situation catastrophique du nationalisme corse, compter sur sa disparition totale est totalement illusoire. »*

LE TROISIÈME FRONT

Reste le troisième front, celui de la guerre qui oppose les nationalistes entre eux. Ce front-là ne semble pas non plus près de se calmer, même si, de l'aveu de certains dirigeants de *A Cuncolta*, leur base ne comprend toujours pas ces déchirements internes. Des deux côtés, les dirigeants nationalistes limitent leurs déplacements, multiplient les mesures de protection. Chacun accuse l'Etat, par le biais de la justice, de faire le jeu de l'autre.

A en croire le MPA, l'attentat de Bastia contre *A Cuncolta* a permis au FLNC-canal historique d'étendre ses menaces aux forces politiques extérieures à la mouvance nationaliste, bref de développer encore sa *« mécanique totalitaire et fascisante »*, selon l'expression de Dominique Bianchi. Jean-Michel Rossi rétorque en renvoyant le MPA au surnom dont il l'a affublé : *« Mouvement pour les affaires... »*

Au-delà des invectives, des choses se trament dans l'ombre, mais comment avoir de certitude dans ce jeu où tous les dés sont pipés ? Des deux côtés, des hommes qui ne quittent plus leurs pistolets et leurs gilets pare-balles tentent d'échapper aux mâchoires du piège qu'ils ont eux-mêmes construit et qui est en train de les broyer.

Jean-Louis Andreani

Le FN part en guerre contre les Etats-Unis

Le Front national considère la puissance américaine comme « un instrument du mondialisme et du cosmopolitisme »

LA GRANDE-MOTTE (Hérault)
de notre envoyée spéciale

Profitant de l'université du Front national, organisée du 26 au 30 août à La Grande-Motte (Hérault), le délégué général, Bruno Mégret, a annoncé la reparution de la revue d'études nationaliste Identité, conscrée en grande partie au thème des *« Etats-Unis, bras armé et séculier du mondialisme »*. Amorcée lors de la guerre du Golfe, la politique anti-américaine du FN se retrouve pour la première fois théorisée dans la publication doctrinale du Front.

« Notre mouvement n'est pas seulement une machine électorale », a affirmé M. Mégret, mardi 27 août en présentant le nouveau né. *« C'est aussi un mouvement de pensée, et ce thème de l'Amérique, adversaire des peuples nous a paru primordial. »* L'effondrement du mur de Berlin, qui selon le délégué général, aurait fait glisser le débat politique gauche-droite vers un combat entre mondialistes et nationalistes, serait également responsable du virage politique pris par le FN vis-à-vis des Etats-Unis. *« A l'époque où l'Union soviétique existait encore, il y avait une contre-partie à l'hégémonie américaine, qui était la protection qu'elle assurait à une Europe faible. Maintenant que l'URSS a disparu, il faut tirer des conclusions »*, a expliqué M. Mégret. Ces conclusions amènent le FN au constat selon lequel les Etats-Unis *« sont devenus, sur le plan idéologique, des adversaires, car ils représentent le principal vecteur du mondialisme qui est, depuis l'effondrement du communisme, la principale menace sur les peuples européens et le peuple français »*.

« La mobilisation contre le communisme a fait oublier l'autre facette de l'Amérique », renchérit Jean-Claude Bardet, membre du bureau politique du FN et rédacteur en chef d'*Identité*, pour lequel l'Amérique *« modèle de démocratie »* est un *« mythe, une imposture »*. A ses yeux, celle-ci n'est qu'*« un instrument au service du mondialisme, du cosmopolitisme, du matérialisme »*. Dans son éditorial, Jean-Marie Le Pen prend la peine, après avoir attaqué le « big brother *américain* », de préciser qu'il ne confond pas *« Clinton et son gouvernement aux ordres des lobbies avec les Américains et l'Amérique profonde, premières victimes de la prise en mains de leur pays par les forces mondialistes »*.

Christiane Chombeau

Le PS et Radical cherchent un candidat commun pour succéder à M. Tapie

BERNARD KOUCHNER, président délégué de Radical, a indiqué, mardi 27 août, qu'un *« candidat commun » choisi* par les partis de gauche aurait *« tout* [son] *soutien »* pour tenter d'assurer la succession de Bernard Tapie dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône, celle de Gardanne. L'ancien ministre a par ailleurs regretté que l'on *« parle beaucoup en* [son] *nom »*. M. Kouchner *« ne souhaite pas être candidat à Gardanne, car il considère que les conditions de cette élection ne lui conviennent pas parfaitement »*, avait annoncé précédemment Jean-Michel Baylet, président de Radical. De son côté, François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, a indiqué que *« des discussions sont aujourd'hui engagées »* entre le PS et Radical sur cette affaire.

DÉPÊCHES

■ **VIADUC : le président de la République a écrit**, le 22 août, à Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional d'Auvergne, pour l'informer qu'il avait *« demandé au premier ministre et au ministre de l'équipement d'examiner* [le] *dossier »* du viaduc de Millau (Aveyron) *« avec le plus grand soin, en tenant compte de* [sa] *position »*. L'ancien président de la République avait écrit, le 12 août, à M. Chirac pour exprimer *« les plus graves réserves »* sur ce projet.

■ **PARTI RÉPUBLICAIN : Willy Dimeglio, secrétaire général adjoint du PR** et président par intérim de la fédération des Alpes-Maritimes en remplacement de Michel Mouillot – mis en détention il y a un mois dans une affaire de corruption passive –, a présenté, lundi 26 août, à Cannes, les comptes de la fédération départementale de son parti pour 1995. Selon lui, ce bugdet s'élevait à la somme de 282 138 francs, la quasi totalité des ressources provenant des cotisation des adhérents.

■ **ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : la production industrielle en France** (hors énergie et industries agro-alimentaires) a augmenté de 0,5 % en juin après un recul de 0,4 % en mai, a annoncé l'INSEE, mercredi 28 août. L'ensemble de la production industrielle, incluant énergie et agro-alimentaire, ressort en baisse de 0,2 % en juin après une progression de 0,8 % en mai. Par secteur, c'est la production automobile qui a connu la plus forte progression en juin, avec un bond de 5 %.

José Rossi veut créer un nouveau parti majoritaire dans l'île

AJACCIO
de notre envoyé spécial

A moins de deux ans des élections législatives et territoriales, les grandes manœuvres insulaires ont commencé. Le projet le plus élaboré semble être celui de José Rossi, ancien ministre, actuel président du conseil général et député UDF-PR de Corse-du-Sud. José Rossi veut créer un parti régional à vocation majoritaire. Celui-ci regrouperait l'essentiel de l'UDF et du RPR auquel le centre gauche et une partie des nationalistes pourraient venir s'agréger. José Rossi, qui fut le rapporteur à l'Assemblée nationale du statut élaboré par le socialiste Pierre Joxe, aujourd'hui en vigueur dans l'île, estime que ce statut s'inscrit dans *« une logique d'autonomie de décision »* des élus corses dans les domaines qui sont les leurs et que l'Etat doit encourager *« l'émergence de la prise de responsabilité »* de ces élus.

Par sa puissance, ce bloc majoritaire devrait à la fois devenir un interlocuteur incontournable de l'Etat et mener le dialogue avec les nationalistes. Ainsi, José Rossi estime que le statut Joxe, sans être revu sur le fond, pourrait utilement subir un *« toilettage »*. Cette position, on le sait, n'est pas exactement celle des alliés de l'UDF dans la majorité présidentielle. Dans l'immédiat, celui que ses adversaires appellent *« J. R. »* et qui vient de voir des biens appartenant à son conseil général faire l'objet de plusieurs attentats estime que le FLNC-canal historique, qui menace de rompre la trêve, n'a pas tous les torts. Il juge que l'amélioration de la situation en termes de sécurité publique, si elle se produit, ne dispensera pas le gouvernement et sa majorité, *« au-delà d'une opération de communication nationale »*, d'une *« stratégie globale de reconquête et de dynamisation.*

José Rossi s'interroge d'ailleurs sur les contours exacts de la *« fermeté »* souhaitée par Alain Juppé. Si les présidents des chambres de commerce de Corse-du-Sud et de Haute-Corse, respectivement Gilbert Casanova (MPA) et Paul Natali (divers droite), bénéficient désormais d'une imposante protection rapprochée assurée par le GIGN, aucun policier ne surveille l'entrée de l'immeuble où se situe son appartement de fonction, au centre d'Ajaccio, à deux pas de la préfecture, bien qu'il ait déjà été visé par les poseurs de bombes il y a quelques jours.

J.-L. A.

Les habitants d'Aulon contre la mort de leur village montagnard

Après Valenciennes, Saint-Etienne, Strasbourg, Vaulx-en-Velin, Nantes et Saint-Denis, nous continuons notre série de « cartes postales ». illustrées par Killoffer, sur l'état du lien social en France en 1996.

TARBES
de notre correspondant

La vallée d'Aure, dans les Hautes-Pyrénées, doit sa renommée aux deux stations de sports d'hiver qu'elle abrite. La station de Saint-Lary, puis celle de Piau-Engaly, classées respectivement, en 1996, première et quatrième dans la hiérarchie de la chaîne pyrénéenne pour leur chiffre de fréquentation, ont apporté un ballon d'oxygène à la zone piémontaise du plateau de Lannemezan qui souffre d'une industrialisation vieillissante. Pour autant, de nombreux villages de la vallée d'Aure ont accusé les inévitables soubresauts d'une désertification rurale. Avec une économie essentiellement tournée vers le pastoralisme montagnard, Aulon aurait pu se contenter, comme les autres bourgades du canton, de gérer à courte distance les incidences touristiques de ces deux pôles voisins d'attractivité, d'autant qu'un remonte-pente de Saint-Lary se trouve sur ses terres. Il a voulu faire mieux.

Son maire, Maurice Dubarry, instituteur puis professeur de collège de Lannemezan, a été élu en 1977 à la tête de la commune avec un projet ambitieux : redonner vie à une commune de moins de cinquante habitants qui se dépeuplait et où la dernière naissance remontait à 1974. La méthode était simple à énoncer : *« Un plan global de développement et un esprit de solidarité. »* La mettre en pratique était plus ardue. Ce fut pourtant une réussite. Maurice Dubarry s'explique : *« Nous avons construit en 1980 plusieurs bâtiments pour installer des jeunes agriculteurs. L'investissement de 2,4 millions de francs était lourd pour notre petite commune, mais il fallait créer au village d'autres activités agricoles et paracommerciales. Nos agriculteurs étaient tous éleveurs traditionnels de bovins et d'ovins. Il fallait trouver des jeunes avec des âmes de pionniers... »*

VIVRE ENSEMBLE

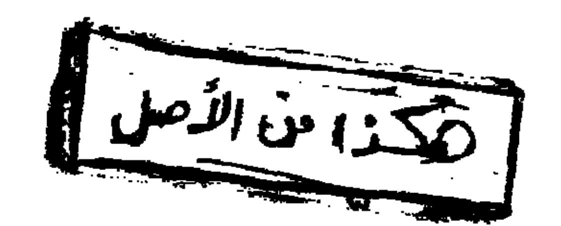
Un couple donna l'exmple. Il arrriva à Aulon en 1983. Lui a créé un élevage de brebis laitières pour fabriquer son propre fromage, la « tomme des Pyrénées ». Elle, a transformé le produit de la tonte de ses chèvres en vêtements et lainages « angora ». Deux autres jeunes agriculteurs ont profité de ce projet collectif d'installation. Un quatrième est en passe de venir renforcer les rangs de ces défricheurs.

L'idée de poursuivre cette conquête du territoire montagnard a été poursuivie avec l'achat et la restauration, par la municipalité, d'une ferme-auberge. *« Nous avons misé 500 000 francs sur ce projet. La chambre de commerce et d'industrie de Tarbes criait au casse-cou. Après trois ans de fonctionnement, l'auberge des Aryelets permet à ses deux gérants de vivre avec deux salaires et d'embaucher deux autres saisonniers »*, voilà la deuxième fierté de Maurice Dubarry. Le maire d'Aulon énumère les autres initiatives mises au service de la réhabilitation de son village : le lancement d'une menuiserie qui emploie six personnes, la restauration de l'église, la transformation d'un hameau de granges, grâce à la coopération de la population.

Sa mandature actuelle, Maurice Dubarry veut la consacrer à l'embellissement d'Aulon et à un plan d'assainissement. *« Il ne faut pas croire que tout est facile et que nous sommes tous des scouts ! Il y a aussi des problèmes. Nous avons des opposants. Mais cette solidarité communale a été nécessaire pour sauver le village. »* Aujourd'hui, Aulon s'est adapté aux mutations de l'agriculture et du tourisme vert. Et son maire ne cache pas sa fierté : son village a retrouvé son dynamisme démographique. *« Nous avons quatre-vingt-douze habitants, dont vingt-sept enfants. La population a pratiquement doublé en quinze ans. Nous avons sauvé notre école »*, confie ce tout jeune retraité de l'éducation nationale revenu au « pays » sur les terres de ses grands parents, pour l'aider à ne pas mourir.

Jean-Jacques Rollat

PROCHAIN ARTICLE
Gennevilliers



LOGEMENT Un premier projet de réforme des attributions de logements sociaux vient d'être adressé par le ministère du logement aux organismes HLM et au Haut-Comité pour le logement des personnes défavorisées. Le ministère envisage de rationnaliser les fichiers d'inscription, de rendre plus transparentes les procédures, et d'autoriser le recours à un médiateur. ● LE MINISTÈRE considère que la connaissance de l'offre de logements sociaux est *« lacunaire »*. Ses première propositions sont jugées *« pertinentes »* par le Haut-Comité, qui suggère néammoins d'aller plus loin. ● A PARIS, dix familles installées depuis le 29 juin dans un immeuble appartenant à la municipalité sont menacées d'expulsion. Faisant partie du domaine privé de la Ville de Paris, cet immeuble avait été muré dans l'attente d'un projet d'urbanisme aujourd'hui abandonné.

De nouvelles règles d'attribution des HLM sont à l'étude

La concertation entre ministère et organismes sociaux a débuté. Objectif : rendre plus transparentes les procédures ; permettre aux candidats déboutés de recourir à un médiateur ; renforcer les pouvoirs des préfets pour loger les personnes les plus défavorisées

APRÈS l'instauration d'un surloyer pour les locataires du parc HLM dépassant les plafonds de ressources, le ministère du logement devrait prochainement s'attaquer à la réforme des attributions des logements sociaux. Un an après l'annonce d'une refonte des procédures actuelles, régulièrement dénoncées pour leur opacité, ce dossier ne fait encore l'objet que de *« pistes de travail »* et d'un document provisoire que le ministère du logement n'a pas diffusé. Mais une discrète concertation a commencé avec l'Union des HLM. Et le Haut-Comité pour le logement des personnes défavorisées a été saisi, pour avis, au cours de l'été.

Le document de travail du ministère du logement dresse d'abord un rapide et sombre constat. Il souligne que la connaissance de l'offre de logements sociaux est *« lacunaire »* et qu'il n'existe aucune *« vision synthétique »* de l'état réel de la demande, les candidats étant enregistrés de manière dispersée auprès des différents réservataires (préfecture, mairie, employeurs, etc.). Même si la loi impose aux organismes HLM d'adresser des bilans réguliers aux maires et aux préfets, il n'y a pas, en réalité, d'informations disponibles et facilement accessibles sur les attributions de logement prononcées.

« Plus grave, poursuit le document, *une fois qu'il a déposé sa demande, le candidat locataire est souvent dépourvu de toute information sur l'évolution de son dossier. »* Il n'a souvent *« même pas l'assurance que sa demande s'est insérée dans la file d'attente. Il ne sait généralement pas si sa candidature a été examinée par la commission d'attribution »*. Bref, *« le public est tenu dans une ignorance génératrice d'incompréhension, de mécontentement et de suspicion »*.

UN MÉDIATEUR

Pour pallier ces manques, le ministère suggère que soit délivré, à chaque demandeur, un numéro d'ordre départemental qui permettrait au moins d'éviter les multiples comptes. Le ministère propose aussi qu'à l'occasion du renouvellement annuel de sa demande l'aspirant locataire du parc HLM soit informé de l'évolution de son dossier, notamment qu'il lui soit indiqué si sa candidature a bien été examinée par la commission d'attribution de l'organisme. Le demandeur non proposé ou débouté pourrait aussi, dans certains départements, solliciter les services d'un médiateur.

Sans doute plus délicate à négocier avec le monde HLM, la deuxième *« piste de travail »* tracée par le ministère concerne les politiques locales d'attribution de logements. Les organismes HLM pourraient, désormais, être tenus de transmettre aux préfets, tous les six mois, la liste des logements attribués assortie du « profil » des nouveaux bénéficiaires. Pour que l'information soit *« accessible à tous »*, un bilan annuel serait publié, par organisme et par département, mais, précise le document, *« sans information nominative »* concernant les nouveaux locataires du parc social.

Ces propositions sont jugées positives par le Haut-Comité pour le logement des personnes défavorisées. Celui-ci rappelle néammoins que la loi fait déjà obligation aux organismes HLM de communiquer aux préfets, deux fois par an, la liste de leurs logements devenus vacants et que les maires sont – théoriquement – informés de toutes les attributions réalisées sur leur commune. Ces deux dispositions, selon le Haut-Comité, ne sont pas ou mal appliquées.

Les difficultés d'accès au logement social des familles les plus démunies sont le principal enjeu du débat à venir. Depuis un an, le ministre du logement invite le monde HLM à *« actualiser sa mission »*, autrement dit, à s'ouvrir plus largement aux familles en situation précaire.

De leur côté, les organismes HLM avancent une autre exigence : maintenir la *« mixité sociale »* dans un parc de logements que la crise a fragilisé. Il accueille désormais plus du quart des RMistes et les deux tiers des attributions bénéficient déjà à des ménages disposant de ressources inférieures à 60 % des plafonds fixés par la loi.

Le ministère du logement suggère qu'un *« pourcentage global »* des attributions soit réservé *« aux personnes en situation de précarité et d'urgence »*. Actuellement, les préfets disposent d'un contingent de logements – qui peut aller jusqu'à 25 % – réservé aux personnes *« prioritaires »*, dans tous les programmes neufs. Mais ils exercent très diversement ce droit et le délèguent fréquemment aux organismes eux-mêmes. Le ministère propose aussi un renforcement du rôle des préfets quand il souligne la nécessité de faire mieux coïncider le *« profil »* des occupants du parc HLM avec celui des demandeurs qui patientent sur les listes d'attente.

Cette disposition implique que les organismes aient une vision précise de l'état d'occupation de leur parc. Ce n'était pas le cas jusque-là mais la loi du 4 mars 1996, instaurant un surloyer obligatoire pour les locataires HLM dépassant les plafonds de ressource, oblige désormais les organismes à établir ces statistiques.

ALLER PLUS LOIN

L'Union des HLM n'a pris, pour l'instant, aucune initiative pour faire connaître ses propres réflexions sur la réforme des procédures d'attribution. Mais elle juge cette base de travail *« intéressante »*, tout en soulignant *« que le rôle accru des préfets et l'instauration d'un système de quotas seront sans doute mal perçus par les responsables d'organismes »*.

Pour sa part, le Haut-Comité pour le logement des personnes défavorisées estime *« pertinente »* la philosophie d'ensemble du document mais il suggère d'aller plus loin. Parallèlement à l'institution d'un numéro d'ordre départemental, il préconise l'instauration d'un véritable barème *« public, simple et directement lisible »*, comprenant, pour chaque demandeur de logement, la durée de l'attente, la composition familiale, la situation d'urgence ou de précarité, etc. Ce barème donnerait des *« points »* et servirait de base de travail aux commissions d'attribution. Le demandeur devrait en outre, suggère le Haut-Comité, avoir non seulement accès aux services d'un médiateur mais aussi bénéficier d'un véritable recours en cas de refus de sa candidature.

Christine Garin

Les propositions du DAL

En octobre 1995, l'association Droit au logement (DAL) avait formulé des propositions de réforme des procédures d'attribution des logements sociaux. L'association souhaite qu'à l'échelon départemental soit instauré un *« guichet unique »* des demandes, informatisé et consultable par tous les réservataires. Il demande aussi qu'un représentant des associations ou des services sociaux soit présent, à titre consultatif, dans les commissions d'attribution. L'ancienneté de la demande devrait être prise en compte, souligne le DAL, et les ménages en véritable situation d'urgence être les seuls à bénéficier d'un *« coupe-fil »*.

Enfin, l'association suggère que soit accessible au public un bilan détaillé des attributions effectuées indiquant, pour chaque programme de logements, leur nombre, le réservataire, la composition familiale du bénéficiaire, ses revenus et la taille du logement.

La Ville de Paris veut faire expulser dix familles installées dans un immeuble vide

LA MAIRIE de Paris ne désarme pas dans le conflit qui l'oppose, depuis le 29 juin, à la dizaine de familles soutenues par l'association Droit au logement (DAL) qui se sont installées dans un immeuble vide de la rue Marcadet, dans le 18e arrondissement (*Le Monde* du 2 juillet). Au lendemain de l'opération « coup de poing » du DAL, la Ville, propriétaire des lieux, avait déposé une plainte en référé pour obtenir l'expulsion des familles. Fixée au 23 juillet puis repoussée au 20 août, l'audience de référé a été renvoyée au 28 août.

En attendant d'être fixées sur leur sort, les familles installées rue Marcadet ont pris en main la destinée de *« leur »* immeuble. Sept semaines après leur installation, les gravats qui jonchaient paliers et couloirs, les portes éventrées et les lavabos brisés ne sont plus que des mauvais souvenirs. La Ville avait, en effet, sciemment rendu les locaux inutilisables en murant les accès et en saccageant la quasi-totalité des installations sanitaires. L'électricité a été rétablie, des portes de récupération ont été installées en lieu et place des parpaings ou des portes blindées *« anti-squat »* que la Ville installe à grands frais dans les immeubles qu'elle veut conserver vides. Au grand dam des associations d'aide aux sans-logis et des élus d'opposition, la mairie avait fait adopter par le conseil de Paris, en février, une ligne budgétaire de 4,4 millions de francs destinée à ces travaux de blindage des issues dans ces immeubles vides (*Le Monde* du 4 mars).

Les dix familles – dont vingt enfants – et les six célibataires qui y ont élu domicile n'avaient guère le choix. Selon François Breteau, avocat à la cour d'appel de Paris et militant du DAL, ils étaient tous dans une situation d'extrême urgence, sans domicile ou logés dans des conditions déplorables. Tous sont en situation régulière, tient-il à préciser, et la plupart sont dûment répertoriés sur les listes de demandeurs de logements de la Ville de Paris. Certains attendent un toit depuis douze ans. Tous disposent de revenus et la moitié environ des chefs de famille ont un emploi.

UNE RÉSERVE FONCIÈRE

Avant le 29 juin, M. F., chauffeur-livreur à Paris, sa femme et ses six enfants occupaient un logement de 12 mètres carrés. Une septième petite fille est née rue Marcadet. Avant d'investir un petit deux pièces au dernier étage de l'immeuble, un autre « locataire », M. A, habitait dans sa voiture avec sa femme et ses quatre enfants. Employé dans une société de transit, il avait perdu son emploi en 1994 et, dans la foulée, son studio parisien : *« Les dettes de loyer s'accumulaient, le gérant m'a sommé de quitter les lieux, j'ai pris peur et je suis parti. »*

Le couple n'avait alors qu'un enfant. Trois autres sont nés par la suite, qui n'ont connu que des hébergements provisoires chez des parents et des amis. *« Mais vient un moment*, explique-t-il, *où l'on a épuisé la liste des amis et où l'on n'ose pas retourner chez ceux qui nous ont déjà ouvert leur porte. »* M. A. n'avait jamais entendu parler du DAL ; c'est une employée du service d'accueil du public de la direction de la construction et du logement de la Ville de Paris qui lui a indiqué la précieuse adresse. Ils se retrouvent donc squatteurs dans un logement dont la mairie est propriétaire... La Ville acquiert des lots dans ce pâté de maison depuis 1991.

Il s'agissait, à l'origine, de constituer une réserve foncière dans ce quartier très populaire pour y construire un lycée. Car le 18e est le seul arrondissement parisien qui ne dispose d'aucun établissement de second cycle. L'idée d'y installer un lycée international de haut niveau, disposant de classes préparatoires, avait même été évoquée. Le projet n'a pas résisté à l'étude minutieuse de la carte scolaire du secteur et la Région, censée financer l'opération, a finalement renoncé. Jean-François Legaret, adjoint au maire de Paris, chargé du domaine privé de la Ville et des concessions, confirme l'abandon, sans doute définitif, du projet.

Au même titre que plus de 6 000 lots répartis dans quelque 550 *immeubles, le 1*, rue Marcadet fait partie du domaine privé dit « intercalaire », acquis au hasard de projets d'urbanisme. La commission d'expertise du domaine privé, présidée par le conseiller d'Etat Noël Chahid-Nouraï, mise en place par Jean Tiberi en juin 1995 après l'affaire du logement parisien d'Alain Juppé, avait estimé, dans son rapport remis au maire en décembre, que le quart environ de ce parc *« intercalaire »* pouvait être assimilé au domaine privé permanent, les projets ayant motivé leur achat ayant été abandonnés. Au total, plus de 500 logements, insalubres ou en bon état, seraient ainsi en *stand-by*.

Suivant les recommandation de la commission d'experts, le maire de Paris, Jean Tiberi, s'était engagé à transférer une partie des logements du domaine privé à des bailleurs sociaux de la capitale. Le 1, rue Marcadet fera-t-il partie du lot ? *« Aucun bilan détaillé de ce qui doit être donné en gestion aux organismes HLM et de ce qui doit être vendu n'est, pour le moment, encore complètement établi »*, signalent, prudemment, les services du maire.

C. G.

Les Africains sans papiers tentent de relancer leur mouvement

UN NOUVEAU VOL charter serait prévu par le gouvernement pour la Tunisie et le Zaïre, mercredi 28 août dans la soirée. La CFDT a en effet annoncé, mercredi matin, que le ministère de l'intérieur avait sollicité Air Charter, société d'Air France, pour expulser des ressortissants étrangers sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. Dans un communiqué, le syndicat annonce être intervenu auprès de la direction d'Air France pour *« refuser que les avions et les personnels du groupe soient utilisés pour des opérations de police »*.

Une manifestation de soutien aux sans-papiers est par ailleurs prévue, à l'appel des organisations politiques, syndicales et associatives *« solidaires du mouvement »* de Saint-Bernard, mercredi 28 août, à 18 heures, place de la République à Paris. L'ampleur de la mobilisation conditionnera l'avenir du mouvement des Africains sans papiers.

Réfugiés à la Cartoucherie de Vincennes depuis le 26 août, les sans-papiers cherchent quelle suite donner à leur action. Pour l'heure, au moins 49 d'entre eux devraient être régularisés dans les jours prochains, sans que cette liste soit définitive. Les services du ministère de l'intérieur poursuivent en effet l'examen au cas par cas des dossiers. Jean-Louis Debré l'a fait savoir à Jean Kahn, président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, qu'il recevait mardi 27 août. Le ministre de l'intérieur a annoncé que 30 à 40 % des 228 dossiers devraient être régularisés. Il devrait à nouveau recevoir Jean Kahn, mardi 3 septembre, pour faire le point définitif sur les régularisations accordées.

Jean-Louis Debré a rappelé à son interlocuteur que certains cas de Saint-Bernard sont *« définitivement irrégularisables »*. Le ministre fait implicitement référence aux célibataires, déboutés du droit d'asile, qui ne peuvent faire valoir le droit à une vie familiale normale, énoncé par le Conseil d'Etat dans son avis du 22 août. Or, les sans-papiers se déclarent prêt à continuer la lutte pour la régularisation des célibataires.

Si les sans-papiers n'excluent pas de refaire une *« action d'éclat »*, rien n'est encore décidé. Les associations et personnalités qui les soutiennent se disent opposées à toute nouvelle occupation d'église ou grève de la faim. Elles sont en effet conscientes qu'en poursuivant leur action les sans-papiers prennent le risque de voir leur mouvement s'enliser et leur côte de popularité baisser. D'ores et déjà, les Africains de Saint-Bernard appellent à une marche nationale des sans-papiers, prévue pour le 21 septembre.

La Cartoucherie de Vincennes, où ils sont actuellement, ne pourra les accueillir encore longtemps. Dans les jours prochains, ils devraient chercher un lieu privé d'habitation. Une nouvelle occupation de lieu public est en effet exclue, les sans-papiers s'exposant à une évacuation policière, qui pourrait alors intervenir dans les quarante-huit heures. Au terme des trois jours de procédures judiciaires, 66 personnes sont en effet sous le coup d'arrêtés de reconduite à la frontière exécutoires en cas d'interpellation ; 14 personnes pourraient rapidement être l'objet d'une mesure d'éloignement : 7 sont en rétention administrative, 4 en prison et 3 assignées à résidence.

Cécile Prieur

De nouvelles nominations à des postes sensibles interviennent à la chancellerie

Marc Moinard succède à François Falletti à la direction des affaires criminelles

Le conseil des ministres devait examiner, mercredi 28 août, la nomination de Marc Moinard, actuel directeur des services judiciaires de la chancellerie, au poste de directeur des affaires criminelles et des grâces. Il succède à François Falletti, qui a été nommé en juillet procureur général près la cour d'appel de Lyon. M. Moinard sera remplacé par un conseiller du cabinet de M. Toubon, Philippe Ingall-Montagnier.

LE VASTE mouvement de nominations de l'été, qui avait permis à des proches de Jacques Toubon d'accéder aux plus hautes fonctions de la magistrature, avait laissé vacant l'un des postes les plus prestigieux de la Place Vendôme : celui de directeur des affaires criminelles et des grâces. Nommé par Pierre Méhaignerie, en 1993, le titulaire actuel, François Falletti, rejoindra au mois de septembre le parquet général de la cour d'appel de Lyon. Il sera remplacé par l'actuel directeur des services judiciaires de la chancellerie, Marc Moinard, dont la nomination devait être soumise au conseil des ministres du mercredi 28 août.

La direction des affaires criminelles et des grâces est sans doute l'une des directions les plus sensibles de l'Etat. Chargée de mettre en œuvre la politique pénale du gouvernement, elle est en relation permanente avec les 33 procureurs généraux et les 181 procureurs de France. La partie noble de son travail – celle que les hommes politiques aiment à mettre en valeur – consiste à diffuser auprès des parquets des circulaires portant sur des sujets aussi divers que la fraude sur les marchés publics ou le traitement du contentieux des étrangers. Dans la seule décennie 1980, près de soixante de ces documents ont ainsi été rédigés, soit vingt de plus que dans la décennie précédente.

Plus discrète, la gestion des affaires « signalées » est une tâche infiniment plus délicate. Officiellement, les instructions individuelles diffusées aux parquets par la chancellerie ont pour but d'harmoniser la politique pénale. *« Elles ont pour objectif de contribuer, procédure par procédure, à la réalisation des orientations générales »*, soulignait Jacques Toubon devant les procureurs généraux, le 5 juillet. Dans certains dossiers sensibles, elles obéissent cependant à des motifs moins avouables : au début des années 90, l'une des nombreuses affaires Tapie avait ainsi été classée sans suite par le procureur de Marseille sur instruction du ministre de la justice de l'époque, Henri Nallet.

Pour un poste aussi stratégique que celui de directeur des affaires criminelles, les gardes des sceaux font appel à des magistrats en qui ils ont pleinement confiance. La chronique des directeurs suit donc fidèlement le rythme des alternances politiques : peu après l'élection de François Mitterrand, en 1981, Raoul Béteille, ancien procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat, avait été remplacé par un responsable du Syndicat de la magistrature, Michel Jéol. En 1993, la cohabitation avait une nouvelle fois démontré l'extrême sensibilité d'un tel poste : après les législatives, les relations entre Franck Terrier, symbole de la politique des socialistes, et le cabinet de Pierre Méhaignerie s'étaient tellement dégradées que le directeur s'était vu retirer sa délégation de signature.

Un climat nettement plus serein devrait régner entre Jacques Toubon et Marc Moinard. En tant que directeur des services judiciaires, M. Moinard a été l'un des principaux artisans du mouvement de nomination de juillet : il a assisté à la plupart des réunions préparatoires du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), où il était chargé de représenter le garde des sceaux. Au plus fort de la tension entre le CSM et l'exécutif, alors que la candidature du directeur de cabinet de Jacques Toubon, Alexandre Benmakhlouf, suscitait les réticences du Conseil, le nom de Marc Moinard avait d'ailleurs été cité pour le poste de procureur général de Paris, comme il avait été évoqué, un an plus tôt, pour celui de procureur de Paris.

Le nom de Marc Moinard est associé au développement, depuis la fin des années 80, des maisons de justice. A Pontoise, puis à Lyon, et à Bobigny, où il a été procureur, Marc Moinard a implanté, dans des quartiers difficiles, ces structures qui tentent de traiter la petite délinquance par la voie de la médiation pénale. Il a également expérimenté dans ces parquets le *« traitement en temps réel »*, qui consiste à accélérer le rythme des procédures en ayant recours de manière plus systématique au téléphone et aux convocations par officier de police judiciaire. *« Il faut permettre au parquet d'intervenir à chaud, soit par une prise de décision, soit pour orienter l'enquête*, résumait-il en 1991. *C'est un traitement en direct, sur le vif. »*

En rejoignant la direction des affaires criminelles, Marc Moinard laisse vacant le poste de directeur des services judiciaires, une fonction importante qui consiste à gérer les nominations au sein de la magistrature. Ce poste devrait revenir à l'un des conseillers techniques de Jacques Toubon, Philippe Ingall-Montagnier. Ce magistrat de quarante-trois ans a accompli une bonne partie de sa carrière dans les cabinets ministériels : conseiller technique auprès du garde des sceaux de Jacques Chirac, Albin Chalandon, pendant la première cohabitation, il avait rejoint en 1993 le cabinet du ministre de la défense d'Edouard Balladur, François Léotard.

En concluant ainsi le grand mouvement de nomination entamé cet été, Jacques Toubon confirme qu'il ne souhaite pas distendre les liens entre la justice et l'Etat.

Dans un discours prononcé le 5 juillet devant les procureurs généraux, il a d'ailleurs redit son attachement à la subordination du parquet. *« La conception française rattache le ministère public au gouvernement par le canal de l'autorité que le garde des sceaux exerce sur le parquet*, notait-il. *Dans ce cadre, les magistrats du ministère public ont pour mission de mettre en œuvre dans leur ressort, et compte tenu des spécificités et réalités locales, la politique générale définie par le gouvernement en matière judiciaire (...). Cela implique cohérence et unité d'action et d'organisation, donc hiérarchisation. »*

Il y a quelques années, au risque de s'attirer les foudres de ses amis politiques, Jacques Toubon tenait pourtant un tout autre discours. Afin de *« parachever la séparation des pouvoirs »*, il affirmait, en 1992, qu'il fallait mettre fin à une subordination qu'il ne jugeait *« ni normale ni naturelle »*. *« C'est là la révolution véritablement indispensable »*, notait-il dans *Libération*. Pour soustraire la justice à l'alternance, M. Toubon souhaitait également accroître l'indépendance du CSM, élargir ses compétences au parquet et retirer la gestion de la carrière des magistrats à la chancellerie. *« Un ombusman qui serait une autorité morale, vice-président du CSM à la place du garde des sceaux, protégerait les magistrats des échéances électorales »*, disait-il alors.

Anne Chemin

Les parcours des deux nouveaux directeurs

Né le 21 mars 1942 à Saint-Jean-d'Angély, Marc Moinard est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été substitut à Laon (1972-1977), procureur à Péronne (1977-1978), puis à Saint-Quentin (1978-1980), substitut général à Amiens (1980-1981) et procureur à Beauvais (1981-1983). Sous-directeur à la chancellerie de 1983 à 1986, il a été procureur à Pontoise (1986-1990), à Lyon (1990-1991) et à Bobigny (1991-1995). Il avait été nommé directeur des services judiciaires par Pierre Méhaignerie.

Né le 6 avril 1953 à Boulogne-Billancourt, Philippe Ingall-Montagnier est titulaire d'un CAPA, d'un diplôme d'études supérieures de sciences politiques et d'un DEA de droit public. Il a été substitut à Orléans (1982-1984) puis magistrat au ministère (1984-1987). Conseiller d'Albin Chalandon (1987-1988), procureur à Fontainebleau (1988-1993), conseiller de François Léotard (1993) et substitut à Paris (1993-1995), il avait ensuite rejoint le cabinet de M. Toubon

Les promotions de l'été

Au début de l'été, de nombreuses nominations sensibles sont intervenues dans la haute magistrature. Le procureur général de la Cour de cassation, Pierre Truche, en est devenu le premier président, ce qui a autorisé le pouvoir exécutif à effectuer un jeu de dominos. Le procureur général de Paris, Jean-François Burgelin, succédera à M. Truche tandis que le directeur de cabinet de Jacques Toubon, Alexandre Benmakhlouf, deviendra procureur général de Paris. Ces deux nominations, qui concernent des proches du pouvoir, sont intervenues, conformément aux textes, sans que le Conseil supérieur de la magistrature donne son avis.

RPR : information judiciaire à l'encontre de Mme Casetta

LE PROCUREUR de la République de Nanterre, Yves Bot, a ouvert, début juillet, une information judiciaire sur une éventuelle implication de Louise-Yvonne Casetta, responsable administrative du RPR, dans la création d'emplois fictifs dans l'entreprise des Charpentiers de Paris, qui aurait pris en charge les salaires de deux secrétaires du RPR, a révélé *Le Canard enchaîné* dans son édition de mercredi 28 août.

Selon le parquet de Nanterre, qui confirmait cette information mercredi matin, c'est le juge d'instruction Patrick Desmure, qui instruit déjà une partie du dossier Maillard et Duclos, une entreprise de BTP soupçonnée par la justice de fausses factures au profit du RPR, qui a été chargé du dossier. Une enquête préliminaire avait été ouverte par le parquet de Nanterre, fin octobre, sur cette affaire.

Un wagon contenant du propylène a déraillé à Metz

SEPT CENT CINQUANTE PERSONNES ont été évacuées après qu'un wagon-citerne contenant 47 tonnes de propylène a déraillé à proximité de leurs habitations, mardi 27 août à Metz (Moselle). Le déraillement, survenu peu avant 7 heures du matin, est dû à une fausse manœuvre, selon la préfecture de région.

Un aiguillage a été actionné au moment où un train l'empruntait. Un des douze wagons de ce convoi, appartenant à la société Elf Atochem, est sorti des voies sans se coucher. Aucune fuite n'a été constatée. Compte tenu de la nature du chargement – un gaz peu toxique mais très inflammable – un périmètre de sécurité a été mis en place, avant de transvider le propylène dans une autre citerne. Le trafic ferroviaire a été perturbé toute la journée. *(Corresp.)*

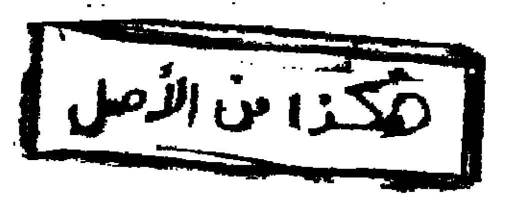
DÉPÊCHES

■ **SANS-LOGIS : l'occupation du parvis de la mairie du cinquième arrondissement de Paris** par une trentaine de jeunes gens sans logis (*Le Monde* daté 28 août) a pris fin mardi 27 août en fin d'après-midi. Expulsés de deux foyers parisiens, ces jeunes demandaient notamment un plan de relogement et la possibilité de suivre une filière d'insertion. Selon le sénateur (PS) du vingtième arrondissement Michel Charzat, *« la plupart de leurs revendications ont été prises en compte par les interlocuteurs qu'ils ont rencontrés, mardi, au centre d'action sociale de la Ville de Paris. »*

■ **JUSTICE : un touriste allemand a été écroué pour « viol et tentative de viol » sur ses enfants** âgés de huit et dix ans, lundi 26 août à la prison de Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault). Son épouse, qui n'aurait pas dénoncé les faits, a aussi été incarcérée. Le couple, qui séjournait depuis le début du mois d'août dans un camping de Sète, a été dénoncé par des voisins de tente. *« Des sévices sexuels graves »* sur les deux enfants ont été constatés par un médecin légiste, selon le SRPJ de Montpellier.

■ **CORSE : la section du parquet de Paris chargée des dossiers liés au terrorisme** s'est saisie de l'ensemble des attentats commis depuis le 14 août sur l'île de Beauté, à l'exception des deux attentats perpétrés dans la nuit de lundi à mardi 27 août. Une vingtaine d'attentats à l'explosif ont été commis en Corse depuis le 14 août, sans être revendiqués.

■ **ÉVASION : un surveillant accusé d'avoir proposé des armes** et le double des clés à un détenu de la centrale d'Arles (Bouches-du-Rhône) a été condamné, mardi 27 août, à cinq ans de prison par le tribunal de grande instance de Tarascon. Maxime Elbaz, âgé de cinquante-trois ans, totalisait seize ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire.



هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Alejandro Lanusse

Un général argentin conservateur et clairvoyant

LE GÉNÉRAL de l'armée de terre Alejandro Lanusse est décédé, lundi 26 août, à Buenos Aires, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait été chef de l'Etat argentin de 1971 à 1973 et, de tous les généraux qui, en ces années troublées de l'après-Peron, prirent tout à tour le contrôle du pays, il fut certainement le plus honorable.

Ce fils de patricien, conservateur et clairvoyant, avait commencé sa carrière « politique » en 1951, en participant, encore jeune officier, à un complot contre le général Peron, alors chef de l'Etat. Emprisonné, torturé, et condamné à dix ans de forteresse, il fut libéré en 1955, avec la chute du dictateur. Onze ans d'instabilité, au cours desquels cinq gouvernements successifs tentèrent de gérer l'impossible héritage de Peron, devaient porter au pouvoir, en 1966, le général Ongania, qui entreprit aussitôt une sévère répression contre les partis et les syndicats de gauche. Quatre ans plus tard, Ongania, incapable de redresser une situation marquée par des manifestations de violence sociale et politique de plus en plus fréquentes, était renversé par une junte militaire dont faisait partie le général Lanusse.

Le général Levingston, propulsé par la junte chef de l'Etat, ne devait rester à son poste que neuf mois. Le 23 mars 1971, il était congédié par Alejandro Lanusse, lequel, à peine dans la place, amorça l'ouverture politique qui allait ramener Juan Peron au pouvoir. En 1972, les partis étaient rétablis, puis la peine de mort abolie ; en 1973, après dix-sept ans d'exil, Juan Peron faisait retour dans son pays, pour être ensuite porté à nouveau à la tête de l'Etat, après une victoire électorale éclatante.

Ecartelé entre militants de droite et de gauche, le mouvement péroniste explosa bientôt. La mort du caudillo, le 1er juillet 1974, l'échec de sa calamiteuse épouse Isabel, le développement de la guérilla, devaient amener au pouvoir, en 1976, une nouvelle junte militaire qui se lança à corps perdu dans une répression d'une violence jusqu'alors inconnue en Argentine. Non seulement le général Lanusse se tint à l'écart des nouveaux dirigeants, mais ses déclarations critiques, comme un livre de souvenirs publié en 1977, lui valurent plusieurs interpellations. En 1985, après le retour de la démocratie en Argentine, Alejandro Lanusse avait accepté de témoigner au procès des anciens généraux poursuivis pour les exactions commises durant la dictature. Il n'y avait, selon lui, aucun doute que les chefs des juntes militaires avaient été au courant des actes illégaux commis sous leur autorité.

Georges Marion

Bernard Hreglich

La solitude vigilante du poète

LE POÈTE Bernard Hreglich est mort à Paris, lundi 12 août, des suites d'une sclérose en plaques. Il était âgé de cinquante-trois ans.

« J'ai un réel besoin de fuite », écrivait-il dans son premier recueil, *Droit d'absence* (Belfond), qui, paradoxalement, assura aussitôt sa présence parmi les tout premiers poètes de ce temps. C'était en 1977. Bernard Hreglich avait trente-quatre ans. Le prix Max-Jacob distinguait là une œuvre grave et lente, parlée plutôt que chantée, indifférente à toute notion d'école ou d'opportunité, assimilable au journal d'une solitude vigilante, sans colère ni dédain. N'exploitant d'aucune façon son succès, Bernard Hreglich attendra dix ans pour publier de nouveau.

Ce fut un mince recueil, *Mètre visage* (Sud-Poésie, 1986), que le jury du prix Jean-Malrieu couronna à l'unanimité. Encore sept années de retrait, ponctuées de déchirements amoureux, de condamnations du *« siècle aux épisodes carnassiers »* et d'*« abandons à l'écriture dans ce roncier parcouru de tragédie »*, et parut un important volume, *Un ciel élémentaire* (Gallimard, 1994), tout de suite salué par la critique exigeante et couronné par le prix Mallarmé, où apparaissait, disait le poète, *« le mal qui me ronge »*. Ce mal, il vient d'en mourir après avoir, malgré de perpétuelles souffrances, mis au point un ultime recueil au titre à la fois poignant et beau : *Autant dire jamais* (qui sera publié chez Gallimard le 3 octobre). A peine avait-il pu en corriger les épreuves. Il s'est *absenté* pour toujours avant de le voir paraître. En voici le bouleversant exergue : *« Ce soir, je me contenterai du silence de l'absence et de cet œillet sauvage qui fut son dernier caprice avant de perdre la raison. »*

Jean Rousselot

■ **LEV VLASSENKO**, pianiste russe, est mort, le 23 août, en Australie, à l'âge de soixante-sept ans. Né le 24 décembre 1928 à Tbilissi, il fut élève au Conservatoire de Moscou, avant de remporter le concours Franz-Liszt à Budapest en 1956 et d'obtenir le deuxième prix, derrière Van Cliburn, lors du premier concours Tchaïkovski à Moscou en 1958 – les autorités soviétiques avaient décidé de lui décerner le premier prix, mais Sviatoslav Richter fit de l'obstruction en mettant systématiquement la note maximale à l'Américain et la note minimale aux autres candidats ; devant la détermination de Richter, Nikita Krouchtchev trancha en demandant au président du jury que l'on décerne le premier prix au meilleur, de quelque pays qu'il fût. Lev Vlasenko a ensuite été professeur au Conservatoire de Moscou pendant plus de trente ans. Il eut notamment, parmi ses élèves, le pianiste et chef d'orchestre Mikhaïl Pletnev, lauréat du Concours Tchaïkovski en 1978 et fondateur de l'Orchestre national de Russie en 1990. Lev Vlassenko, qui souffrait de problèmes cardiaques, avait rejoint sa fille en Australie en 1995 et était devenu professeur au Conservatoire de Brisbane.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Cécile APPERT
et
Stéphane LAUER

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le 31 août 1996, à Mercurey (Saône-et-Loire).

28, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
Rue de la Cure,
Hameau de Touches,
71640 Mercurey.

Décès

« Dieu n'est pas le Dieu des morts mais des vivants. »
(Marc XII-27)

« Le vivant, antithèse et devenir du monde, s'éveille à la conscience et sait qu'il est amour. »

Anne-Marie Bley,
son épouse,
Henri et Monique Bley,
Anne-Catherine Bley,
Elisabeth Bley et Bernard Prieur-Smester,
Marion Bley,
ses enfants,
Pablo, Fanny, Martin et Clara,
ses petits-enfants,
Ainsi que la famille,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Maurice BLEY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
général de brigade (CR),
commandeur de la Légion d'honneur,

le 25 août 1996.

Conformément à sa volonté, son corps a été remis à une faculté de médecine. Un service religieux aura lieu ultérieurement.

Le Faure,
82210 Merles.

– Saint-Etienne, Lyon, Villeurbanne, Savigny-sur-Orge (91).

Mme Francisque Charre,
son épouse,
Michel et Huguette Charre
et leurs enfants, Stéphane,
Ingrid, Dorothée, Sophie,
Monique et Brian Pearce
et leurs fils Vincent,
Les familles Faure, Montel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francisque CHARRE.

Ses funérailles civiles auront lieu le vendredi 30 août 1996, à 15 heures. Réunion au cimetière du Soleil de Saint-Etienne. Condoléances sur registres.

– M. Pierre Chastand,
son époux,
Ses enfants et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Son frère et sa sœur,
Ses belles-sœurs et ses beaux-frères,
Toute sa famille et ses amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

Mme Denise CHASTAND,
née ISSARTE,

survenu à Mialet, le 23 août 1996.

Selon son désir, elle sera incinérée le jeudi 29 août.

Une cérémonie nous rassemblera au temple de Mialet (Gard), le vendredi 30 août, à 15 heures.

« Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »
Jean XIII, 34.

La Siguenie,
24230 Saint-Seurin-de-Prats.

– Hyères.

Mme René Eccli,
son épouse,
Ses enfants, Annabel et Diane,
M. et Mme Georges Eccli,
Mme Yvonne Biolley,
Ses belles-sœurs, beaux-frères et neveux,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès brutal de

M. René ECCLI,
directeur d'hôpital,

survenu le 23 août 1996, à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 30 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Louis à Hyères, suivies de l'inhumation au cimetière de Lagoubran à Toulon, vers 16 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme David Lewin,
Mlle Claude Kosmann,
M. Bertram Schwarzbach et Mme,
née Yvette Kosmann,
Yseult et Joseph,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur tante

Madeleine KOSMANN,
veuve de Manuel MUIÑO,

survenu le 26 août 1996, à Madrid, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Suivant sa volonté, son corps a été légué à la faculté de médecine de Madrid.

13, avenue des Ursulines,
78300 Poissy.
20, rue de Varize,
75016 Paris.

– Bernard Barataud,
président de l'association française contre les myopathies, son conseil d'administration, le directeur général et tous les membres de l'association
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie FOREST,

survenu brutalement dans sa trente-huitième année, le 24 août 1996.

Responsable du service de presse, elle s'était engagée dans le combat de l'association dès le premier Téléthon, en 1987. Les relations de confiance qu'elle avait développées avec les journalistes lui valaient le respect de tous.

L'AFM rend hommage à sa compétence, à son extrême humanité, et à sa détermination. Elle partage la douleur de son mari, de ses enfants et de sa famille.

– Mme Francine Huart,
son épouse,
Michèle Manuel, Françoise Huart, Alain Huart et Catherine Pauly,
ses enfants,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger HUART,
médecin-chef des armées (e.r.),
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 août 1996 dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu à Bormes-les-Mimosas (Var) dans la plus stricte intimité.

– Le docteur Bernard Schmitz,
psychiatre honoraire des hôpitaux,
Eric et Naoko Schmitz,
Catherine Schmitz-Chapuis,
François-Xavier Schmitz,
Delphine, Elodie, Mathilde,
Yoshiki et Hiroki,
Mme Françoise Roussel,
Anne-Marie et Philippe,
Les familles D'Hour et Schmitz,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Françoise SCHMITZ,
née D'HOUR,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente,

survenu le 26 août 1996, à Paris, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 août, en l'église Notre-Dame des Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, où l'on se réunira à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière intercommunal de Clamart dans le caveau familial.

Elle était tout sourire et toute grâce, priez pour elle.

206, boulevard Raspail,
75014 Paris.

– Nevers.

Mme Gisèle Mhun,
son épouse,
Katherine, Jean-Christophe et Carole,
ses enfants,
Les familles Druille, Faverot, Ramage,
Ses amis, ses voisins, ses collègues,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Fernand MHUN,
directeur de préfecture honoraire,

décédé le 18 août 1996, dans sa soixante-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 23 août en la cathédrale Saint-Cyr de Nevers.

15, rue Louis-Vicat,
58000 Nevers.

– Madeleine Gobeil-Noël,
son épouse,
Françoise et Bertrand Noël-Soret,
Marianne et Michel Noël-Bauer,
ses enfants,
Claire-Hélène et Pierre-Henry Drouin-Ursault,
leur fils Pierre-Etienne,
Armand Bauer,
ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
Céline Noël,
sa sœur,
Charlotte Gobeil et Sébastien Gobeil-Schoeler,
sa belle-sœur et son filleul,
Les familles Bonneru, Bereziat, Chanderlot et alliées,
Ainsi que ses amis,
ont l'immense chagrin de vous informer de la disparition subite de

Emile NOËL,
ancien secrétaire général
de la Commission
des Communautés européennes,
ancien président
de l'Institut universitaire européen
(Florence),

le samedi 24 août 1996, à l'âge de soixante-treize ans, dans sa maison d'Agliano, en Toscane.

La levée du corps aura lieu samedi 31 août, à 8 heures au funérarium, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, où il repose.

Le service sera célébré ce même jour samedi 31 août en l'église d'Alloue (Charente), à 14 heures, suivi de l'inhumation à Confolens dans l'intimité familiale.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu à Paris, en l'église Saint-Etienne-du-Mont dans le courant du mois de septembre. Un avis sera publié ultérieurement.

16, rue Gracieuse,
75005 Paris.
55, avenue Girand,
1030 Bruxelles.
6, rue Laromiguière,
75005 Paris.

– Le président de la Commission européenne Jacques Santer,
Les membres du collège,
Le personnel de la Commission,

ont la très grande douleur d'annoncer le décès de

M. Emile NOËL,
ancien secrétaire général
de la Commission (1958-1987),

survenu brutalement le 24 août 1996.

Ils expriment leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

– Le Conseil universitaire européen pour l'action Jean Monnet,
Et ses représentants de la Confédération des conférences des recteurs de l'Union européenne et des associations universitaires d'étude de l'intégration européenne (ECSA-Europe/European Community Studies Association)

font part avec grande tristesse, mais aussi avec reconnaissance pour l'esprit qu'il a su insuffler à leurs travaux,

du décès de

M. Emile NOËL,

leur président, survenu le 24 août 1996,

et expriment leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Le Père Pierre SOUILLAC S.J.

est entré dans la Paix du Seigneur, dans la soixante-deuxième année de sa vie religieuse.

L'Eucharistie sera célébrée à la résidence des Jésuites, 35, rue Montpensier, à Pau (64), le jeudi 29 août 1996, à 14 h 30.

De la part
du Père provincial de France de la Compagnie de Jésus,
et de ses compagnons Jésuites,
de M. et Mme Henri Souillac,
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Friess,
et leurs enfants,
Mme Dominique Souillac,
et ses enfants.

– Saint-Benoît-du-Sault (36).

M. Herbert R. Southworth,
son mari,
a la grande douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne SOUTHWORTH,
née MAURY,
ancien membre des barreaux de
Casablanca, Rabat, Tanger, Paris,
ancien membre
du conseil de l'ordre de Tanger,
ancien juge auprès du tribunal régional de Tanger,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 24 août 1996, dans sa quatre-vingt-quatorzième année. Les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité au crématorium de Limoges-Landouge le mardi 27 août.

– Toulouse. Paris.

Jan et Daniel Saint-Hamont,
ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Mme Yvette SAINT-HAMONT,
née MADELMONT,

survenu à Toulouse le 16 août 1996, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Elle a rejoint sa sœur,

ANDRÉA,

dans la Maison du Père.

Selon sa volonté, ses cendres ont été répandues dans le Jardin du Souvenir à Cornebarrieu.

– Mme Marcelle Tribout de Morembert,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Tribout,
ses enfants,
M. et Mme Rémi Tribout,
M. et Mme Luc Loyer,
Julien, Pauline et Vincent Tribout,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri TRIBOUT
DE MOREMBERT,**
commandeur des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
conservateur du patrimoine,
directeur honoraire des services
d'archives de la Ville de Metz,
président honoraire
de l'Académie nationale de Metz,
président honoraire de la Société
d'histoire et d'archéologie de la Lorraine,
membre du conseil de l'université
de Metz de 1970 à 1989,
directeur du Dictionnaire de biographie
française (Paris 1977-1991),

survenu à Metz, le 25 août 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 29 août, à 15 h 15, en l'église Sainte-Thérèse, à Metz.

47, allée de la Pépinière,
92150 Suresnes.

Condoléances

– Le président, Dr Patrick Masterson,
Le secrétaire général, M. Antonio Zanardi Landi,
Le corps enseignant,
Le personnel administratif,
Et les chercheurs de l'Institut universitaire européen de Florence,
font part de leur tristesse et s'associent au chagrin de ses proches à la suite de la disparition survenue le 24 août 1996, de leur ancien président et président honoraire,

M. Emile NOEL

Florence, le 27 août.

HORIZONS

REPORTAGE

La métamorphose de Michael Kinsley

HISTOIRES D'AMÉRIQUE

A travers drames, combats et réussites, les Etats-Unis d'un extrême à l'autre

Demain : Les héritiers de Selena

IL y a Washington et Washington. Le Washington du Vieux Monde et le Washington du Nouveau Monde. Michael Kinsley appartenait au Vieux Monde. *« J'ai habité vingt ans à Washington »*, dit-il, et, preuve qu'il n'est pas totalement guéri, ses yeux s'allument quand il en parle. Par *« Washington »*, il veut dire Washington DC, capitale fédérale des Etats-Unis, où siège la cour des politiciens et des *pundits*, ces redoutables commentateurs qui font l'opinion, nationale et internationale – ou croient la faire.

Michael Kinsley a été un *pundit*. Venu de Harvard, avec un détour par Oxford, il a fait le plus clair de sa carrière journalistique comme chroniqueur et rédacteur en chef d'un hebdomadaire réputé et original, *The New Republic*. Il a tâté de quelques autres magazines, *Harper's*, *The Economist* à Londres. Depuis six ans, il animait tous les soirs sur CNN, de Washington, une émission politique, « Crossfire » (« Feu croisé »), où son rôle était de se faire l'avocat de la gauche face à un partisan de la droite, généralement le populiste Pat Buchanan, ou John Sununu, ex-bras droit de George Bush. Bref, Michael Kinsley était un *pundit* brillant, célèbre et recherché.

Et puis, à quarante-cinq ans, l'an dernier, une mouche le pique. Un *« désir d'aventure »*, arrivé à mi-parcours, pense-t-il. *« J'avais envie d'essayer autre chose. »* Ce qu'il sait faire le mieux, après tout, c'est diriger des magazines. *« Et si je créais le mien ? »* Kinsley n'est pas, à proprement parler, un champion de la décision rapide. Il a hésité des mois sur une alléchante proposition de *New York Magazine*, l'a acceptée puis, quelques heures après, s'est rétracté, parce qu'il n'était pas sûr d'avoir assez envie de vivre à New York. *« A peine avais-je dit "non" que je me suis dit que j'étais un imbécile. Pendant deux ans, je me suis flagellé pour avoir refusé. »* Une pensée lui traverse l'esprit : Internet. Le réseau du cyberespace, en pleine explosion aux Etats-Unis, présente deux attraits : économique, d'abord. *« Pas de papier, pas d'expédition, donc un espoir plus rationnel, pour un nouveau magazine, de gagner de l'argent. »* Stratégique, ensuite : *« Toutes ces grandes boîtes veulent tellement s'agrandir sur Internet qu'elles sont disposées à prendre des risques. »*

Michael Kinsley approche d'abord le groupe Time Warner, mais les discussions traînent, sans aboutir. Il lit dans *Newsweek* que Microsoft, le géant du logiciel, cherche *« un grand nom du journalisme »*. *« Suis-je un grand nom du journalisme ? »*, s'inquiète-t-il auprès de Steven Ballmer, l'un des vice-présidents de Microsoft, qu'il connaît vaguement de Harvard... L'information de *Newsweek* est erronée, lui répond Ballmer, *« mais discutons quand même »*.

CE dont ils vont parler, c'est de mettre en commun la puissance technologique de Microsoft et les talents d'homme de presse de Kinsley pour créer un hebdomadaire sur le World Wide Web, cet infini réseau d'images, de textes et de données auquel on accède sur l'écran de son ordinateur par un simple branchement téléphonique (d'où l'expression être *« en ligne »* lorsque l'on se branche sur Internet). Un magazine classique, politique, économique, culturel, un magazine haut de gamme, fait par de grandes signatures, mais qu'au lieu de trouver dans sa boîte aux lettres ou chez son marchand de journaux, on ira chercher sur son ordinateur.

Son avantage sur les magazines imprimés sera, d'une part, un coût de production bien inférieur et, d'autre part, une gamme de produits technologiques que n'offre pas le support papier : le son, la vidéo, la possibilité de mettre des rubriques à jour quotidiennement, l'interaction des lecteurs avec la rédaction dans des forums de discussion en ligne, c'est-à-dire en temps réel. Moins de deux mois plus tard – *« une éternité »*, dit-il –, en novembre 1995, Michael Kinsley s'installe à Seattle, dans l'Etat de Washington. Dans l'autre Washington.

A cinq heures d'avion et trois heures de décalage horaire, sur la côte Pacifique, à deux pas de Vancouver. Un endroit où le rock s'appelle le grunge, où les gens carburent à l'*espresso* pour tromper la monotonie de la petite pluie fine, où le dernier régime de protection de la truite saumonée fait les gros titres de la presse locale, où une entreprise de jardinage fait fortune en vendant plus cher un *« compost gourmet »* prétendu intelligent, où *The Economist* et *The New Republic* arrivent avec une semaine de retard. Accessoirement, l'agglomération Seattle-Bellevue-Redmond est aussi la capitale d'une industrie à l'expansion astronomique, celle du logiciel informatique, avec Microsoft comme vaisseau amiral, dont les barons se font construire des palais futuristes sur les rives du lac Washington. A Washington DC, de l'autre côté du pays, c'est la consternation, doublée d'un brin de panique : comment Kinsley, cet aristocrate du journalisme politique, ose-t-il déserter le cocon ? Et si c'était lui qui avait raison ?

Slate (L'Ardoise), l'enfant de Michael Kinsley et de Microsoft, voit le jour le 24 juin 1996 sur http: // www. slate.com, attendu par le reste des médias avec une curiosité qui frise l'hystérie. En partie, sans doute, parce que derrière *Slate*, se profile la stratégie de Bill Gates – conquête de l'Internet, création d'un empire de presse – ; mais aussi parce que l'association du milliardaire de l'informatique et de l'intellectuel pétri de culture européenne laisse prévoir un nouveau tournant dans un univers médiatique en perpétuelle révolution. Surprise : le monde ne chavire pas. *Slate* se révèle un magazine de qualité, vivant, mais sans froufrous, avec des articles de réflexion sur la restructuration de l'économie, la campagne présidentielle, les derniers livres parus, la mode et les débats du moment. Techniquement, les fanatiques du cyberespace sont déçus : peu de gadgets, rien d'époustouflant, malgré six mois de préparation. En réalité, l'originalité de *Slate*, elle est là : Michael Kinsley a fait du grand public avec le médium du futur.

Quelques numéros de *Slate* plus tard, dans son bureau cubique, comme tous les bureaux des différents campus de Microsoft à Redmond, Michael Kinsley a presque l'air d'un patron heureux. Il a troqué son costume bleu nuit de CNN pour le style Microsoft, short et polo – *« Désolé, je ne suis pas rasé, mais ici, vous savez, ils s'en fichent complètement. »* Quelqu'un, au début, lui a dit que le seul interdit vestimentaire étaient les pieds nus à la cafétéria, *« mais même ça, ils s'en moquent : hier, j'ai déjeuné avec Bill Barnes et il était pieds nus »*.

BILL BARNES, vingt-huit ans, petit prodige vif et animé, est le directeur technique de *Slate*. *« Ils sont tous incroyablement intelligents ici »*, soupire Michael Kinsley, qui vit désormais entouré de cerveaux tout frais, que Microsoft va recruter dans les meilleures universités du pays : *« Ici, tout le monde est plus jeune que moi, plus intelligent que moi, plus sympa que moi. C'est exaspérant ! »*

Son regard se pose, à travers la vitre, sur les parasols vert et blanc de la terrasse de la cafétéria, au bord d'une cascade artificielle, juste derrière le terrain de basket où, de temps en temps, les cerveaux vont se dégourdir les jambes : *« Il faut les voir, à l'heure du déjeuner, tous ces gamins en short. Et c'est le moteur économique du pays, ça ! C'est General Motors dans les années 50 ! »*

Michael Kinsley a l'œil pétillant des curieux, interrogateur et toujours en éveil, et un humour très britannique. Célibataire endurci, il s'est trouvé un appartement au bord du lac et s'est aussitôt plongé dans le travail ; comme tout le monde à Seattle, *« je me suis acheté des chaussures de marche et un vélo, mais je n'ai guère eu le temps d'en profiter »*. Suffisamment quand même pour juger que le mode de vie de la côte Ouest *« est largement supérieur à celui de la côte Est : la décontraction, le temps, la gentillesse »*.

Ses journées commencent par la lecture de la presse quotidienne nationale (*New York Times, Wall Street Journal, USA Today*), qu'il trouve sur le palier le matin, chez lui ; même en cet âge cybernétique, le système de distribution du *New York Times* ne laisse pas de l'émerveiller. Sur la route de son bureau, il s'arrête de temps en temps dans *« un club de sport très classe auquel Microsoft vous donne droit »*, puis, en arrivant, lit le *Washington Post* en ligne sur son écran, car le vénérable quotidien de Washington DC n'est pas distribué dans ces contrées de l'Ouest.

C'est là, en évoquant le bon vieux *Washington Post* qui noircit les doigts, qu'émerge un point faible de Michael Kinsley. Non, la côte Est ne lui manque pas du tout, ni les politiciens, ni même Washington ; à vrai dire, lorsque son vieil adversaire sur CNN, Pat Buchanan, qui s'est lancé, depuis, dans la course à la Maison Blanche, est passé par Seattle l'autre jour et l'a invité à dîner, Kinsley a été frappé par le décalage entre eux : Pat Buchanan était très intéressé par *Slate*, mais de manière abstraite, explique-t-il ; pour lui, c'est *« un autre monde »*. *« J'ai eu l'impression d'être un capitaliste face à quelqu'un qui vit de subventions fédérales. »*

Non, ce qui manque à Michael Kinsley, c'est le *« buzz »*, le courant qui passe à Washington, l'atmosphère, *« les potins »*, qui l'ont convaincu qu'il fallait placer un rédacteur en chef à New York et un autre à Washington. Le *« buzz »* ne voyage pas sur Internet. *« Bien sûr, il y a le téléphone, le courrier électronique, le* Washington Post *en ligne... Ce n'est pas comme de trouver le* Post *le matin sur le pas de sa porte. »* Pourquoi ? La question l'étonne. *« Mais parce qu'on ne peut pas le feuilleter ! »* Le directeur de *Slate* est un étonnant mélange de vision et de classicisme. Il est fasciné par le potentiel de la technologie, mais n'hésite pas à dire qu'il y a *« beaucoup de conneries sur Internet »*. Il n'émaille pas ses phrases de *« virtuel »*, d'*« interactif »* ni de *« mégaoctets »* et dénonce un certain snobisme des « internautes », un conformisme ambiant qu'il qualifie de *« vanité croissante »*. Là réside, selon lui, la grande différence entre les magazines qui existent déjà sur le Web, comme *Salon* ou *HotWired*, et *Slate* : les autres « webzines » sont essentiellement centrés sur la vie du Web, la génération du Web, la cause du Web. *« Ils jouent un rôle crucial dans la sous-culture de notre pays*, souligne Kinsley. *Nous, nous faisons partie de cette sous-culture, nous sommes sur le Web, mais notre sujet n'est pas le cyberespace, il est celui des magazines traditionnels. »* *« Ne vous y trompez pas : les Américains adorent le papier »*, ajoute Bill Barnes, qui a, depuis longtemps, arrêté de regarder la télévision.

L'UNE de ses grandes surprises est le nombre de lecteurs de *Slate* qui préfèrent tirer une copie sur papier. Le support papier a, incontestablement, des avantages pratiques : l'énorme courrier (électronique), riche en propositions, suscité par un article intitulé « Chaises électriques » sur l'inconfort de la position assise pour de longues lectures sur écran, a stupéfait Kinsley. *« Evidemment*, relève-t-il, *la vraie question c'est : quand pourra-t-on emporter son ordinateur aux toilettes ? A vrai dire, ici, j'ai vu un type sortir des toilettes avec son ordinateur portable... »*

En essuyant les plâtres de leur laboratoire médiatique, Bill Barnes et Michael Kinsley ont fait beaucoup de découvertes. *« J'ai appris que la technologie est à un stade bien plus primitif que je ne l'imaginais,* dit Kinsley ; *beaucoup de choses que je pensais possibles ne le seront que dans un mois, ou dans un an... L'incompatibilité des systèmes, des butineurs* (browsers)*, des services en ligne, est bien plus problématique que je ne le pensais. »* La vraie raison, affirme un informaticien extérieur à Microsoft, c'est que chez Bill Gates, on veut tout faire soi-même, plutôt que de recourir à la technologie des autres ; en outre, les programmeurs de Microsoft, qui s'étaient concentrés jusqu'ici sur la fabrication de logiciels, connaissaient mal l'Internet. Bill Barnes, lui, a appris qu'il ne fallait pas forcer les lecteurs à absorber *« trop de technologie d'un coup »*, si l'on veut rester accessible. *Slate* va évoluer technologiquement, mais progressivement.

Pour Michael Kinsley, le moment de vérité viendra le 1er novembre, lorsque *Slate*, que quelque 70 000 lecteurs – une estimation forcément approximative – lisent aujourd'hui gratuitement, demandera à ses lecteurs de s'abonner pour 19,95 dollars (100 francs) par an.

Une grande première sur Internet, techniquement et culturellement. Le premier défi était de créer un magazine généraliste sur le Web ; le deuxième, c'est de prouver qu'il peut gagner de l'argent. Après quoi, Michael Kinsley pourra envisager de regagner le Vieux Monde, *« où tout le monde n'est pas plus intelligent que moi »*...

Sylvie Kauffmann

Anthony Russo, dessinateur, est membre du groupe New Pop. Né à Providence en 1949, il est diplômé de l'université de Rhode Island. Il collabore à de nombreuses publications, notamment le « New York Times », le « Washington Post », « Vanity Fair », « Rolling Stone ». Il réalise aussi des couvertures de livres et des campagnes publicitaires.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde* Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Liberia espère sortir de l'enfer

AVEC LES COMBATS d'avril-mai 1996, qui ont détruit en grande partie sa capitale, Monrovia, le Liberia a touché le fond. De la plus vieille République du continent africain, fondée en 1847 par des esclaves revenus des Etats-Unis, il ne reste que le territoire et une population martyrisée : 150 000 morts sur 3 millions d'habitants en six ans de guerre, 800 000 réfugiés essentiellement dans les pays voisins, 700 000 déplacés à l'intérieur du pays, des factions armées qui ont transformé des pans entiers de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest en camps de travail forcé.

De l'Etat, de l'économie, de la société, ne subsistent que quelques vestiges déformés par six ans d'une guerre sordide, dont le moteur est l'avidité de quelques chefs de factions militaires et le carburant la cruauté démente de combattants souvent recrutés avant l'âge de raison. Cette fois, on voudrait croire que le Liberia va enfin échapper à cette descente aux enfers. Une hypothèse optimiste qui s'appuie sur le changement du contexte international, qui n'a jamais été aussi favorable à une issue pacifique.

Le 17 août, les dirigeants de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) se sont réunis pour la douzième fois afin de régler la question libérienne. Cette fois, la rencontre a eu lieu à Abuja, capitale fédérale du Nigeria, sous la présidence du général Sani Abacha, chef de l'Etat nigérian. Organisée en présence des chefs de faction libériens, de représentants de l'ONU et des Etats-Unis, la réunion a débouché sur l'adoption d'un calendrier très détaillé, qui, pour la première fois, ne repose en aucune manière sur la bonne volonté des principaux acteurs libériens du conflit.

Que faire des jeunes militaires démobilisés dont on a volé l'enfance avant qu'ils ne ravagent la vie des autres ?

A chaque étape du processus, qui doit aboutir, le 15 mai 1997, à l'élection d'un nouveau président, la Cedeao s'est engagée à contrôler, avec l'appui des Nations unies, l'effectivité du désarmement et de la démobilisation des combattants. Les dirigeants de faction ont été menacés de sanctions en cas de non-respect du calendrier. On a même évoqué leur traduction devant un tribunal international.

Cette fermeté est nouvelle. Depuis la nuit de Noël 1989, qui vit le passage de la frontière ivoiro-libérienne par les guérilleros du Front national patriotique du Liberia (NPFL) de Charles Taylor, presque tous les pays d'Afrique de l'Ouest et certaines grandes puissances occidentales ont essayé de tirer les marrons du brasier libérien. Riche en caoutchouc, en bois, en fer, en diamants, le Liberia n'est pas une proie négligeable. Mais il est devenu une plaie ouverte qui affaiblit toute la région.

Tout au long du conflit, le Nigeria, la superpuissance régionale avec nettement plus de 100 millions d'habitants, a pris la direction de la force d'interposition ouest-africaine (Ecomog), dont il a fourni l'essentiel des effectifs. Ce sont les troupes nigérianes, qui, en 1990 et 1992, ont empêché le NPFL d'entrer dans Monrovia. Mais, si le Nigeria a assuré, pendant une longue période, la sécurité des populations dans la zone de Monrovia, il a aussi joué avec le feu, favorisant l'émergence de nouvelles factions, comme le Conseil pour la paix au Liberia (LPC) de George Boley.

Le 19 août 1995, la Cedeao se réunissait, déjà, à Abuja. Ce sommet était marqué par un spectaculaire renversement d'alliances. Le Nigeria lâchait les petites factions et se tournait vers Charles Taylor. Le chef de guerre entrait pacifiquement dans Monrovia pour être admis au sein du Conseil d'Etat, qui tint provisoirement lieu de présidence collégiale. Les mois suivants furent marqués par une accalmie des combats en brousse, par une relative reprise économique, et par un développement spectaculaire des activités des agences de l'ONU et des organisations nongouvernementales (ONG).

Mais l'ouverture de Monrovia se fit dans les deux sens et, à l'appel de leurs chefs, les combattants y affluèrent en masse. Pendant ce temps-là, les membres du Conseil d'Etat (où siégeaient Charles Taylor, Alhaji Kromah, et George Boley) dépensaient l'essentiel de leur énergie [illegible] les prérogatives matérielles et protocolaires.

C'est finalement l'une des plus petites des factions, la branche krahn de l'Ulimo, qui a enclenché, en janvier 1996, le processus qui a mené à la catastrophe d'avril : l'Ulimo-k, dont le chef, Roosevelt Johnson, n'avait pas été admis au Conseil d'Etat. Roosevelt Johnson a multiplié les provocations à l'égard de Charles Taylor et Alhaji Kromah, qui s'autoproclamèrent « forces gouvernementales » pour essayer d'arrêter le chef krahn, le 6 avril, sous l'oeil complaisant de l'Ecomog. Cette tentative suscita la constitution presque instantanée d'une coalition krahn réunissant l'Ulimo-k, le LPC et les vestiges des Forces armées libériennes (AFL) remaniées sous la dictature du sergent Doe, qui était lui-même krahn.

Les Krahns ne représentent qu'environ 5 % de la population et ont accumulé à leur encontre assez de réprobation, depuis les années Doe, pour craindre qu'un écrasement militaire ne débouche sur de terribles représailles. En face, la coalition Taylor-Kromah, si elle reposait sur une base plus large, apparaissait comme l'addition des émanations militaires de différentes communautés. Aujourd'hui, presque trois mois après le début des combats, Monrovia est une ville divisée selon des lignes ethniques que l'on ne franchit qu'en fonction de son appartenance.

Enfin, il est une question que les accords d'Abuja ont laissée entière. S'il est prévu de démobiliser et de désarmer les dizaines de milliers de combattants (sans doute 50 000), personne ne sait ce que l'on pourra faire de ces jeunes gens dont on a volé l'enfance avant qu'ils ne ravagent la vie des autres. Certaines organisations humanitaires hésitent à redémarrer le programme *« guns for school »* (des fusils en échange de l'école), qui assurait la scolarisation des combattants remettant leurs armes, favorisant ainsi d'anciens criminels, au détriment des enfants restés pacifiques. Trouver un équilibre entre la justice et la compassion, entre la neutralisation d'êtres à qui l'on a enlevé tout système de référence et leur réintégration, voilà la tâche la plus ardue qui attend le Liberia.

Thomas Sotinel

Le Monde

ÉDITORIAL

Le nouvel esclavage

ENTRE stupeur et révolte, le monde semble découvrir, ces jours-ci, l'un de ses pires fléaux, l'exploitation sexuelle des enfants. Sous l'émotion d'un drame, celui des fillettes de Charleroi, et à la faveur d'un congrès, prévu de longue date à Stockholm, les opinions prennent la mesure d'un désastre aux mille facettes : prostitution, trafic et vente d'enfants, tourisme sexuel, pédophilie, pornographie. Un million d'enfants sombrent chaque année dans cette tragédie silencieuse.

Ce scandale est ancien. Dans certaines sociétés féodales d'Asie, la prostitution enfantine s'est transmise par tradition ancestrale. La misère, qui explique mais jamais n'excuse, en a fait une forme ultime de travail forcé, nourrie de l'ignorance et des préjugés, notamment du mépris à l'égard des filles et des femmes. Mais le phénomène s'est aggravé depuis une ou deux décennies, au point de devenir universel, sous l'effet conjugué d'évolutions sociales, technologiques, culturelles : urbanisation démesurée, accentuation des disparités économiques, écroulement des protections familiales et communautaires, essor d'un tourisme de masse, généralisation du marché et des tentations qu'il sécrète – aussi – chez les plus pauvres des victimes. Les percées foudroyantes de la modernité informatique accélèrent la propagation du mal, notamment en matière de pornographie, et compliquent la répression.

A Stockholm, les orateurs appellent à la croisade contre cette nouvelle forme d'esclavage. La tenue même de ce premier congrès marque un tournant décisif dans la prise de conscience internationale. Le voile de la honte s'est levé sur le commerce du sexe. Aucun gouvernement ne pourra désormais plaider l'ignorance. Les remèdes sont multiples : réprimer, en appliquant les lois existantes, en renforçant l'arsenal juridique, en améliorant la coopération interpolicière ; prévenir, en informant les familles, les opinions, les autorités, en combattant la pauvreté, l'ignorance, les préjugés, en valorisant l'image que certaines sociétés ont de leurs enfants, et que ceux-ci ont d'eux-mêmes ; secourir et réinsérer les victimes, domaine où l'essentiel reste à faire.

Il faut se garder d'un optimisme excessif, tant il s'agit d'une entreprise de très longue haleine. Certains pays, en quête de respectabilité, ont commencé à s'atteler au problème. D'autres s'apprêtent à les imiter, car ils craignent que les ravages du sida chez les jeunes prostituées ne tournent à la catastrophe sanitaire. Mais les pédophiles et les pornographes sont retors, bien organisés, et souvent au-dessus de tout soupçon. Les mafias du sexe sont puissantes et fort motivées, trouvant dans cette nouvelle activité criminelle, souvent mêlée au trafic de la drogue, un pactole assuré aux moindres risques. Elles obligent au silence les politiciens et les policiers qu'elles corrompent.

Et pourtant, à Charleroi, à Stockholm, et ailleurs, le sentiment prévaut que cette bataille doit être gagnée, et aussi vite que possible. Car aucune société moderne ne peut garder sa dignité si elle se montre incapable de protéger ses enfants contre ces crimes extrêmes.

« Etonnons-nous des soirs mais vivons les matins »

par Alain Bergounioux

AINSI, la fin du XXe siècle apporterait une réponse définitive aux doutes déjà exprimés à la fin du XIXe siècle : l'idée de progrès serait bel et bien morte. Nous serions entrés dans l'âge du scepticisme qu'alimentent les actuelles déceptions de notre *« désordre mondial »*.

LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

Le procès n'est pas neuf. Nietzsche avait déjà dénoncé dans le progrès l'idéologie fallacieuse de la modernité. Mais du constat que l'homme est toujours l'homme, qu'aujourd'hui comme hier il peut être bon ou mauvais, et, le plus souvent, l'un et l'autre, il est erroné de conclure qu'il n'y a pas de progrès de la civilisation. Les métaphores qui passent de l'individu à la société sont toujours tentantes mais elles sont illégitimes.

Les grands penseurs des Lumières, et Kant le premier, n'ont pas ignoré la liberté de l'homme, sa capacité de dire oui ou non à la vertu. Ils ont essentiellement pensé que l'utilisation par l'individu de la raison émancipée de toute autorité favorisait l'amélioration de l'homme. Les faiblesses anthropologiques des philosophies de l'histoire de la fin du XIXe siècle, qui ont pu donner à croire que la construction d'un homme *« nouveau »* était possible, ne ruinent pas le message central des Lumières. Reconnaître l'ambivalence de l'homme et la nécessaire continuité d'un effort sur lui-même ne conduit pas à une attitude nihiliste qui ne laisse plus en réalité de refuge que dans des autoritarismes, ennemis de l'individu et de sa liberté.

Dire, comme les « nouveaux philosophes » dans les années 70, que le marxisme a créé le goulag, c'est refuser de voir, aujourd'hui comme hier, qu'il y a eu plusieurs héritages du marxisme. Léon Blum n'était pas Lénine, tous deux pourtant se voulaient fidèles à Marx, mais le premier mettait en avant la maturation des idées et ne sacrifiait rien de l'humanisme alors que le second privilégiait le volontarisme politique et jugeait de tout selon du point de vue de classe. Savoir quelle était l'interprétation juste importe peu ici. Constatons seulement qu'il y a eu plusieurs politiques tirées du marxisme, que les bilans n'ont pas été les mêmes, loin de là, et que les actions historiques demandent des analyses précises.

Cette fin de siècle justifie-t-elle un pessimisme plus radical qu'en 1918 ou en 1945 pour les progrès de la civilisation ? Pour avancer une réponse, il convient de faire une distinction entre les représentations et la réalité.

Il n'y a aucun doute sur les progrès de civilisation et pas seulement dans la civilisation occidentale. Les connaissances toujours plus nombreuses apportées par la science, l'allongement spectaculaire de la durée de la vie, la diffusion de l'instruction, le confort de vie pour une partie croissante de la population, l'existence d'institutions démocratiques plus nombreuses... Tout cela, les générations précédentes l'ont touché réellement du doigt, particulièrement durant les « trente glorieuses », tout cela continue, mais tout cela a aussi un prix, crée des effets pervers, ne protège pas de régressions possibles et nourrit des inquiétudes légitimes (le nucléaire, la pollution, la diffusion des armements...).

Personne ne peut donc dire qu'il n'a pas vu le progrès, mais personne ne devrait en avoir une représentation faite de confiance naïve. Nous vivons donc ce paradoxe dont il ne faut ignorer aucune des deux faces. Les difficultés économiques et sociales que connaît notre pays, avec beaucoup d'autres, mais pas avec tous – car la « crise » économique actuelle n'est pas mondiale –, créent une morosité et des incertitudes supplémentaires. Mais elles n'ont pas à changer notre attitude vis-à-vis des paradoxes du progrès. Les difficultés actuelles créent aussi des opportunités : l'ordre de Yalta n'était pas un idéal, et tout n'est pas désordre dans le monde d'aujourd'hui, des régulations se cherchent, particulièrement en Europe, la prise de conscience de notre responsabilité écologique vis-à-vis de la planète devient une réalité, la mondialisation crée aussi une communication généralisée qui fait, à la fois, prendre conscience à l'humanité de son unité et peut lui permettre de comprendre la nature des différences, etc.

L'idée d'un avenir souhaitable n'est donc pas irreprésentable, qu'il soit incertain est autre chose. La linéarité ne peut entrer dans notre conception du progrès. Mais il n'y a pas de raison de mener aujourd'hui plus qu'hier une critique apocalyptique de l'idée de progrès. Nous avons besoin, au contraire, de reconstruire une conception progressiste de l'action humaine à condition que nous assumions la division de l'homme lui-même et la pluralité des cultures.

Alain Bergounioux *est historien et membre du secrétariat national du PS.*
(Le titre de l'article est extrait d'un poème de Guillaume Apollinaire.)

La modernité est terminée

par Bruno Latour

IL faudrait peut-être faire pour la modernité ce que François Furet a fait pour la Révolution française : montrer comment l'idée de révolution fut active en 1789 mais ne suffit pas à définir le sens des événements qui s'y déroulèrent. Il semble qu'il en soit de même pour le « progrès ». On a longtemps défini la modernité par une flèche du temps bien orientée qui nous arrachait à notre passé archaïque pour nous acheminer vers un avenir plus ou moins radieux. Cet avenir, on le définissait toujours par une séparation plus grande entre, d'une part, les sentiments, les valeurs et, de l'autre, les trois divinités de l'Efficacité, de la Vérité, de la Rentabilité.



LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

Le sentiment du progrès dépendait donc étroitement de la certitude que, plus tard, nous serions enfin capables de distinguer nettement les faits et les valeurs, même si, dans notre passé lointain, nous mêlions encore les deux. La modernisation était à ce prix : *« Faisons table rase du passé, devenons enfin résolument modernes. »*

Or, plus personne aujourd'hui ne prononce le mot de *« modernisation »* sans interrogation, remords, scrupules. On se demande ce que l'on va perdre avant de saisir ce que l'on va gagner. J'ai entendu des agriculteurs qui appelaient *« agriculture moderne »* celle de leurs parents, et désignaient ainsi une forme dépassée, démodée, de productivisme et d'aménagisme. Les postmodernes ont eu raison de s'emparer de ce sentiment. Ils ont senti que la flèche du temps n'allait plus droit. Qu'elle se tordait dans tous les sens et ressemblait davantage à un spaghetti dans un plat de spaghettis qu'à l'escalier du progrès *« qui toujours monte et jamais ne descend »*, comme le dit Péguy dans *Clio*, la plus belle méditation jamais écrite sur le sens du progrès.

Mais, si les postmodernes ont un sentiment juste de ce qui est terminé – la modernisation est nécessaire et elle va droit –, ils ne savent comment désigner ce qui commence, ou ce qui, peut-être, n'a jamais fini. C'est à ce point que la solution de Furet peut être utile. Bien que l'idée de progrès ait été efficace, qu'elle ait servi pour choisir certaines combinaisons de facteurs, pour accélérer certains choix techniques ou économiques, elle ne saurait décrire ce qui s'est passé en Europe depuis trois siècles. Les sciences, les techniques, les marchés, n'ont jamais eu l'aspect lisse, objectif, progressif, inhumain que les Européens ont souhaité leur donner afin de construire leur idée de progrès.

Au lieu de nous arracher à un passé archaïque, les sciences et les techniques nous ont au contraire plongé, toujours davantage, dans une riche matrice anthropologique que Michel Serres, parmi beaucoup d'autres, a magnifiquement décrite. Plus personne n'attend des chercheurs travaillant sur la « vache folle » qu'ils simplifient enfin pour nous l'incroyable imbroglio qui brasse le marché de la viande, la construction de l'Europe, la structure tridimensionnelle des protéines et l'étal des bouchers. Derrière nous peut-être, dans le passé, nous confondions les faits et les valeurs, les sciences et les politiques, mais devant nous, à coup sûr, le noeud qui relie les faits, ce que sont les choses et les valeurs, ce que veulent les humains, se trouvera plus serré encore, plus indémêlable.

Du coup, nous pouvons faire une tout autre hypothèse que celle de la *« fin du progrès »*. Nous n'avons jamais été modernes à la manière dont les modernisateurs l'ont pensé. Nous n'avons jamais avancé vers un surcroît d'efficacité et de rentabilité qui nous éloignerait toujours davantage d'un passé archaïque. De ce fait, nous n'assistons pas à la *« fin du progrès »*, mais seulement à la fin de l'idée de progrès comme seule analyse de l'histoire européenne.

Des peuples qui n'osent plus manger de la viande de peur de devenir fous, qui n'osent plus faire l'amour de peur de se rendre malades, qui n'osent plus presser le bouton d'un aérosol de peur que le ciel ne leur tombe sur la tête, ne sont plus ni modernes, ni post-modernes, ni barbares ; ils sont revenus à la commune humanité, à ce que l'anthropologie a toujours décrit chez *« les autres »*. Lorsque l'on se décide à mêler, dans une même vie collective, des sociétés d'humains et une société plus vaste encore d'objets, de prions, de neutrinos, de virus, de puces et de réseaux câblés, il faut *« faire gaffe »*, il faut prendre soin de toutes les connexions.

L'ancienne idée de progrès, celle que nous avons quittée récemment, permettait de ne plus faire attention, elle libérait de toute prudence, de toute précaution ; la nouvelle idée apparaît plutôt comme ce qui oblige à la prudence, au choix sélectif, à un triage minutieux des possibles. Ce qu'Ulrich Beck et Anthony Giddens, dans *Reflexive Modernity* (Stanford University Press), appellent *« la modernité réflexive »*, ou la *« seconde modernité »*, celle qui commence sous nos yeux et qui rend l'Europe beaucoup plus intéressante.

Alors que l'ancienne idée de progrès permettait d'échapper aux complications inutiles du passé, voici que la nouvelle nous replonge toujours plus profondément dans les complexités de l'anthropologie classique. En redevenant comme les autres après la fin d'une parenthèse de trois siècles pendant laquelle les Européens se sont crus radicalement différents des *« autres »*, nous ne perdons pas notre âme, nous retrouvons notre humanité. Nous allons enfin comprendre le sens du mot *« civilisation »* qui ne voudra plus dire *« balayer le passé pour se moderniser à l'européenne »*, mais *« trier parmi les possibles »* et surtout *« rendre la vie invivable aux simplificateurs »*.

La fin de l'idée de progrès n'est que l'effet lointain sur les Européens de cet immense soulèvement de l'Asie qui clôt bien sûr la parenthèse de la modernisation, mais qui ouvre aussi à une négociation, de dimension planétaire, sur la nature d'une vie civilisée. En ne perdant qu'une fausse idée de notre propre histoire, nous contribuerons davantage à celle qui reste à faire qu'en nous désespérant de ne plus voir darder la flèche du temps.

Bruno Latour *est philosophe.*

DEMAIN
« La décadence d'un concept moderne »
par Dominique Lecourt

Les trois dimensions du débat sur l'immigration

par Jacques Fournier

LES problèmes de l'immigration, sur lesquels le dénouement brutal de l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard vient d'appeler l'attention des Français, se posent à trois niveaux : celui de la politique à mettre en œuvre, celui de la loi à établir, celui enfin de l'application qui doit être faite de cette loi. L'accent a été mis par la force des choses sur la troisième dimension. Mais le débat doit englober aussi les deux premières.

Sur le terrain de la politique, il faut avoir le courage d'aborder la question fondamentale : la France doit-elle aujourd'hui admettre sur son sol de nouveaux immigrants ? Sa tradition et ses intérêts lui commandent, à mon avis, de répondre affirmativement à cette question. Un volant raisonnable d'immigration est facteur de dynamisme pour notre économie, d'enrichissement pour notre vie sociale. Il ne pourra pas être indéfiniment refusé compte tenu de notre environnement international. Notre pays se doit de retenir cette orientation et de la proposer à ses voisins européens.

En agissant de la sorte, la France se conformerait non seulement aux valeurs de solidarité autour desquelles s'est construite son image dans le monde, mais aussi aux principes qui sous-tendent l'actuel ordre économique international. Au moment où la libre circulation des marchandises et des capitaux, la libre implantation des entreprises s'affirment comme un dogme que les institutions internationales s'appliquent à faire respecter sur l'ensemble de la planète, comment justifier que seul le libre établissement des hommes reste durablement prohibé ?

Sur le terrain de la loi, les événements dont l'église Saint-Bernard a été le théâtre nous rappellent deux exigences essentielles que les autorités de l'État devraient avoir à cœur de faire respecter : la clarté et la stabilité de la législation applicable aux étrangers.

Les deux questions sont liées. Les modifications incessantes apportées au cours des deux dernières décennies aux règles applicables en matière tant de nationalité que de droit au séjour ont engendré un maquis de plus en plus inextricable de textes. Les lois dites « Pasqua » n'ont fait qu'aggraver cette situation en apportant leur lot de restrictions et de complications supplémentaires et en venant ainsi entraver le processus d'intégration en cours de bon nombre de familles.

Le moment n'est-il pas venu de remettre à plat ces textes et, une fois pour toutes, de les adoucir et de les simplifier ? N'est-il pas possible d'imaginer une procédure qui permette de dégager sur ce point un certain consensus, dont les enquêtes d'opinion nous montrent qu'il existe sans doute au niveau du pays ? Et ne peut-on demander aux grands courants démocratiques de cesser de faire de la situation des étrangers, c'est-à-dire de leur vie personnelle et familiale et de leur avenir et de celui de leurs enfants, l'enjeu dérisoire de nos luttes électorales internes ?

Reste enfin le niveau de l'application de la loi. Ce qui vient de se passer à l'église Saint-Bernard constitue l'exemple même de ce qu'il faudrait pouvoir éviter : laisser se cristalliser puis pourrir une situation jusqu'à un point où on ne peut plus raisonnablement en sortir que par la négociation ; prétendre alors la régler par la force après une consultation juridique dont le moins qu'on puisse dire est que les conséquences en ont été bien hâtivement tirées.

Dans son avis, qu'a publié *Le Monde*, le Conseil d'État a rappelé que le gouvernement disposait, en matière de régularisation de la situation des étrangers, d'un très large pouvoir d'appréciation. Certes, dans aucune des situations qui lui étaient soumises il n'y avait un droit à régularisation. Mais dans toutes ces situations, y compris celle des demandeurs d'asile déboutés, il était possible d'y procéder. Dans ce cadre, l'appréciation gouvernementale relevait de ce que les juristes appellent l'opportunité. Dans certaines hypothèses, cependant, des considérations de droit – application du principe du droit à une vie familiale normale et gravité exceptionnelle des conséquences d'une mesure éventuelle d'éloignement – pouvaient intervenir également.

Le gouvernement semble avoir choisi de n'envisager la régularisation que dans ces hypothèses. Il en avait sans doute le pouvoir, mais, contrairement à ce qui a été dit ici ou là, l'application de la « loi républicaine » ne lui imposait nullement d'agir de la sorte.

Cette loi républicaine, quiconque a suivi de près le dossier d'un immigré en quête de ses « papiers » sait quel parcours d'obstacles il faut souvent franchir pour la faire appliquer même quand elle est favorable. Quelles lenteurs, quelles rebuffades, quelles humiliations il faut parfois accepter avant de se voir reconnaître un droit au séjour ou à la nationalité !

Le pouvoir politique ne se serait pas diminué en montrant dans cette affaire que la loi républicaine peut aussi être appliquée avec générosité.

Jacques Fournier *est conseiller d'État.*

Lettre à mon évêque, Jean-Marie Lustiger

par Jean-Pierre Mignard

COMME tous les lecteurs du *Monde*, j'ai pris connaissance de votre déclaration du 23 août, quelques heures après l'intervention de la police à la chapelle Saint-Bernard. Vous évoquez, avec la hauteur habituelle de votre pensée, *« l'équilibre économique du monde, la culture et le destin des nations européennes »*. Vous stigmatisez *« ces pays qui contreviennent, pour se protéger, aux règles d'humanité qui sont leur noblesse »*.

Le citoyen vous sait gré de la justesse du propos, mais le catholique n'y trouve pas son compte. Vous refusez de vous prononcer sur un ordre d'évacuation, pris par arrêté, transmis à l'archevêché alors que cette évacuation avait déjà commencé. Ce manque de courtoisie, à défaut d'égards, n'avoue-t-il pas tout ? Pensait-on que vous feriez sonner le tocsin ?

Pourtant l'affaire n'est pas mince : un lieu de culte investi, des portes brisées, des fumigènes dedans et des matraques dehors, une prière interrompue par la force, des hommes séparés des femmes et des Noirs séparés des Blancs. Vous évoquez un *« débat-spectacle »* et *« le simulacre de la rue et de la pression symbolique »* pour critiquer l'action des sans-papiers et, au premier chef, cela est transparent, leurs soutiens. Etes-vous allé, Eminence, à Saint-Bernard ? Si oui, vous y avez vu des hommes alités qui ne s'alimentaient plus.

> « Catholicon », en grec, veut dire universel, et, sans l'avoir appris, les sans-papiers l'avaient compris

Est-ce si incompréhensible pour une religion qui prescrit le carême comme moyen d'accéder à Dieu, à soi et aux autres ? Des enfants qui jouaient dans un confessionnal ? Mais les petits enfants ne sont-ils pas bienvenus dans la maison de Jésus de Nazareth ? Il y avait certes là des musulmans, des savants, des saltimbanques, des « associatifs », des gauchistes de toujours, des sans-Dieu impénitents et un prêtre de votre diocèse qui *« parlaient en cœur »*, pour dire comme saint Paul. Bref, cela faisait un peu désordre, c'est vrai, c'était une humanité, tout simplement, mécréante peut-être, mais sublime assurément puisque fraternelle. Et ce débat qu'avec sincérité, on le sait, vous souhaitez, on le leur devra. On le leur doit déjà. Voyez jusqu'ici combien les gens *« raisonnables »* ont été entendus...

Eminence, les Africains sans papiers n'ont pas été manipulés, comme imprudemment vous le suggérez. C'est précisément le contraire. Ils ont subverti nos conforts, nos paresses, nos peurs, si humaines, pour réveiller, révéler, une meilleure part de nous-mêmes. Ils nous rappellent à nos devoirs, nous qui sommes d'un pays qui depuis Clovis et la Révolution française, n'en finit pas de prendre le monde à témoin. Les sans-papiers ont choisi un temple catholique et cela crée des obligations, n'est-ce pas ? *Catholicon*, en grec, veut dire universel, et, sans l'avoir appris, ils l'avaient compris. Ceux qui parlent de profanation sont ceux-là mêmes qui crachaient sur le visage du Christ.

Monsieur le Cardinal, cher Père, puisque, sur ordre, une église de votre diocèse a été saccagée, nous sommes de nombreux, très nombreux catholiques à vous demander, avec l'autorité qui naturellement est la vôtre, d'appuyer une souscription, relayée par vos confrères dans les autres diocèses de France, aux fins de réparer les dégâts matériels, première étape symbolique, de la réparation des dégâts politiques, sociaux et humains, avec la mention suivante, sur compte bancaire, *« Saint-Bernard – Paroisse d'honneur et de charité »*.

Jean-Pierre Mignard *est avocat à la Cour, maître de conférences à l'Institut d'études politiques.*

L'économie européenne prise au piège

Suite de la première page

Le prix réel du pétrole est, depuis le contrechoc pétrolier, voisin de son niveau d'avant le premier choc pétrolier. L'intégration de la Russie – dont les réserves pétrolières sont considérables – aux échanges internationaux rend la probabilité de son augmentation future négligeable.

La globalisation des marchés financiers, en modifiant les rapports de force au profit des détenteurs de capitaux qui n'ont aucun intérêt à l'inflation, rend structurellement improbable le retour de la hausse des prix.

La mondialisation des échanges intensifie partout la concurrence, au point que la baisse des prix devient l'éventualité la plus probable et la possibilité d'une baisse des salaires de plus en plus sérieuse. Peu d'entrepreneurs aujourd'hui organisent leur programme de production sur la base d'une anticipation de hausse de prix, et tous recherchent de façon plus déterminée une baisse de leurs coûts salariaux.

Enfin, le chômage de masse a modifié radicalement les rapports de force sur le marché de travail, rendant improbable une course prix-salaires, même si un choc de nature inflationniste se produisait. Naguère la dépréciation d'une monnaie engendrait l'inflation ; aujourd'hui, comme le montrent les exemples italien, anglais et même américain, une telle dépréciation ne parvient même pas à interrompre le cours de la désinflation. Partout en Europe la part des salaires dans le revenu national a considérablement baissé, en dessous de son niveau des années 60. La dynamique du chômage de masse étant toujours présente, ce que jadis on appelait la loi d'airain des salaires continue d'œuvrer pour que cette baisse se poursuive. C'est donc à reculons que se fait aujourd'hui la course prix-salaires.

Ces tensions déflationnistes, à l'œuvre partout, ont déjà produit leurs effets sur le taux d'inflation qui est aujourd'hui plus bas en Europe qu'au début des années soixante ; mais surtout, elles ont suscité une déflation ouverte du prix des actifs, immobiliers notamment, et donc une baisse de la valeur des patrimoines.

Le patrimoine d'un ménage résulte du cumul de ses efforts passés d'épargne. Epargner, c'est certes renoncer à une consommation présente, mais en vue d'une consommation future, comme l'épargne-retraite ou l'épargne-logement par exemple. C'est donc un report dans le temps de la consommation. Le patrimoine mesure ainsi la capacité de dépenses futures du ménage. Si, en raison d'une déflation du prix des actifs, sa valeur baisse, le pouvoir d'achat que le ménage pourra exercer à l'avenir en sera réduit. Pour rétablir, serait-ce partiellement, ce pouvoir d'achat le ménage n'aura d'autres ressources que d'épargner davantage, en réduisant sa consommation. Le ménage arbitre entre dépenses futures et dépenses présentes, et se voit contraint de baisser les unes et les autres en conséquence de la diminution de son patrimoine. La baisse de ses dépenses présentes réduit les débouchés des entreprises. Celle de ses dépenses futures conduit logiquement à une baisse de l'investissement et donc à une détérioration des perspectives de croissance.

Le dessin d'une politique économique ne peut être indépendant de la réalité des déséquilibres économiques que l'on cherche à réduire. C'est le principe de réalité. L'inflation est devenue une menace imaginaire, et les efforts que l'on continue de faire pour en protéger la société, sont autant de ressources que l'on soustrait au véritable combat qu'il s'agit de conduire, celui pour la croissance et l'emploi. Que les nouvelles du vrai front soient alors mauvaises ne doit guère étonner : les prévisions de croissance sont toujours révisées à la baisse, la décrue du chômage sans cesse reportée à un avenir plus lointain. La société désespère, et les appels au retour de la confiance ne peuvent rien y faire : la baisse de la valeur des patrimoines, le chômage de masse, la précarisation du travail, la dégradation sociale des classes moyennes, l'absence de perspectives salariales, sont autant de facteurs objectifs qui constituent la réalité quotidienne des populations.

Pourquoi l'Europe, au lieu de remédier aux tensions déflationnistes à l'œuvre, cherche-t-elle au contraire à les accroître en pratiquant des politiques de surévaluation de ses monnaies ? Une singularité européenne peut expliquer que le combat contre l'inflation ait redoublé d'intensité alors même que la désinflation se poursuivait. Dans un univers où les pressions déflationnistes dominent, peuvent apparaître, sous l'effet de chocs spécifiques, telle l'unification allemande, des tensions inflationnistes localisées. On a feint de croire que le retour de l'inflation à la fin des années 80 était un problème européen ; c'était en vérité un problème allemand.

> L'inflation est devenue une menace imaginaire et les efforts que l'on continue de faire pour en protéger la société sont autant de ressources que l'on soustrait au véritable combat pour la croissance et l'emploi

Sait-on que l'Allemagne fut le seul pays européen à avoir connu dans la période 1991-1993 un taux d'inflation plus élevé que dans la première moitié des années 80 ? Sait-on encore qu'en cette période, et pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, le taux d'inflation fut en Allemagne plus élevé que la moyenne européenne ? Que l'Allemagne dut faire, depuis le début des années 90, un effort de désinflation comparable à celui qui fut fait par l'ensemble de l'Europe à la suite du second choc pétrolier, peut expliquer que les autorités monétaires allemandes se soucient peu des tensions déflationnistes en cours. C'est que l'épisode d'inflation que l'Allemagne fut seule à connaître dans les années 90 n'était que le symptôme d'un processus réel favorable de forte croissance économique et d'augmentation du taux d'investissement. Ce dernier est aujourd'hui supérieur de trois points à son niveau de la fin des années 80, alors qu'il a baissé de près de deux points en France !

Mais ce qui fut pour l'Allemagne une bonne stratégie ne l'était point du tout pour les autres pays européens, qui pourtant l'adoptèrent. Quelques chiffres permettent de jeter un éclairage cru sur la politique monétaire de l'Europe dans l'après-unification allemande. De 1991 à 1993, le taux d'intérêt réel court en Europe fut de 5,90 %, alors que de 1981 à 1985, il n'atteignit que 3,60 %. Les évolutions en France furent encore plus paradoxales, puisqu'en moyenne le taux d'intérêt réel court atteignit 7 % de 1991 à 1993 – bien que le taux d'inflation français fût le plus faible d'Europe. Il n'est pas de justification connue à une telle politique, et l'on ne pourra nier longtemps encore qu'elle participera à l'aggravation et du chômage et des déficits publics dans les années 90.

La réduction des dettes et déficits public en une période où apparaissent des tensions déflationnistes réelles est une opération éminemment complexe. Faible croissance, augmentation du taux d'épargne et baisse de nombreux prix tarissent les recettes fiscales et font spontanément augmenter le déficit. L'effort de restriction doit être rude pour compenser cette tendance spontanée. Le danger est alors qu'il vienne aggraver les tensions déflationnistes existantes. C'est pourquoi il convient simultanément de tenter de mettre fin à ces tensions. Une politique monétaire expansionniste est à l'évidence indispensable, comme le serait toute mesure qui permet d'accroître le revenu disponible des ménages : baisse de l'impôt sur le revenu, certes, mais aussi baisse des cotisations sociales salariées pour que chacun puisse bénéficier d'une augmentation de pouvoir d'achat.

On pourrait certes imaginer une politique qui ne se soucierait nullement de ces tensions. Après tout, une baisse suffisante des prix à la consommation pourrait rétablir la valeur réelle des patrimoines. Au lieu de tenter de freiner la baisse des salaires, il faudrait au contraire supprimer les obstacles qui l'empêchent, notamment certaines dispositions trop généreuses de la protection sociale. En prime, les déficits sociaux en seraient réduits.

C'est oublier que la déflation engendre mécaniquement une augmentation du poids des dettes, et que même si tous les prix baissaient également, de façon à ce que par exemple le mètre carré en France conserve sa valeur réelle, ceux qui se sont endettés seraient condamnés à l'insolvabilité et à la faillite. Et qu'adviendrait-il de la dette publique et de son service dans un environnement de déflation ouverte ?

Aucune réforme structurelle, aucune tentative de réduire significativement le déficit budgétaire ne peut donc vraiment aboutir si priorité n'était pas donnée à l'éradication des tensions déflationnistes. Comment autrement retrouver le chemin de l'investissement et donc de la croissance ? Comment réduire notre déficit d'avenir si l'on renonce d'emblée à progresser ?

Mais les exigences de la construction européenne et les critères de Maastricht ne permettent pas de telles politiques, dira-t-on. Cela est faux. Depuis le début des années 80, l'Europe s'était donné comme objectif principal, si ce n'est unique, la désinflation. Reconnaître que cet objectif a été atteint, et au-delà, ne constitue pas en soi un renoncement à l'idée européenne. Au contraire, refonder l'Europe sur des objectifs plus essentiels – le progrès des niveaux de vie et des perspectives d'accomplissement personnels par l'emploi – ne pourrait que lui donner un visage plus sympathique.

Jean-Paul Fitoussi

★ Le débat économique continue demain dans *Le Monde* avec un article d'Alain Madelin, ancien ministre de l'économie et des finances.

RECTIFICATIFS

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA LYONNAISE DES EAUX

Dans le tableau sur les chiffres d'affaires semestriels des entreprises (*Le Monde* du 22 août), les chiffres concernant la Lyonnaise des eaux comportaient une erreur. Ce groupe a réalisé au premier semestre 1995 un chiffre d'affaires de 49 milliards de francs et non de 43,9 milliards, chiffre *pro forma*, recalculé suite à des cessions d'actifs intervenues l'an dernier. Sur un an, les ventes du groupe accusent un recul de 9,3 % et, hors effet de périmètre, une progression de 1,7 %.

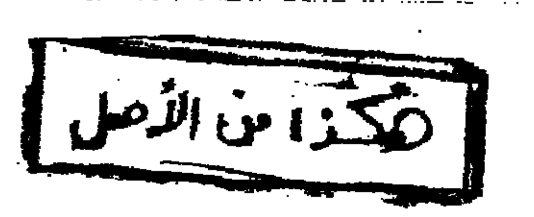
WALTER BUTLER ET LA SFP

Contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* daté 25-26 août), le candidat à la reprise de la Société française de production (SFP), M. Butler, se prénomme Walter et non William.

PRÉCISION

PIERRE ALBERTINI

Pierre Albertini, député UDF de Seine-Maritime, maire de Mont-Saint-Aignan, tient à préciser qu'il n'est pas l'auteur de l'article publié par son homonyme Pierre Albertini, professeur d'histoire, dans *Le Monde* du 8 août, sous le titre « De l'éminente dignité des incroyants ».



ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 29 AOÛT 1996

ASSSURANCE La Cour d'appel de Baltimore (Maryland) a cassé mardi 27 août un jugement de première instance (*Le Monde* des 25 et 26 août) d'un tribunal américain de l'Etat de Virginie qui bloquait le plan de sauvetage du Lloyd's, le marché londonien de l'assurance. ● LE PLAN DE SAUVETAGE est destiné à tirer un trait sur la plus grave crise de l'histoire tricentenaire du Lloyd's. Il prévoit de distribuer une enveloppe de 3,2 milliards de livres (25 milliards de francs) aux *« names »* (les investisseurs individuels qui garantissent sur leur fortune les contrats du Lloyd's), en guise de dédommagement et d'allègement de dettes. ● LE MARCHÉ avait indiqué plus tôt mardi que plus de 82 % de ses membres avaient déjà accepté les conditions de ce plan de renflouement. Ils avaient jusqu'au mercredi 28 août en milieu de journée pour donner leur réponse.

Un nouveau Lloyd's va naître avec l'adoption du plan de sauvetage

La Cour d'appel de Baltimore (Maryland) a cassé mardi 27 août le jugement de première instance d'un tribunal américain de l'Etat de Virginie qui bloquait le plan de sauvetage du marché londonien de l'assurance. Le Lloyd's tire un trait sur son passé et change de nature

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« Cette décision lève le dernier obstacle de taille à la mise en route de notre politique de restructuration ». C'est avec soulagement que David Rowland, le président du Lloyd's, a accueilli, mardi soir, l'arrêt de la cour d'appel de Baltimore (Maryland) annulant le jugement du 23 août du tribunal de Richmond (Virginie) permettant *de facto* à un petit groupe d'investisseurs américains de bloquer le sauvetage de la célèbre bourse londonienne d'assurance. M. Rowland remarque que l'*« immense majorité »* des membre ou *« names »* (les investisseurs individuels qui garantissent sur leur fortune les contrats) *« ne se sont pas laissés détourner de leur volonté d'accepter l'offre du plan par l'incertitude créée par cette procédure judiciaire »*. Auparavant, les dirigeants du marché avaient annoncé que 82 % des 34 000 membres, qui avaient jusqu'à mercredi midi pour se prononcer sur un plan de survie, ont déjà accepté l'offre d'une enveloppe de 3,2 milliards de livres (25 milliards de francs) en compensation des pertes subies avant 1993.

La City aura connu deux *« big bang »*. Le premier, il y a dix ans, déréglementait la bourse de Londres. Le second, qui a pris place en cette fin de mois d'août, tire définitivement un trait sur les pratiques d'un « club » fondé sur la responsabilité personnelle et le partage des risques. L'arrêt de la cour d'appel américaine et l'approbation par l'énorme majorité des 34 000 membres vont permettre au Lloyd's de tourner la page sur l'épisode le plus noir de son histoire plus que tricentenaire.

Le drame du grand marché d'assurance a provoqué un vaste chambardement des structures et des mentalités qui, depuis la nuit des temps, faisaient son originalité. Sa quasi banqueroute a entraîné une réduction drastique du nombre des *« names »*, ces particuliers garantissant les contrats sur leurs fortunes personnelles et dont l'influence est réduite aujourd'hui à une peau de chagrin. Désormais, les 162 entreprises membres, qui bénéficient, elles, de la responsabilité limitée, font la loi. Leur contribution, qui s'est élevée en 1996 à 3 milliards de livres, soit 30 % de la capacité totale du marché, a doublé depuis leur arrivée en force il y a deux ans. La concurrence à couteaux tirés que se livrent les grands de l'assurance-réassurance pour prendre place dans les syndicats de souscription les plus prospères et les prises de participation de firmes américaines ou basées aux Bermudes dans des agences de gestion soulignent ce processus de rationalisation.

LIBÉRALISATION INTERNE

L'apparition de rivaux dangereux, la redistribution des cartes actuellement en cours dans le secteur et la course au gigantisme ont obligé le Lloyd's à une libéralisation interne pour maintenir son rôle. Conséquence par ailleurs de la forte augmentation des primes, de la faible incidence de catastrophes et de la chasse aux coûts, le retour aux profits constitue un autre atout de poids d'une institution ayant perdu huit milliards de dollars entre 1988 et 1992. Malgré ses problèmes, le numéro un mondial a conservé sa suprématie sur les marchés de l'aviation et du maritime.

Si officiellement les milieux londoniens estiment que le marché est assez large pour nourrir tout le monde, en privé certains assureurs éprouvent quelques appréhensions. Les prévisionnistes se montrent pessimistes quant à l'évolution, à moyen terme, des primes qui ont entamé leur baisse. Des interrogations demeurent par ailleurs quant à la solidité financière d'Equitas, la compagnie de réassurance qui doit prendre en charge les contrats les plus anciens et les plus risqués, dont ceux couvrant les contrats liés à l'amiante aux Etats-Unis. L'irruption de sociétés risque d'affaiblir certains principes fondamentaux du Lloyd's comme la participation de chacun à un fonds commun chargé de régler les remboursements en cas de défaillance d'un groupe de souscripteurs. *« A terme, pour le meilleur ou pour le pire, le Lloyd's pourrait devenir une simple collection de compagnies d'assurances indépendantes qui l'utiliseront pour bénéficier des avantages d'une marque déposée prestigieuse »*, estime Oliver Laughton-Scott, directeur du bureau de conseil De Lisle-Jessup-Scott.

Marc Roche

Le marché londonien assure même contre les ovnis

Avec ses conduites, cages d'escaliers et ascenseurs situés à l'extérieur, le siège du Lloyd's, cathédrale de verre et d'acier, est de ces êtres qu'on dirait venus d'une autre planète. Est-ce la raison pour laquelle un assureur vient de lancer un contrat de protection contre le kidnapping par des extraterrestres ?

Le Lloyd's, c'est toujours dans sa tradition, assure tout et n'importe quoi. Par exemple, ce million de dollars offert par un fabricant de whisky américain à tout client lui apportant un échantillon d'ovnis. Ou ce petit studio spécialisé dans les dessins animés mettant en scène des monstres désireux de s'assurer contre d'éventuelles poursuites intentées en cas d'apparition de Nessie, la bête du loch Ness. Il y a aussi ce zoo américain, dont l'un des pensionnaires est une baleine tueuse, qui a fait appel au Lloyd's pour se prémunir des retombées d'une tentative de libération, ô combien hypothétique… par d'autres baleines. Sans oublier une compagnie de théâtre de vaudeville qui a signé un contrat contre le risque de décès d'un spectateur de fou rire. *« Ce type d'assurance représente une partie infime du total de nos primes »*, a tenu toutefois à préciser un porte-parole du Lloyd's.

Les deux premiers groupes mondiaux creusent l'écart

LA SUISSE de Réassurance sera *restée peu de temps sur son dépit.* Une semaine jour pour jour après que la première compagnie mondiale de réassurance, l'allemand Munich Re, lui eut soufflé l'américain American Re, elle vient d'annoncer le rachat du britannique Mercantile and General, spécialisé dans l'assurance santé pour un montant de 1,7 milliard de livres (13,6 milliards de francs). Cette opération lui permet de combler l'écart qu'avait provoqué l'initiative allemande. Si les acquisitions à quelques semaines d'intervalle d'American Re et de Mercantile and General (M and G) s'inscrivent dans le cadre du vaste mouvement de restructuration que *connaît depuis deux ans le secteur* de la réassurance, elles illustrent également la compétition féroce que se livrent les deux leaders mondiaux pour acquérir des parts de marché et qui font flamber le prix des compagnies.

En rachetant American Re, l'allemand poursuivait trois objectifs : conforter sa place de numéro un, barrer la route à son concurrent et se renforcer sur le marché américain où il était quasiment absent. Il a réussi sur les trois fronts. Pour autant, la prime payée au vendeur, le fonds d'investissement américain KKR (Kohlberg, Kravis Robert and Co), pour les 64 % qu'il détenait dans *American Re (16 milliards de francs,* soit une fois et demi les primes) a surpris les professionnels. Même si le numéro un de l'assurance allemande, Allianz, actionnaire à 25 % de la Munich Re en a pris sa part.

FRÉNÉSIE

Le prix payé par la Suisse de Re à l'assureur-vie britannique Prudential (deux fois les fonds propres contre trois pour Munich Re) participe de la frénésie ambiante. Certes, le rachat de Mercantile and General s'inscrit dans le droit fil de la stratégie de la société suisse : après avoir vendu en 1995 à Allianz trois sociétés *d'assurance directes pour se recentrer* sur ses activités de réassurance, il avait repris le réassureur néerlandais Alhermij, montrant sa volonté de développer sa présence dans le secteur de la réassurance vie et maladie qui connait une forte croissance. Mais pour y parvenir, elle paiera *cash*, distribuera un dividende spécial de 50 millions de livres et ne bénéficiera pas de garantie de passif malgré les lourdes pertes qu'a accumulé Mercantile and General dans les années 80.

La Suisse de Re atteint donc au prix fort un de ses objectifs affichés : *« devenir le premier réassureur vie et maladie mondial tout en réaffirmant son leadership dans la réassurance mondiale »*. Le volume de primes brutes des deux compagnies réunies en vie et maladie atteindra 16 milliards de francs. Elle dominera ce marché sous une seule enseigne : *« Suisse de Réassurances »*, le nom de Mercantile and General disparaissant dès l'accord des autorités de tutelle sur cette absorption.

Le classement mondial des réassureurs ne se trouve pas modifié mais les deux opérations creusent l'écart entre les premiers mondiaux et leurs concurrents. Il s'agit du dernier épisode en date de la restructuration du secteur. Mis à mal par une série de catastrophes naturelles (typhons, ouragans, tremblements de terre) intervenues ces dernières années et à l'apparition de nouveaux risques liés à l'amiante ou à la pollution, de nombreux réassureurs ont disparu. Les autres se sont lancés dans la course à la taille. En 1995, Employers Re, *filiale de General* Electric a repris deux réassureurs allemands, Frankona et Aachener. Plus récemment, l'américain General Re a acquis son concurrent National Re pour 940 millions de dollars. Fin juillet la Scor, premier groupe français de réassurance et sixième mondial a renforcé ses positions aux Etats-Unis en rachetant l'américain Allstate Re.

L'Amérique fait aujourd'hui figure d'Eldorado pour les réassureurs mondiaux. Il reste pourtant peu d'entreprises encore à vendre sur ce marché : la filiale du numéro deux américain Prudential (qui n'a rien à voir avec son homonyme britannique), Everest, pourrait être une proie tentante. L'introduction en Bourse de New-York de la Scor dans les semaines qui viennent pourrait également aiguiser des appétits.

Babette Stern

Air France devrait être réorganisé après le départ de M. Courcol

LE DERNIER DIRECTEUR général d'Air France Europe (ex-Air Inter) a donné sa démission mardi 27 août. Jean-Pierre Courcol, chargé il y a un an de mettre sur pied une compagnie européenne regroupant l'ex-Air Inter et le pôle européen d'Air France, ne sera pas remplacé. Depuis fin juin, ce projet est abandonné et l'ex-Air Inter va se fondre en mai 1997 au sein du groupe Air France (*Le Monde* du 29 juin et du 5 juillet). *« Ainsi, la mission que m'avait confiée Christian Blanc de créer la compagnie européenne, il y a maintenant un an, s'arrête en même temps que va naître la nouvelle grande compagnie française »*, explique M. Courcol dans une lettre adressée à l'ensemble du personnel.

« Convaincu que la fusion est devenue aujourd'hui la seule solution pour à la fois maintenir l'emploi et réussir le plan de redressement », M. Courcol aurait décliné les propositions de responsabilités nouvelles au sein du groupe qui lui auraient été faites. Son départ de la direction d'Air France Europe pourrait être le prélude à l'annonce, *dans les tous prochains* jours, d'une réorganisation en profondeur de l'organisation d'Air France. Christian Blanc, le président du groupe, réunit en effet jeudi 29 août, les directions générales d'Air France et d'Air France Europe pour leur présenter les grandes lignes de la fusion, préparées depuis début juillet par Auguste Gayte. Vendredi et samedi, trois cents cadres sont conviés à un séminaire d'information.

« La fusion va être l'occasion d'un nouveau départ caractérisé par une nouvelle structure et une nouvelle stratégie de conquête et d'offensive à l'égard de la concurrence », reconnaissait-on au siège du groupe, mardi 27 août. Le *« projet pour l'entreprise »* qui avait mobilisé Air France pendant deux ans, et dont la commission européenne avait exigé le respect en échange des 20 milliards de francs de recapitalisation par l'Etat français, avait contraint la société à se recentrer et à renoncer à une trop forte agressivité commerciale.

« Les hommes qui ont présidé à la mise en œuvre du projet pour l'entreprise, et notamment Marc Veron, directeur général, seront-ils appelés à mettre en œuvre les nouvelles orientations ? L'organisation en centre de résultats (CDR) est-elle compatible à la nouvelle stratégie de conquête ? », s'interrogent déjà les cadres à la veille des annonces de Christian Blanc. Il y a un an, jour pour jour, dans le cadre d'un séminaire similaire (*Le Monde* du 30 août 1995), le président leur avait déjà présenté une refonte complète de l'organigramme.

Christophe Jakubyszyn

DÉPÊCHES

■ **SHELL : la Turquie demande à un consortium international conduit par Shell d'étudier la** construction du second terminal de gaz naturel liquéfié et d'une centrale d'une capacité de 2 000 mégawatts. Ce projet est estimé à 1,5 milliard de dollars (7,5 milliards de francs).

■ **CRÉDIT LYONNAIS : un gel des négociations a été décidé le 27 août entre les syndicats et la direction de la banque concernant** le plan social. Selon l'intersyndicale *« la procédure ne reprendra qu'après communication des intentions de l'Etat vis-à-vis du Crédit Lyonnais et la tenue du conseil d'administration qui arrêtera les comptes semestriels »*, le 26 septembre.

■ **RADIOTÉLÉPHONE : France Télécom a indiqué mardi 27** août que son service Itinéris de radiotéléphone numérique a franchi le cap du million d'abonnés. L'ensemble du parc compte 1,56 million d'abonnés fin juillet.

■ **PEAUDOUCE : le groupe suédois Svenska Cellulosa Aktiebolaget** a annoncé mardi 27 août la cession des activités couche-culottes de sa filiale française Peaudouce au groupe Kimberley-Clark, en échange de l'acquisition de l'usine de papier jetable de Prudhoe, au Royaume-Uni.

Choco BN, la madeleine des bacs à sable

A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire de produits et de marques associés à la période estivale.

AVANT LUI, les goûters enfantins se résumaient à une simple tartine de pain beurrée, plus ou moins nappée de cacao, ou accompagnée de quelques carrés de chocolat. Puis « il » arriva. Le sauveur des quatre-heures, le Zorro des préaux. Le Choco, le BN, le Choco BN. Depuis sa naissance, en 1933, trois générations d'anciens enfants ont gardé sous leur langue le souvenir craquant et doux de ce gâteau sandwich, d'abord baptisé « choco-casse-croûte ». S'ils ont pu, à l'âge adulte, connaître les raffinements variés de la table, rien ne saurait, dans son innocente simplicité, remplacer cette madeleine proustienne des bacs à sable.

Fondatrice de la Biscuiterie nantaise en 1896, la famille *Cossé a visé juste en* imaginant de fourrer deux biscuits secs avec une pâte de cacao et de les cuire à l'intérieur de fours à charbon (puis à gaz) installés dans les caves de l'immeuble « maison », sur la place François-II de Nantes. A cette époque, on trouve le choco-casse-croûte sur les rayons des épiciers. Il mesure sept centimètres sur sept et sa tête au carré le rend un peu étouffe-chrétien. Pour ses vingt ans, courant 1953, la Biscuiterie nantaise le ramène à des proportions plus avenantes : 7 cm sur 6,3 cm. Ainsi remodelé, il bénéficie d'un lancement national à travers une tournée des plages, de Malo-les-Bains à Menton. Entre-temps, il a reçu un nouveau nom : le choco BN. Et un emballage épatant, un accordéon de six gâteaux qui s'accroche au présentoir des marchands, toujours à portée de main des petits… *« Goûter complet, goûter tout prêt ; toujours frais sous son papier d'argent »*, le Choco BN devient la mascotte des écoliers, qui bourrent leurs cartables de chapelets « six chocos ».

La Biscuiterie nantaise lance la boîte familiale de seize, debout ou couchée. C'est une évidence : le gâteau carré fait désormais partie de la famille. Adopté à vie, on ne songe même pas à le rebaptiser lorsque apparaît, en 1964, la première version fruitée. Qu'il soit parfumé à la fraise, à la vanille ou à l'abricot, il reste le Choco BN. Et tant pis s'il ne conserve aucune trace de chocolat. L'appellation « au chocolat » *figurant* sur les paquets va cependant disparaître, car le fourrage de cacao ne peut justement être assimilé au véritable chocolat. En 1976, la firme nantaise doit se conformer à la législation européenne et renoncer au terme « choco ». Ainsi naît le « goûter BN » – puis le BN tout court. Nul ne verra la différence. Inévitable rançon du succès, le célèbre gâteau fourré doit cependant affronter une vive concurrence. Les « chocos-quelque chose » se multiplient, donnant soudain au BN un sacré coup de vieux.

YEUX RONDS

Mais l'heure n'est pas à la retraite. Au contraire, le plagiat lui donne du mordant. Pour ses soixante ans, début 1993, il quitte subitement les rayons… pour mieux revenir, métamorphosé. La mine arrondie, il offre un visage espiègle avec son sourire en chocolat et deux yeux ronds qui lui assurent la complicité des enfants. Pour gagner son opération séduction, BN a joué gros. Pendant deux ans, il a fallu tester 123 figurines aux expressions allant du rire à la folie douce, de l'amoureux au monstre ! Finalement, BN a gribouillé un sourire… coûteux. Les yeux et la bouche incrustés fragilisaient le biscuit, qui se cassait sur les machines. Quinze millions de francs d'investissement dans un matériel de pointe ont été nécessaires pour donner au nouveau BN son air définitivement joyeux.

Prescrit par les mamans, le petit gâteau rajeuni a pu ainsi préserver sa suprématie. On se souvient de la publicité signée Etienne Chatiliez montrant une mère, cartable au dos, plongée dans le rythme infernal d'une journée à l'école. *« Maintenant que je sais la vie que tu mènes, je n'oublierai plus tes BN »*, promet la pauvre femme exténuée à son rejeton enfin rasséréné. Compagnon « des compos et des compet' », le fleuron de la Biscuiterie nantaise a aussi veillé à sa propre descendance : le BN pocket – parfum chocolat – est en passe de devenir un classique, avec douze rations de deux goûters. Chaque minute, 326 paquets de seize gâteaux sortent des usines nantaises. Les héritiers du « choco-casse-croûte » ont encore du biscuit sur la planche…

Eric Fottorino

HISTOIRES DE PRODUITS

★ La Biscuiterie nantaise, créée en 1896, est le premier producteur français de goûters fourrés. Le BN est le premier biscuit de France, avec 57 millions de paquets vendus par an. La société, filiale de Snack Ventures d'Europe (un joint-venture entre les américains Pepsico et General Mills) depuis 1992, emploie 670 personnes. Son chiffre d'affaires dépasse les *720 millions de francs*.

PROCHAIN ARTICLE
La crème Nivéa

■ **LE FRANC était à nouveau faible mercredi 28 août** *dans la matinée* **face au deutschemark, à 3,4250 francs pour un mark contre** *3,4225 mardi en fin de journée.*

■ **TOKYO a terminé en baisse de 1 %** *mercredi à la suite de la publication* **du rapport trimestriel de la Banque du Japon. L'indice Nikkei a perdu 200,46 points à 20 709,81 points.**

■ **LE DOLLAR était coté 108,17 yens** *mercredi à Tokyo en fin de journée,* **en hausse par rapport aux 107,67 yens de New York mardi soir et aux 107,62 yens de Tokyo mardi.**

■ **WALL STREET est reparti à la hausse mardi, profitant d'une dé-** *tente du marché obligataire.* **L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 17,38 points à 5 711,27 points.**

■ **L'OR a ouvert en baisse mercredi 28 août sur le marché international de Hong Kong, à 388,85-389,15 dollars l'once, contre 389,20-389,50 la veille en clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

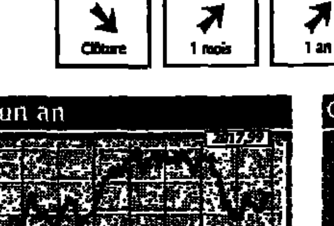
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris encore en baisse

POUR LA TROISIÈME séance consécutive, la Bourse de Paris était en baisse, mercredi 28 août, *en raison notamment* des incertitudes politiques et sociales françaises qui pèsent également sur le franc.

En repli de 0,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accusait en milieu de journée une perte de *0,65 % à 2004,80 points*. Le montant des échanges sur le marché RM était faible et s'élevait à moins de 900 millions de francs.

Face au mark, le franc s'échangeait à 3,4250 francs contre 3,4225 francs la veille au soir malgré une petite appréciation du dollar. Les effets négatifs de cette baisse auraient dû être contrebalancés par l'annonce d'une hausse de 0,5 % de la production industrielle en juin, permettant une croissance de 0,4 % au deuxième trimestre. Mais les milieux financiers notent que cette hausse est à relativiser en *raison de la baisse de 0,4 % de la* production industrielle en mai.


Indice CAC 40 sur un an

2017,99

CAC 40 5 jours

Pour les analystes, ces frémissements de reprise parviendront difficilement à dissiper le pessimisme des Français.

D'autant plus que les syndicats annoncent une rentrée difficile et que le gouvernement doit préparer un budget 1997 rigoureux dans une conjoncture très morose.

UIC, valeur du jour

L'ANNONCE d'une perte semestrielle de 758 millions de francs a *surpris les investisseurs et le titre* UIC *a lourdement chuté mardi 27* août à la Bourse de Paris. Il perd en clôture 12,2 % à 55,10 francs après avoir touché en séance son plus bas niveau de l'année à 51,05 francs avec 5 484 titres échangés. La filiale du GAN spécialisée dans l'immobilier va pourtant bénéficier de la part de sa maison-mère d'une *recapitalisation de 800 millions de* francs. Mais elle est jugée de plus en plus « spéculative » par les analystes. Depuis le début de l'année, *l'action UIC affiche un recul de* 6,45 %.

UIC sur un mois

55,10

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 28/08	Var. % 27/08	Var. % 31/12
SCOR	212,90	+5,39	+39,15
Finextel	78	+5,39	+9,70
Locindus	710	+3,41	−14,45
Docks France	1325	+4,08	+78,09
Axime	582	+3,55	+54,37
Cap Gemini	222	+3,01	+60,86
Union Assur.Fdal	561	+2,93	−4,10
Essilor Intl	1365	+2,78	+45,83
UGC DA (M)	266	+2,70	+30,74
BIC	745	+2,93	+49,59
BAISSES, 12h30			
GAN	121,30	−2,96	−32,23
SGE	96	−2,98	−10,69
Imetal	698	−2,92	+19,31
Esso	560	−2,77	+14,28
Credit Lyonnais CI	116	−2,52	−50,63
Havas Advertising	525	−2,23	+31,25
Ingenico	70,20	−2,22	+100,85
Euro Disney	11,20	−2,18	+0,44
Renault	113,10	−2,16	−19,78
Saint-Louis	1207	−2,02	−7,15

VALEURS LES PLUS ACTIVES

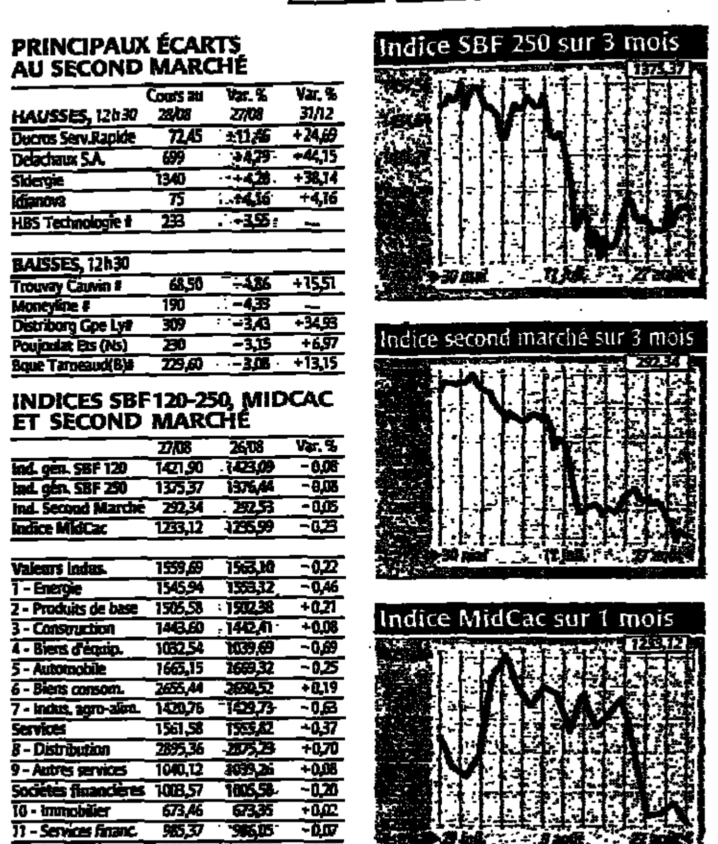
SÉANCE, 12h30	28/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
SCOR	426441	89108295,20
Carrefour	27506	71801134
Eaux (Gle des)	98483	48818507,10
Societe Generale	74660	42335679
Alcatel Alsthom	105732	41652031,50
L'Oreal	23449	38384583
Saint-Gobain	60181	38125441
Elf Aquitaine	89922	33866699,50
Paribas	92738	29821397,40
Roussel Uclaf	22720	26937152

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 28/08	Var. % 27/08	Var. % 31/12
Ducros Serv.Rapide	72,45	+11,46	+24,69
Delachaux S.A.	699	+4,79	+44,15
Sidergie	1340	+4,28	+38,14
Idianova	75	+4,16	+4,16
HBS Technologie #	233	+3,55	—
BAISSES, 12h30			
Trouvay Cauvin #	68,50	−4,86	+15,51
Moneyline #	190	−4,39	—
Distriborg Gpe Ly#	309	−3,43	+34,93
Poujoulat Ets (Ns)	230	−3,15	+6,97
Bque Tarneaud(B)#	229,60	−3,08	+13,15

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	27/08	26/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1421,90	1423,09	−0,08
Ind. gén. SBF 250	1375,37	1376,44	−0,08
Ind. Second Marché	292,34	292,53	−0,05
Indice MidCac	1233,12	1235,99	−0,23
Valeurs Indus.	1559,69	1563,10	−0,22
1 - Energie	1545,94	1553,12	−0,46
2 - Produits de base	1505,58	1502,38	+0,21
3 - Construction	1443,60	1442,41	+0,08
4 - Biens d'équip.	1032,54	1039,69	−0,69
5 - Automobile	1665,15	1669,32	−0,25
6 - Biens consom.	2655,44	2650,52	+0,19
7 - Indus. agro-alim.	1420,76	1429,73	−0,63
Services	1561,58	1553,82	+0,37
8 - Distribution	2895,36	2875,23	+0,70
9 - Autres services	1040,12	1039,26	+0,08
Sociétés financières	1003,57	1005,58	−0,20
10 - Immobilier	673,46	673,35	+0,02
11 - Services financ.	985,37	986,05	−0,07
12 - Sociétés invest.	1303,28	1311,86	−0,65


Indice SBF 250 sur 3 mois

1375,37

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Nouvelle baisse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a clôturé *à nouveau en baisse mercredi* 28 août. *L'indice Nikkei a perdu* 1 % soit 200,46 points à 20 709,81 points après la publication du rapport trimestriel de la banque du Japon (Tankan) indiquant un ralentissement de la croissance.

Wall Street était reparti à la hausse mardi, profitant d'une détente du marché obligataire et d'achats de couverture après le recul de la veille. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 17,38 points (+0,31 %) à 5 711,27. Quelque 308 millions d'actions ont été échangées. Les titres en hausse ont été une fois et demie plus nombreux que les valeurs en baisse à 1 385 contre 897 et 890 actions sont restées inchangées.

La bourse de Londres a fait une pause mardi, tout en se maintenant aux niveaux records de la semaine dernière grâce à la stabilité de Wall Street à son ouverture et à la bonne tenue de quelques valeurs de premier *plan. L'indice Footsie des cent* principales valeurs a terminé en baisse de 1,7 point, soit 0,05 %, à 3 905,7 points. Les cours ont subi des prises de bénéfices.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/08	Cours au 26/08	Var. en %
Paris CAC 40	2017,99	[illegible]	−0,12
New-York/DJ indus.	5699,44	[illegible]	+0,10
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+6,55
Londres/FT100	3907,50	[illegible]	....
Francfort/Dax 30	2558,84	[illegible]	+0,25
Frankfort/Commer.	897,50	[illegible]	+0,15
Milan/MIB 30	972	[illegible]	+0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	378,20	[illegible]	+0,48
Madrid/Ibex 35	357,81	[illegible]	+0,70
Stockholm/Affarsal	1563,42	[illegible]	....
Londres FT30	2834,80	[illegible]	−0,96
Hong Kong/Hang S.	11338,90	[illegible]	−0,76
Singapour/Strait t	2171,45	[illegible]	+0,53

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

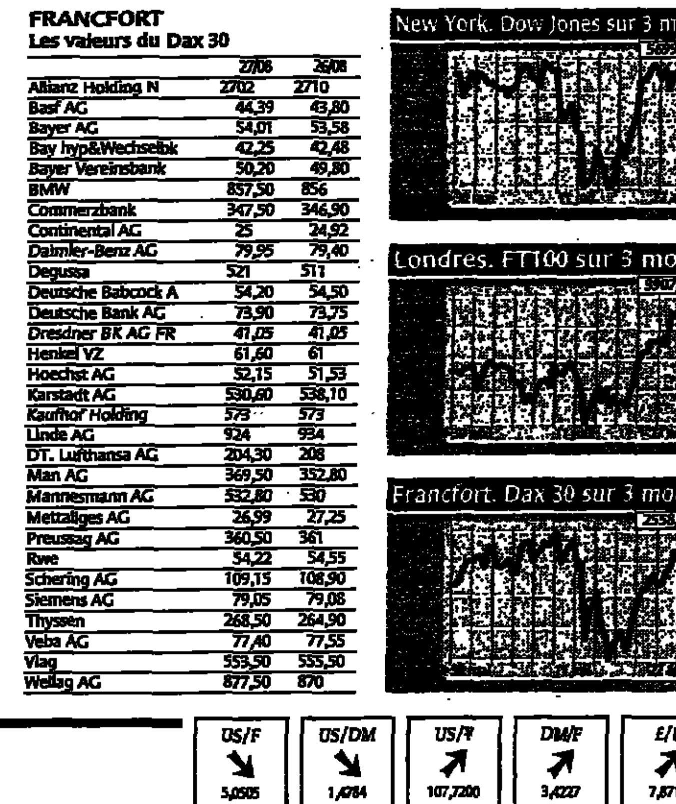
	27/08	26/08
Alcoa	62,87	62,87
American Express	45,62	45,62
Allied Signal	63,75	63,75
AT & T	53,75	53,50
Bethlehem	10,12	10,25
Boeing Co	91,25	90,37
Caterpillar Inc.	71	71,25
Chevron Corp.	59,87	59,25
Coca-Cola Co	51,50	51,12
Disney Corp.	59	59,37
Du Pont Nemours&Co	82,87	82,50
Eastman Kodak Co	74,25	74,25
Exxon Corp.	82,12	81,62
Gén. Motors Corp.H	50	50,62
Gén. Electric Co	86,37	85,62
Goodyear T & Rubbe	47,12	46,62
IBM	111,75	112,50
Intl Paper	41,12	41,75
J.P. Morgan Co	89,87	89,87
Mc Don Dougl	50,87	51
Merck & Co.Inc.	67,25	67,25
Minnesota Mng.&Mfg	67,37	66,12
Philip Moris	91,87	90,25
Procter & Gamble C	90,62	89,62
Sears Roebuck & Co	45,87	45,87
Texaco	89,62	89,50
Union Carb.	42,75	42,87
Utd Technol	115,37	115,25
Westingh. Electric	15,87	16
Woolworth	21,62	21

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	27/08	26/08
Allied Lyons	4,51	4,52
Barclays Bank	9,10	9,13
B.A.T. Industries	4,36	4,45
British Aerospace	9,90	9,94
British Airways	5,21	5,24
British Gas	2,07	2,04
British Petroleum	6,25	6,33
British Telecom	3,80	3,81
B.T.R.	2,53	2,46
Cadbury Schweppes	5,13	5,07
Eurotunnel	1,06	1,05
Glaxo	9,18	9,09
Grand Metropolitan	4,78	4,76
Guinness	4,86	4,87
Hanson Plc	1,61	1,61
Great Ic	6,67	6,66
H.S.B.C.	11,24	11,35
Impérial Chemical	8,09	8,07
Legal	7,33	7,32
Marks and Spencer	4,99	4,99
National Westminst	6,73	6,64
Peninsular Orienta	5,22	5,17
Reuters	7,66	7,70
Saatchi and Saatch	1,09	1,11
Shell Transport	9,41	9,47
Tate and Lyle	4,74	4,75
Univeler Ltd	12,76	12,73
Zeneca	15,03	15

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	27/08	26/08
Allianz Holding N	2702	2710
Basf AG	44,39	43,80
Bayer AG	54,01	53,58
Bay hyp&Wechselbk	42,25	42,48
Bayer Vereinsbank	50,20	49,80
BMW	857,50	856
Commerzbank	347,50	346,90
Continental AG	25	24,92
Daimler-Benz AG	79,95	79,40
Degussa	521	511
Deutsche Babcock A	54,20	54,50
Deutsche Bank AG	73,90	73,75
Dresdner BK AG FR	41,05	41,05
Henkel VZ	61,60	61
Hoechst AG	52,15	51,53
Karstadt AG	530,60	538,10
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	924	934
DT. Lufthansa AG	204,30	208
Man AG	369,50	352,80
Mannesmann AG	532,80	530
Mettaliges AG	26,99	27,25
Preussag AG	360,50	361
Rwe	54,22	54,55
Schering AG	109,15	108,90
Siemens AG	79,05	79,08
Thyssen	268,50	264,90
Veba AG	77,40	77,55
Viag	553,50	555,50
Wellag AG	877,50	870


New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Le Matif résiste

LE MARCHÉ des taux français était à nouveau attaqué mercredi 28 août dans la matinée à la suite de prédiction d'une rentrée sociale agitée en France, de la poursuite de la baisse du franc au-dessus de 3,43 pour un mark et de l'annonce d'un chiffre de production industrielle en juin inférieur aux prévisions. Les taux à trois mois restaient très tendus à 3,93 %, contre 3,78 % lundi. Sur le Matif (le marché à terme des obligations françaises), le contrat Notionnel échéance septembre résistait dans la zone des 123,10 après avoir abandonné 18 centièmes à 123,12 mardi.

Par ailleurs, la Bundesbank a alloué mercredi 65 milliards de deutschemarks par le biais d'une prise en pension sur 14 jours au taux fixe de 3 %. Une ancienne prise en pension d'un montant de 65 milliards de deutschemarks arrivant à échéance ce même jour, le montant net des liquidités dans le circuit bancaire reste inchangé.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

123,18

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,45	6,45	7,26	2,30
Allemagne	3,13	6,38	7,13	1,60
Grande-Bretagne	5,63	7,84	8,18	2,70
Italie	8,62	[illegible]	9,86	4,30
Japon	0,44	3,12	—	−0,20
Etats-Unis	5,19	6,77	6,97	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 27/08	Taux au 26/08	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,30	[illegible]	100,37
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,91	[illegible]	101,42
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,25	6,22	101,93
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,49	[illegible]	101,91
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,11	7,07	102,33
Obligations françaises	6,54	[illegible]	102,25
Fonds d'État à TME	−1,98	[illegible]	101,21
Fonds d'État à TRE	−1,53	[illegible]	100,97
Obligat. franç. à TME	−1,74	[illegible]	100,95
Obligat. franç. à TRE	+0,11	[illegible]	100,33

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 27/08	Vente 27/08	Achat 26/08	Vente 26/08
Jour le jour	3,6000	—	3,5008	—
1 mois	3,53	3,68	3,56	3,68
3 mois	3,89	3,95	3,72	3,84
6 mois	3,95	4,07	3,82	3,97
1 an	4,03	4,15	3,92	4,07
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,7461	—	3,6680	—
Pibor Francs 3 mois	3,9375	—	3,7793	—
Pibor Francs 6 mois	4,0508	—	3,8750	—
Pibor Francs 9 mois	4,0977	—	3,9219	—
Pibor Francs 12 mois	4,1563	—	4,0078	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3438	—	4,3125	—
Pibor Écu 6 mois	4,3698	—	4,3229	—
Pibor Écu 12 mois	4,4896	—	4,4427	—

MATIF

Échéances 27/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	122423	123,18	123,30	123,06	123,12
Déc. 96	6023	[illegible]	121,90	121,76	121,78
Mars 97	493	121,80	121,72	121,60	121,62
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,80
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	52228	95,93	95,94	95,82	95,86
Déc. 96	29593	[illegible]	95,91	95,77	95,82
Mars 97	9485	95,92	95,92	95,78	95,84
Juin 97	1944	[illegible]	95,73	95,67	95,71
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	2430	[illegible]	91,86	91,74	91,80
Déc. 96	681	[illegible]	90	[illegible]	89,98

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 27/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	14393	[illegible]	2021	2012	2020,50
Sept. 96	6223	2020	2026,50	2019	2026
Oct. 96	601	2025	2028	2025	2031,50
Déc. 96	1210	[illegible]	2040,50	2037,50	2043,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0505 | US/DM ↘ 1,4784 | US/¥ ↗ 107,7200 | DM/F ↗ 3,4227 | £/F ↗ 7,8715

Nouveau repli du franc

LE FRANC français a de nouveau perdu du terrain mercredi en début de journée, pénalisé à la fois par les incertitudes suscitées par par le débat en *Italie* sur la réalisation de l'Union monétaire, par les craintes d'une rentrée sociale chaude en France et enfin par la faiblesse du dollar. Après avoir refranchi mardi le seuil des 3,42 francs pour un mark, perdant ainsi tout tout le terrain gagné après les baisses de taux de la Bundesbank et de la Banque de France jeudi dernier, la devise française a atteint mercredi 3,4250 pour un deutschemark.

Pour sa part, le dollar se reprenait mercredi à 108,17 yen en fin de journée à Tokyo, en hausse par rapport aux 107,67 yen de New York mardi soir et aux 107,62 yen de Tokyo mardi. Après la publication par la Banque du Japon d'un indice *Tankan* plus faible que prévu, le dollar était monté jusqu'à 108,35 yen.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/08	% 26/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,2700	+0,35	330	354
Ecu	6,4395	+0,19	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0505	−0,01	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,6175	+0,14	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	305,3200	+0,15	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3405	−0,33	3,1000	3,6000
Danemark (100 krd)	88,5800	+0,11	83	99
Irlande (1 iep)	8,1905	+0,28	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8715	+0,16	7,4500	8,3000
Grèce (100 drach.)	2,1400	+0,02	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,6200	−0,07	71	81
Suisse (100 F)	424,3800	+0,17	409	433
Norvège (100 k)	78,8200	−0,18	74	83
Autriche (100 sch)	48,6420	+0,35	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0450	+0,06	3,7900	4,3380
Portugal (100 esc.	3,3350	+0,35	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6900	+0,30	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,6790	−0,02	4,4500	4,8800
Finlande (mark)	112,9100	+0,37	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	28/08	27/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4784	[illegible]	−0,01
TOKYO : USD/Yens	107,7200	[illegible]	+0,01

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0442	5,0462	5,0525	5,0606
Yen (100)	4,6866	4,6839	4,6761	4,6718
Deutschemark	3,4214	3,4281	3,4165	3,4160
Franc Suisse	4,2431	4,2382	4,2351	4,2317
Lire ital. (1000)	3,3400	3,3382	3,3454	3,3432
Livre sterling	7,8614	7,8548	7,8662	7,8506
Peseta (100)	4,0464	4,0417	4,0417	4,0362
Franc Belge	16,621	16,612	16,592	16,580

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,59	3,75	4,87
Eurodollar	5,25	5,44	5,59
Eurolivre	5,87	5,50	5,56
Eurodeutschemark	3,15	3,15	3,15

L'OR

	cours 27/08	cours 26/08
Or fin (k. barre)	62400	62500
Or fin (en lingot)	63950	63250
Once d'Or Londres	387,50	388,80
Pièce française(20f)	363	365
Pièce suisse (20f)	363	364
Pièce Union lat(20f)	364	364
Pièce 20 dollars us	2340	2350
Pièce 10 dollars us	1380	1402,50
Pièce 50 pesos mex.	2355	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 27/08	cours 26/08
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	27/08	26/08
Dow-Jones comptant	219,32	217,92
Dow-Jones à terme	356,47	355,89
CRB	250,40	250,33

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	1982	1991
Cuivre à 3 mois	1943	1949
Aluminium comptant	1441	1448,40
Aluminium à 3 mois	1475,50	1479
Plomb comptant	802	805,75
Plomb à 3 mois	802,50	807
Etain comptant	6130	6119
Etain à 3 mois	6179	6170
Zinc comptant	999,50	998
Zinc à 3 mois	1024	1023
Nickel comptant	7270	7335
Nickel à 3 mois	7370	7435

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,30	5,32
Platine à terme	404,60	400,20
Palladium	127	127,25
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,64	4,58
Maïs (Chicago)	3,47	3,48
Grain. soja (Chicago)	8,16	8,16
Tourt. soja (Chicago)	251	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	72,50	72,50
Orge (Londres)	99,85	100
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1379	1382
Café (Londres)	1725	1685
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,74	0,74
Jus d'orange (New-York)	1,15	1,17

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 28 AOUT
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,87 %
CAC 40 : 2000,35

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	887	[illegible]	− 1,91	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1645	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1950	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1165	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	995	[illegible]	—	[illegible]
Accor	627	[illegible]	− 1,59	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	132,90	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Air Liquide	886	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Alcatel Alsthom	395	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Axa	290,20	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Axime	562	[illegible]	+ 3,55	[illegible]
Bail Investis	770	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Bancaire (Cie)	529	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Bazar Hot. Ville	467	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Bertrand Faure	168,50	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
BIC	728	[illegible]	+ 2,33	[illegible]
BIS	501	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
B.N.P.	184	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Bollore Techno	521	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Bongrain	2350	[illegible]	—	[illegible]
Bouygues	504	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Canal +	1179	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Cap Gemini	215,50	[illegible]	+ 3,01	[illegible]
Carbone Lorraine	700	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	2616	[illegible]	− 0,42	[illegible]

Cred.Fon.France	68,95	[illegible]	—
Credit Local Fce	423,50	[illegible]	− 1,18
Credit Lyonnais CI	119	[illegible]	− 2,52
Credit National	332	[illegible]	− 1,65
CS Signaux(CSEE)	199,90	[illegible]	− 0,30
Damart	3561	[illegible]	+ 1,93
Danone	720	[illegible]	− 1,11
Dassault-Aviation	800	[illegible]	+ 0,50
Dassault Electro	314	[illegible]	− 0,60
Dassault Systemes	187,90	[illegible]	+ 0,15
De Dietrich	219	[illegible]	− 0,91
Degremont	460	[illegible]	− 0,65
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,20	[illegible]	− 0,52
DMC (Dollfus Mi)	206,10	[illegible]	− 0,04
Docks France	1273	[illegible]	+ 4,08
Dynaction	131	[illegible]	—
Eaux (Cie des)	499,20	[illegible]	− 1,28
Ecco	1241	[illegible]	+ 0,08
Eiffage	404	[illegible]	− 0,71
Elf Aquitaine	380,20	[illegible]	− 1,36
Eramet	331	[illegible]	+ 2,26
Eridania Beghin	752	[illegible]	− 1,72
Essilor Intl	1328	[illegible]	+ 2,78
Essilor Intl ADP	985	[illegible]	+ 0,71
Esso	576	[illegible]	− 2,77
Eurafrance	2040	[illegible]	+ 0,24
Euro Disney	11,45	[illegible]	− 2,18
Europe 1	1025	[illegible]	− 0,19
Eurotunnel	8,35	[illegible]	− 1,79
Filipacchi Medias	977	[illegible]	− 0,71
Fimalac	429	[illegible]	− 0,69
Finextel	74,15	[illegible]	+ 5,19
Fives-Lille	440	[illegible]	+ 0,22
Fromageries Bel	4649	[illegible]	− 0,08
Galeries Lafayette	1450	[illegible]	− 0,34
GAN	125	[illegible]	− 2,96
Gascogne (B)	439	[illegible]	− 1,59
Gaumont #	340,90	[illegible]	+ 0,02
Gaz et Eaux	2150	[illegible]	− 0,46
Geophysique	345,90	[illegible]	− 1,70
G.F.C.	309	[illegible]	+ 0,25
Groupe Andre S.A.	385	[illegible]	—
Gr.Zannier (Ly) #	94,70	[illegible]	− 0,21

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
United Technol. #	580	[illegible]	—	
Vaal Reefs #	425	[illegible]	− 2,11	
Volkswagen A.G #	1830	[illegible]	+ 2,84	
Volvo (act.B) #	106	[illegible]	—	
Western Deep #	195,70	[illegible]	− 0,05	
Yamanouchi #	105,50	[illegible]	—	
Zambia Copper	2,66	[illegible]	—	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 28 AOUT

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1195	[illegible]
Fiat Ord	18	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	145	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 28 AOUT

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 28 AOUT

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 28 AOUT

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 27 août

Sogenfrance C	1472,25	[illegible]
Sogenfrance D	1358,71	[illegible]
Sogépargne D	314,42	[illegible]
Sogintar C	1758,60	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1204,02	[illegible]
Sogeliance D	1618,45	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	140,04	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ARCHÉOLOGIE **Depuis sa découverte le 5 avril 1722 par le Hollandais Jacob Roggeveen, l'île de Pâques et ses statues dressées, les fameux *Moai*, n'ont pas cessé de susciter une *intense curiosité*. ● POLYNÉSIENS partis d'Asie du sud-est il y a cinq mille ans, les anciens Pascuans ont, en particulier, laissé une écriture qui intrigue les chercheurs, *incapables jusqu'à présent de déchiffrer les mystérieux hiéroglyphes qui la composent*. ● PLUS PERSONNE, sur l'île, n'est capable de la *lire depuis que toute l'aristocratie et* les « maîtres de l'écriture » – ou *Maori Rongo Rongo* – ont disparu, déportés sur le continent en 1863 par des négriers péruviens. ● TROIS CHERCHEURS, un Américain et deux Russes, ont proposé, ces derniers mois, *trois explications différentes* pour décripter les vingt et une tablettes de *bois*, seuls vestiges de l'écriture pascuane.**

Le décryptage des hiéroglyphes de l'île de Pâques divise les linguistes

En dépit de plusieurs travaux récents de chercheurs américains et russes, l'écriture des anciens Pascuans, le Rongo Rongo, reste indéchiffrable depuis la disparition de l'aristocratie de l'île seule capable de la lire

DANS leur petit monde clos battu par les flots, perdu en plein océan Pacifique à 4 000 kilomètres des terres les plus proches, les anciens habitants de l'île de Pâques s'étaient forgé une écriture : le *Rongo Rongo*. On n'en connaît que vingt et une tablettes dispersées dans plusieurs musées à travers le monde. Depuis leur découverte, au XIX[e] siècle, linguistes et ethnologues cherchent en vain à comprendre la signification des signes dont elles sont couvertes.

Les habitants actuels de l'île ne peuvent leur être d'aucun secours. Les maîtres spécialisés dans leur lecture – ou *Maori Rongo Rongo* – *le roi*, les aristocrates et toute l'élite de l'île furent, en effet, déportés en 1863 par des « négriers » péruviens comme main d'œuvre gratuite pour les carrières de guano. Depuis plusieurs mois, cependant, les dernières tentatives de déchiffrement suscitent une belle empoignade scientifique.

La tradition orale prétend que ces tablettes de bois ont été apportées par le premier roi fondateur. La première de celles connues des chercheurs fut offerte en cadeau, en 1868 à l'archevêque de Tahiti. *Les signes qui y* sont gravés représentent des oiseaux, des poissons, des crustacés, des plantes ou des objets variés.

Caractérisées par « un étrange symbolisme, écrit l'ethnologue français Alfred Métraux, *ces figures combinent les éléments les plus disparates : des corps humains se terminant par des motifs géométriques, des triangles ou des losanges agrémentés d'oreilles, des mains accolées à des barres, des hommes pourvus d'attributs animaux.* »

Le 18 janvier, un linguiste américain travaillant en Nouvelle-Zélande, Steven Fischer, ouvre le feu et propose une explication de ces signes dans un article de la revue britannique *Nature* intitulé « *Making sense of rongorongo* ». Sa « *pierre de Rosette* » est un sceptre de 1,26 mètre de long et 6,5 centimètres de large appelé Bâton de Santiago, et qui a appartenu à un chef de l'île, un *ariki*.

> La tradition orale prétend que ces tablettes de bois ont été apportées par le premier roi fondateur

En étudiant les signes inscrits sur le sceptre, le chercheur découvre que le texte est subdivisé par quatre-vingt-dix-sept signes verticaux et que chaque glyphe qui commence une nouvelle division est suivi d'un motif phallique. Il observe aussi que ces divisions sont rythmées par des triades « *x y z* ». *Faisant le rapprochement* avec un ancien chant de la création pascuan, *Atua Mata Riri*, il apporte une explication à ces triades qui signifieraient, selon lui que « *x accouplé à y a engendré z* ». Le Bâton de Santiago, structuré en mots, serait un chant sur la création du monde. Un événement décrit par les anciens Polynésiens en termes de copulation cosmogonique.

Cette explication ne satisfait pas, loin s'en faut, tous les spécialistes de l'île de Pâques. Ces triades « *font bégayer les Pascuans à l'infini* », remarque Michel Orliac, archéologue au laboratoire d'ethnologie préhistorique du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Konstantin Pozdniakov, chercheur au musée d'anthropologie et d'ethnographie de l'Académie des sciences de Russie, à Saint-Pétersbourg, a exposé ses derniers travaux lors d'un colloque réuni récemment à Bordeaux (où se tient actuellement une exposition sur « *l'île mystérieuse* »).

Après sept ans de travail, ce scientifique a identifié quatre-vingts suites de signes, communes à plusieurs tablettes. A partir de là, il a déterminé des signes qui sont des variantes les uns des autres. *Le chercheur a aussi repéré* deux ou trois signes initiaux et trois ou quatre signes finaux, sortes de ponctuation, qui apparaissent régulièrement dans ces suites.

Puis, il a confronté statistiquement les signes des tablettes avec la langue pascuane, et a pu constater que la fréquence des signes écrits et celle des syllabes parlées ont des distributions semblables. Il en conclut que les signes *Rongo Rongo* sont une vraie écriture à base de syllabes, et non de mots. Car « *le nombre des signes est trop grand pour que cela soit des éléments alphabétiques, et trop petit pour qu'il s'agisse de mots* » explique-t-il.

Konstantin Pozdniakov espère pouvoir décrypter bientôt les quarante-cinq premiers signes les plus fréquents. Mais, contrairement à Steven Fischer, il se défend vigoureusement d'avoir percé le mystère de l'écriture pascuane. Ses travaux doivent être publiés dans la revue des Océanistes d'octobre 1996.

Mais, comme pour compliquer encore le paysage, sa collègue Irina Fédorova, qui travaille dans la même institution, a *récemment* avancé une autre thèse, après *avoir terminé une* tentative de lecture et de traduction de deux tablettes appartenant au Musée de Léningrad.

Pour elle, les textes sont composés de deux cents signes seulement, et ne peuvent être assimilés à une écriture syllabique. Le nombre réduit de signes s'expliquerait par l'homonymie caractéristique de l'ancienne langue pascuane. C'est ainsi que, selon elle, le même signe représente un lézard, et une espèce de tubercule. Irina Fédorova considère que les deux tablettes qu'elle a étudiées retracent des chants rituels accompagnant les cérémonies de plantation et de récolte.

L'avenir départagera peut-être ces trois chercheurs. A moins que la *solution* ne vienne d'ailleurs. Une autre hypothèse fait, en effet, *remonter l'origine de cette écriture* à l'occupation espagnole. En 1870, lors de la signature du traité marquant la prise de possession de l'Espagne sur l'île, les chefs pascuans ont contresigné le document à l'aide de signes. Cela fait dire à certains qu'ils « *ont singé l'écriture des Espagnols* ».

Une affirmation qui fait bondir d'indignation Michel Panoff, responsable du département d'Océanie du Musée de l'homme. « *C'est faire bien peu de cas de la finesse et de la créativité des Pascuans* », s'exclame-t-il.

La lecture des signes, qui combinent des éléments très disparates, se fait de gauche à droite sur la ligne du bas puis de droite à gauche sur la ligne du haut et ainsi de suite.

De prodigieux navigateurs

Les études réalisées sur l'ADN fossile de quelques anciens Pascuans sont formelles : les habitants de l'île de Pâques sont des Polynésiens. Partis d'Asie du Sud-Est il y a cinq mille ans en emportant des animaux domestiques et les principales plantes servant à leur alimentation, ces derniers progresseront d'ouest en est au fil des siècles, pour coloniser successivement toutes les îles du Pacifique. Ils atteindront ainsi Tonga et Samoa vers l'an 1000 avant J.-C., les Marquises au début de l'ère chrétienne, pour atteindre, à la pointe extrême du triangle polynésien, *Rapa Nui* (l'île de Pâques), cinq cents ans après J.-C.. Leur long périple se termina en Nouvelle-Zélande, entre 800 et 1000 de notre ère.

« *Marins accomplis* », les Polynésiens ont franchi ces énormes distances à bord des *waka*, pirogues de haute mer constituées de deux coques en planches cousues et collées à la gomme végétale, reliées entre elles par un plancher sur lequel est installée une petite maison. Ils s'orientaient sur les étoiles ou sur des repères terrestres comme les barrières coralliennes et les zones d'intersection de courants.

Christiane Galus

COMMUNICATION

Canalsatellite revendique 100 000 abonnés quatre mois après son lancement

Le premier bouquet satellitaire numérique français connaît le succès

« NOUS sommes extrêmement surpris par l'engouement du public pour le numérique », se réjouit Bruno Delecour, directeur général de Canal Plus, en charge des activités commerciales. Selon lui, cet enthousiasme, « *très spectaculaire en mai et juin* », est autant partagé « *par les anciens que par les nouveaux abonnés de la chaîne cryptée* ». A la fin août, quatre mois après leur lancement le 27 avril, Canal Plus et Canalsatellite numérique devraient enregistrer cent mille abonnements fermes ou promesses d'abonnements. Ce résultat se révèle « *très au-dessus des prévisions* » envisagées par la chaîne cryptée.

D'après Bruno Delecour, Canalsatellite numérique « *est en avance de quarante mille abonnements par rapport au plan préalablement établi* » Même si cette tendance s'est considérablement ralentie en juillet et août, Canal Plus espère « *dépasser deux cents mille abonnés à la fin de 1996 au lieu des cent cinquante mille prévus initialement* ». Un optimisme conforté par le démarrage, mardi 3 septembre, de la diffusion en paiement à la séance de neuf des dix rencontres de chaque journée de championnat de France de football de première division. En quatre mois, les versions numériques de la chaîne cryptée et de Canalsatellite ont attiré une moyenne de 55 % de nouveaux souscripteurs. Selon Bruno Delecour, cette tendance s'est encore accentuée ces dernières semaines : désormais les trois quarts des souscriptions sont le fait de nouveaux abonnés.

Toutefois, selon certains revendeurs d'abonnements à Canal Plus et Canalsatellite numérique, ces bons résultats sont freinés par le manque de décodeurs numériques disponibles. « *Tous ces problèmes seront réglés à la fin du mois de septembre* », assure le directeur général de la chaîne cryptée. Selon lui, les chaînes de montage des boîtiers numériques fonctionnent désormais à plein rendement pour approvisionner le réseau de distribution.

Pour Bruno Delecour, les premières enquêtes menées auprès des abonnés montrent que « *la liberté et l'interactivité du numérique* » ont été au premier rang des motivations de souscription. Selon lui, les premières impressions des abonnés plébiscitent « *le coté spectaculaire de l'image et du son* » de la diffusion numérique. « *Les gens sont impressionnés* », remarque le directeur général. Plus encore, l'arrivée du numérique semble avoir déjà modifié « *les habitudes d'écoute et de fonctionnement* » des abonnés.

VERSIONS « BLEU » ET « JAUNE »

Le logiciel de navigation, mis au point par Canal Plus pour permettre à ses téléspectateurs de s'y retrouver parmi les dizaines de chaînes thématiques et de programmes de paiement à la séance, a su séduire les usagers. « *Au zapping de chaîne en chaîne, les gens préfèrent désormais zapper sur les chaînes et les programmes* » de leur choix, déterminés après consultation du guide, assure Bruno Delecour.

Avec le numérique, le téléviseur quitte son isolement pour se lier à d'autres équipements électro-ménager du foyer. Selon le directeur général de Canal Plus, « *50 % des abonnés ont branché leur décodeur numérique sur leur chaîne HiFi* », pour profiter du son stéréophonique. Les versions « Bleu » et « Jaune » de Canal Plus numérique ont elles aussi trouvé leur public. « *Grâce au coté spectaculaire de Canal Plus en trois canaux les gens ont l'impression d'avoir trois chaînes* », pour le prix d'une.

De même, selon Bruno Delecour, « *les abonnés du numérique disent regarder plus Canal Plus qu'auparavant* ». Pour le directeur général, « *les abonnements sont également répartis sur la France* » avec « *une priorité aux petites villes et à l'habitat individuel* » où il est plus aisé d'installer une parabole que sur le toit ou la façade d'un *immeuble d'une grande ville*.

Outre les téléspectateurs, les chaînes de Canalsatellite trouvent aussi des avantages à la diffusion numérique. Ainsi, Canal J, chaîne thématique pour les enfants, qui partage un canal en analogique avec Canal Jimmy, pourra, grâce au numérique, allonger sa diffusion. Selon Claude-Yves Robin, directeur général de Canal J, la chaîne, aujourd'hui diffusée jusqu'à 20 ou 21 heures selon les jours, « *va lancer une étude auprès des enfants pour confirmer la pertinence de retransmissions plus tardives* ». Selon lui, Canal J « *arrive juste derrière le football pour les motivations d'abonnements* » à Canalsatellite.

Retransmise en numérique *via* un satellite Astra, la chaîne pourra économiser 14,5 millions de francs par an lorsqu'elle interrompera sa diffusion en mode analogique sur le satellite Télécom 2A. Canal J qui ambitionne d'être « *une chaîne généraliste pour enfant* » semble très courtisée. Toutefois, Claude-Yves Robin fait savoir que « *Canal J est reprise en exclusivité sur Canalsatellite et refuse d'envisager, pour l'instant, une double diffusion* », *via* un autre bouquet de programmes numériques.

Faute de Canal J, Télévision par satellite (TPS), futur bouquet concurrent de Canalsatellite pourrait créer, à l'initiative de France Télévision, sa chaîne destinée à la jeunesse. Par avance Claude-Yves Robin refuse cette concurrence. Cette chaîne serait, selon lui, « *une incongruité en termes de droits et de faisabilité* » car « *les droits disponibles sur le marché sont insuffisants pour faire une chaîne attractive* ».

Guy Dutheil

La chaîne musicale MTV en exclusivité

Canalsatellite et MTV Europe ont conclu un accord pour la distribution, en exclusivité, de la chaîne musicale du groupe Viacom au sein du bouquet numérique français. A partir du 1er septembre, MTV Europe sera proposée dans le service de base de Canalsatellite aux côtés de La chaîne info (LCI), Canal J, Canal Jimmy, Eurosport, Planète, Paris Première, Voyage, La Chaîne météo, Monte Carlo TMC, MCM, France courses. Avec l'arrivée de MTV, Canalsatellite renforce son offre musicale.

Outre, la chaîne musicale américaine, le bouquet numérique de la chaîne cryptée propose MCM, chaîne musicale française, Muzzik, programme classique et jazz diffusé en option et Multimusic, un ensemble de vingt programmes thématiques radiophoniques.

La réorganisation de Fun Radio entraîne le départ de l'animateur Difool

LE DERNIER sondage Médamétrie *avait laissé peu satisfait* Benoît Sillard, président directeur général de Fun Radio. Avec 6,3 % d'audience en avril-mai-juin 1996 – contre 7,8 % en avril-mai-juin 1995 – Fun perdait du terrain, même si elle restait en tête du peloton des « musicales ». Récemment nommé directeur adjoint de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) qui détient 92 % de Fun Radio, Benoît Sillard a décidé de changer le mode de direction de sa station « *ainsi que les personnes y participants* ».

Deux directeurs généraux adjoints ont été nommés : Jean Isnard, ancien collaborateur d'Europe 1 et de MCM est chargé du produit (antenne, programmation, production...)et Laurence Vaylet, jusqu'alors directeur financier de Fun, est chargée de la logistique. Eric Lange devient responsable de la rédaction et Lionel Guiffant, directeur technique.

La surprise vient du départ de David Massard, connu sous le nom de Difool, qui quitte à la fois ses fonctions de directeur de l'antenne et d'animateur. Difool avait conquis une certaine notoriété en animant, en compagnie de Christian Spitz, surnommé « le Doc », l'émission « Lovin Fun ». Selon Benoît Sillard, cette décision a été prise d'un commun accord avec la direction qui souhaite une antenne plus structurée. « *Lorsque nous avons lancé le principe de libre antenne, nous avons créé une petite révolution et nous avons été copié, en radio et en télévision. Mais après quatre ans d'existence, cette parole sans censure tourne en rond, devient répétitive et les auditeurs ont besoin d'autre chose. Peut-être avons-nous gardé ce programme une année de trop* », note le directeur de Fun. Plus d'informations, plus de service et de proximité, telles sont désormais les quelques orientations que devrait emprunter Fun, sans renier ni son format ni sa couleur musicale.

Véronique Cauhapé

Bénéfice 1995 « historique » pour « Le Canard Enchaîné »

L'HEBDOMADAIRE satirique *Le Canard Enchaîné* a atteint en 1995 une diffusion totale payée de 505 816 exemplaire en moyenne, ce qui correspond à « *la deuxième performance de l'histoire du* Canard » fondé par Maurice Maréchal en 1916, la première ayant été réalisé en 1980. La répartition de la *diffusion s'établit à 274 566* exemplaires pour la province, 83 175 pour Paris et 51 103 pour sa banlieue, 21 251 pour l'étranger. La diffusion moyenne des *Dossiers du Canard* a en revanche baisse de 5 % en 1995 (88 120 exemplaires diffusés en moyenne). Selon les comptes du journal, publiés dans son édition du mercredi 28 août, cette performance de la diffusion – + 27 % par rapport à 1994 – lui a permis d'enregistrer un bénéfice après impôts de 32,95 millions de francs (23,78 millions en 1994) pour un chiffres d'affaires de 223,9 millions de francs. Le bénéfice 1995 *a été « selon l'usage, affecté aux réserves »*.

هكذا من الأصل



Stefan Edberg fait battre Richard Krajicek en retraite

Le Suédois, qui dispute à Flushing Meadow son dernier tournoi majeur, signe le premier exploit des Internationaux des Etats-Unis en balayant le champion de Wimbledon

Journée difficile pour les têtes de série, mardi 27 août. La Croate Iva Majoli (nº 5) et la Japonaise Kimiko Date (nº 10) ont été éliminées par la Canadienne Kimberly Po et l'Autrichienne Judith Wiesner. Le Suisse Marc Rosset (nº 15) a été battu par l'Américain Jared Palmer et l'Espagnol Alberto Costa (nº 14) par le Tchèque Bohdan Ulihrach. La performance de la journée revient au Suédois Stefan Edberg qui a dominé le Néerlandais Richard Krajicek récent vainqueur de Wimbledon et tête de série nº 5. Les Français Cédric Pioline (nº 16), Nathalie Tauziat et Sandrine Testud se sont qualifiés. En revanche, Stéphane Simian et Alexia Dechaume-Balleret ont été éliminés.

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Sa vie de joueur s'achèvera à Stockholm au début du mois de novembre, il l'a décidé. D'ici là, Stefan Edberg aura disputé quelques tournois pour distribuer encore quelques adieux. Maintenant, il est aux Internationaux des Etats-Unis où il dispute son dernier tournoi du Grand Chelem. En ce mardi, la foule amoureuse l'attendait avec larmes et encouragements, elle l'a porté vers la sortie en héros. Pour sa quinzième participation, Stefan Edberg, double champion 1991 et 1992 des lieux, est juste venu dire au revoir en battant Richard Krajicek, le champion de Wimbledon.

Le match promettait. Un tête-à-tête de serveurs volleyeurs, ceux qui, quelle que soit la surface, résument l'équation de leur victoire à l'offensive absolue vers le filet. Lorsqu'il était plus jeune, Krajicek rêvait de la légèreté d'Edberg. Bien sûr, il était assez grand pour rêver, mais son corps était si difficile à dompter pour devenir un champion. La suite est connue, Richard s'est entêté. Pour gagner à Wimbledon il y a six semaines. Edberg, lui, a vieilli avec son appétit pour le tennis-éclair. Il en est devenu un maître, son âge le rendant encore plus gourmand. Il aime que l'on compare son tennis à de la musique. Il a si souvent aimé l'harmonie économe de son tennis. On lui demande de laisser ses secrets avant de partir : *« J'ai laissé un peu de mon jeu dans mes victoires comme dans mes défaites »*, sourit-il.

En guise d'adieux, une nouvelle leçon. Très vite, Richard Krajicek semble emprunté. Le service qui fait sa superbe dégringole gauchement vers les lignes ou dans la raquette d'un Edberg omniprésent, toujours alerte. Richard perd sa mise en jeu d'entrée et geint. Son revers sans cesse pilonné s'affaiblit dans trop de fautes. Devant, Stefan n'a peur de rien, cette habitude kamikaze de se ruer vers la volée et de s'y déployer dans un entrechat, ou juste un bond. Krajicek est trop grand, il bat des ailes. Ses yeux roulent, sa tête se penche : *« Aujourd'hui, elle ne voulait pas donner à mes jambes l'ordre de bouger »*.

Alors, Edberg se régale. Un lob pour fixer le Néerlandais au filet, et ce passing-shot tiré tout droit pour lui ôter l'idée d'y revenir. Parfois, le Suédois tremble sur une double faute, un coup droit trop puissant : *« Je n'avais pas le choix. Je devais l'acculer »*. Il est calme maintenant, quand il bouillait sur le court. Il est sorti si fier, il l'est encore. Il est vingt-huitième joueur mondial, mais quand même : *« Je n'ai pas joué le meilleur tennis de ma vie, mais c'était un match solide. Richard était la tête de série nº 5, mais ma victoire n'est pas une grande surprise. Juste une petite. C'est toujours un tournoi difficile même pour les joueurs les plus expérimentés »*.

QUELQUES BEAUX MOIS

Comme presque tous, il aura aimé ce tournoi comme un copain un peu chenapan : *« Je me suis fait au bruit et aux mouvements. Maintenant, c'est une musique de fond »*. En quatorze participations, il aura apprivoisé le tournoi deux fois, en 1991 et 1992, pour s'en aller six fois dès la première semaine. Lors de sa première finale contre Jim Courier, en 1991, il y aura joué, il le répète souvent, le meilleur tennis de sa vie.

Dans quelques semaines, il s'en ira. C'est plus que promis, c'est dit : *« La décision a été difficile à prendre mais je ne voulais pas passer quelques années à rétrograder dans les classements. J'ai été parmi les dix meilleurs mondiaux pendant dix ans, entre 1985 et 1994. Et une fois les trente ans passés, les chances de gagner un tournoi du Grand Chelem s'amenuisent très vite »*.

A trente ans, Stefan Edberg vient de vivre quelques beaux mois. Lorsqu'il arrive au tournoi de Rome, en mai, il est un champion piteux. Il a perdu au deuxième tour des Internationaux d'Australie et n'est plus parvenu en quart de finale d'un tournoi : *« J'avais le sentiment qu'en annonçant ma retraite, je m'étais infligé beaucoup de pression. Les gens m'attendaient partout pour une dernière. Je perdais petit à petit mon plaisir de jouer. Et puis, curieusement, sur la terre battue, qui n'est pas ma meilleure surface, j'ai commencé à battre de meilleurs joueurs que moi »*. A Roland-Garros, Stefan Edberg élimine Michael Chang pour s'en aller face à Marc Rosset en huitième de finale. Il s'offre une finale sur le gazon du Queen's avant de filer au deuxième tour de Wimbledon : *« L'essentiel est de ne pas partir trop durement »*.

Voilà un premier verrou qui saute à Flushing Meadow. Stefan Edberg peut espérer y réaliser son dernier voeu en restant en deuxième semaine. Au deuxième tour, il rencontre un adversaire plus modeste que Krajicek, l'Allemand Bernd Karbacher. Stefan Edberg se méfie. Il prend ce qui vient. Aujourd'hui, il a serré les dents et montré les poings pour gagner : *« Parfois*, dit-il, *je me surprends encore »*.

Bénédicte Mathieu

Jennifer Capriati contre le temps

Comme à Roland-Garros, Jennifer Capriati s'est inclinée dès le premier tour, battue, cette fois, par l'Australienne Annabel Ellwood. Jennifer aurait voulu plaire, renouer avec son public. L'ex-enfant prodige du tennis américain n'était pas venue à l'US Open depuis trois ans. En 1993, elle l'avait quitté en larmes, au premier tour. La crise d'adolescence commençait. Sa révolte grondait contre son tennis, les sponsors et tous ceux qui avaient cru en son brillant avenir.

Jennifer Capriati est revenue en jeune femme plus expérimentée, mais le temps a joué contre elle. *« Il ne me manque pas grand-chose pour retrouver mon niveau*, jure-t-elle. *Je le sens, et c'est parfois rageant. »* A vingt ans, elle assure qu'elle a repris plaisir à jouer. Pour l'US Open, Jennifer Capriati a retrouvé des sponsors. Elle aimerait qu'ils l'accompagnent jusqu'aux Internationaux d'Australie. Le temps de récupérer un peu de gloire perdue.

Football : l'Olympique de Marseille tient Auxerre en échec

AUXERRE ET MARSEILLE ONT FAIT MATCH NUL (0-0) lors d'une rencontre avancée de la 4e journée du championnat de France de football de première division, mardi 27 août au stade de l'Abbé-Deschamps. Forts de leur titre de champions de France et maîtres du jeu, les Bourguignons ont dominé, mais ils n'ont jamais pu trouver l'ouverture dans la défense adverse en dépit de nombreuses occasions. Les Marseillais, échaudés par leur défaite à domicile (2-1) face au FC Metz, samedi 24 août, bénéficiaient du retour dans leurs rangs de Reynald Pedros après un match de suspension. Pour contenir Auxerre, ils se sont appuyés sur une organisation défensive plus agressive qu'à l'accoutumée, écopant ainsi de quatre cartons jaunes. Grâce au point du match nul arraché sur leur terrain aux Auxerrois, l'Olympique de Marseille compte désormais cinq points au classement, et l'équipe de Guy Roux, huit.

■ **La tribune nord du stade Furiani à Bastia** ne devait pas être ouverte, mercredi 28 août, lors de la rencontre de championnat entre les Bastiais et Lille, selon Arnaud Cochet, secrétaire général de la préfecture de Haute-Corse. Pour expliquer sa décision, M. Cochet a déclaré *« ne pas avoir reçu de l'APADE, organisme chargé du contrôle de l'exécution des travaux sur le chantier, le relevé des conclusions, désormais indispensable en vertu de l'article 46 du décret de 1995 »*. Ce décret avait été adopté après l'effondrement, le 5 mai 1992, de la tribune nord du stade, qui avait fait 17 morts et plus de 2 000 blessés.

■ **Miron Cozma, leader syndical des mineurs roumains** de la vallée du Jiu et président de l'équipe de football de Jiul Petrosani (D1) a été suspendu pour deux ans, mardi 27 août, de toute activité sportive après avoir agressé un footballeur du Dinamo de Bucarest lors de la dernière journée du championnat de Roumanie de football. Miron Cozma est à l'origine de deux descentes sanglantes de mineurs dans la capitale roumaine, en 1990 contre des manifestants de l'opposition, et en 1991, lorsque son mouvement a entraîné la démission du gouvernement de l'ancien premier ministre, Petre Roman. – *(AFP.)*

■ **VOL LIBRE : la Française Françoise Mocellin a remporté le championnat d'Europe de deltaplane**, qui a eu lieu en Hongrie du 10 au 18 août. Troisième au mondial qui s'est disputé cette saison en Australie, la championne de France en titre a devancé sa compatriote Marie-Jo Rufat, troisième. Chez les messieurs, Alain Chauvet a pris la quatrième place. Au classement par équipes, la France a terminé deuxième.

■ **CYCLISME : Chris Boardman tentera d'améliorer le record du monde de l'heure**, vendredi 6 septembre sur la piste du vélodrome couvert de Manchester. Le Britannique a présenté les détails de sa tentative, mardi 27 août, à la veille des championnats du monde de cyclisme dont il doit disputer le tournoi de poursuite. L'actuel record est détenu par le Suisse Tony Rominger (55,291 km).

■ **BASKET-BALL : Michael Jordan est le sportif le mieux rétribué** en termes de recettes publicitaires. Le magazine américain spécialisé *The Sports Marketing Letter* révèle, mardi 27 août, que l'ailier des Chicago Bulls a obtenu, en 1996, 38 millions de dollars (190 millions de francs environ) provenant de divers contrats. Il devance un autre basketteur, Shaquille O'Neal (23 millions de dollars). Viennent ensuite le golfeur Arnold Palmer (16 millions de dollars) et le joueur de tennis Andre Agassi (15,8 millions de dollars). Pour la première fois, aucune femme ne figure parmi ce classement des dix sportifs les mieux rétribués en contrats publicitaires. – *(AFP)*

Le Rugby club toulonnais échappe au naufrage

Le club varois a desserré l'étreinte financière et politique

LA PREMIÈRE ANNÉE du professionnalisme dans le rugby a failli être fatale au Rugby club toulonnais (RCT). Le club varois n'avait pas bouleversé ses habitudes après l'abandon, le 25 août 1995, de la notion d'amateurisme par l'International Board. Mais sans doute a-t-il vécu au-dessus de ses moyens. Au point que dirigeants, supporteurs et joueurs se sont demandés, au coeur de l'été, si l'un des plus prestigieux clubs français serait au rendez-vous du championnat 1996-1997 qui reprend samedi 31 août. Un évident laxisme dans la gestion avait conduit le RCT à l'état de cessation de paiement. La Fédération française de rugby (FFR), par le biais de sa Commission nationale d'aide et de contrôle des clubs, ne pouvait que brandir la menace d'une relégation en division inférieure.

Le déficit atteignait 4,2 millions de francs sur la dernière saison, pour un budget annuel total de 15,5 millions. La direction invoquait des *« charges imprévisibles et incompressibles »* pour expliquer ce passif. Comme beaucoup d'autres clubs, le RCT a caressé les fantasmes du professionnalisme tout en naviguant à vue dans l'océan des charges sociales nouvelles. Jean-Louis Lagadec était écarté de la présidence le 24 juillet, au profit du tout récent co-président, Jean-Claude Ballatore, l'entraîneur qui avait conduit les Toulonnais au bouclier de Brennus en 1992.

Le nouveau président envisageait aussitôt des mesures drastiques : une réduction de 30 % de la masse salariale et diverses coupes devaient générer 1,4 million de francs d'économies en 1996-1997. Une aide exceptionnelle de 1,4 million de francs du Conseil général et une subvention d'équilibre du même montant promise par la mairie de Toulon devaient permettre de rétablir l'équilibre.

PRESSION MUNICIPALE

Ce plan de redressement a reçu l'aval de la FFR, jeudi 8 août, et Toulon se rendra bien à Dijon, samedi, pour le match inaugural de la poule 2 du championnat. Entre temps, le RCT avait dû subir la pression de la municipalité (FN) de Toulon, qui marchandait son aide. Le retrait de M. Lagadec ne suffisait pas. La subvention d'équilibre était conditionnée par la démission d'Henri Couilliot, l'un des vice-présidents du club. Officiellement, la mairie ne souhaitait pas que des membres de l'ancienne direction, présumés responsables de la gabegie, restent aux commandes. Le souci était légitime, mais Toulon voyait dans la position municipale de sombres arrières-pensées politiques. M. Couillot n'était pas impliqué dans la gestion, en revanche, il est le nouveau patron du PR à Toulon et le chef de l'opposition municipale de droite.

Jean-Marie Le Chevallier, le maire (FN) de la ville souhaitait s'assurer de *« la capacité pour le club de s'affranchir de tout élu politique pour y exercer des reponsabilités »*. Fallait-il sacrifier M. Couilliot sur l'autel des concessions politiques ? *« Les cas de MM. Lagadec et Couilliot sont deux problèmes différents »*, dit Jean-Claude Ballatore, refusant toute idée d'ingérence au nom des *« principes laïques de tout club sportif et particulièrement ceux contenus dans les statuts du RCT »*. La polémique enfle. Hubert Falco, président (PR) du conseil général, estime qu'*« il serait inadmissible que ce club devienne l'otage de jeux idéologiques. »*

Finalement, le « gêneur » abandonne ses fonctions. *« Il a pris les devants pour ne pas pénaliser le club »*, dit-on au RCT. Son initiative coupe l'herbe sous le pied de ceux qui dénonçaient une tentative d'OPA du FN, et qui se proposaient, comme l'ancien international Eric Champ, de *« mettre la main à la poche ou au moins de se porter caution dans le cadre d'un emprunt collectif équivalent à la somme promise par la mairie. »* La convention finalement conclue entre le club et la ville offre plus de garanties. Le RCT est entré, selon son président, *« dans l'ère de la rigueur »* sans pour autant renoncer à ses ambitions sportives pour la saison.

Jean-Jacques Bozonnet et José Lenzini

RÉSULTATS

TENNIS

Internationaux des Etats-Unis à Flushing-Meadow

● **Simple messieurs**

Premier tour : T. Muster (Aut., nº 3) b. J. Frana (Arg.) 6-1, 7-6 (7/2), 6-2. P. Sampras (E-U, nº 1) b. J. Szymanski (Ven.) 6-2, 6-2, 6-1. B. Karbacher (All.) b. J. Stark (E-U) 7-5, 6-3, 5-7, 7-5. B. Ulihrach (Tch.) b. A. Costa (Esp., N. 14) 2-6, 6-4, 7-6 (7/2), 3-6, 6-1. J. Novak (Tch.) b. B. Ellwood (Aus.) 6-2, 6-4, 6-3. P. Korda (Tch.) b. D. Caldwell (E-U) 6-3, 3-6, 6-3, 7-5. A. Corretja (Esp.) b. B. Black (Zim.) 7-6 (8/6), 3-6, 6-2, 6-2. S. Edberg (Suè.) b. R. Krajicek (P-B, nº 5) 6-3, 6-3, 6-3. A. Olhovskiy (Rus.) b. P. Cash (Aus.) 6-4, 6-3, 6-2. M. Rios (Chi., nº 10) b. A. Pavel (Rou.) 4-6, 6-1, 6-4, 6-2. T. Henman (G-B) b. R. Jabali (Bré.) 6-2, 6-3, 6-4. F. Veglio (Sui.) b. C. Ruud (Nor.) 1-6, 6-2, 6-4, 6-4. H. Gumy (Arg.) b. M. Damm (Tch.) 7-5, 6-4, 7-5. J. Hlasek (Sui.) b. N. Kulti (Suè.) 6-3, 6-4, 4-6, 6-4. P. Campana (Eq.) b. T. Woodbridge (Aus.) 6-2, 4-6, 6-2, 6-4. S. Draper (Aus.) b. G. Blanco (Esp.) 6-3, 7-5, 6-3. T. Enqvist (Suè., Nº 13) b. S. Simian (Fra.) 6-3, 6-1, 6-4. M. Knowles (Bah.) b. M. Filippini (Uru.) 6-3, 7-5, 6-1. J. Palmer (E-U) b. M. Rosset (Sui., nº 15) 6-7 (7/9), 6-4, 6-4, 6-3. T. Johansson (Suè.) b. R. Furlan (Ita.) 4-6, 2-6, 7-5, 6-1, 7-5. D. Flach (E-U) b. G. Pozzi (Ita.) 7-5, 7-6 (7/5), 2-6, 7-6 (8/6). J. Sanchez (Esp.) b. D. Skoch (Tch.) 6-2, 7-6 (8/0), 6-3. M. Tillstrom (Suè.) b. T. El Sawy (Egy.) 1-6, 7-6 (9/7), 6-1, 3-6, 6-4. P. Korda (Tch.) b. D. Caldwell (E-U) 6-3, 3-6, 6-3, 7-5. R. Carretero (Esp.) b. J. Burillo (Esp.) 6-3, 4-6, 6-0, 1-0 ab. C. Pioline (Fra., nº 16) b. F. Clavet (Esp.) 6-4, 7-6 (7/3), 6-4. H. Dreekman (All.) b. G. Rusedski (G-B) 6-2, 6-4, 6-2. G. Ivanisevic (Cro., nº 4) b. A. Chesnokov (Rus.) 6-2, 6-4, 6-4. M. Philippoussis (Aus.) b. M. Woodforde (Aus.) 6-7 (6/8), 6-3, 6-3, 6-3.

● **Simple dames**

Premier tour : S. Graf (All., nº 1) b. Y. Basuki (Indo.) 6-3, 7-6 (7/4). N. Dahlman (Fin.) b. L. Lee (E-U) 6-3, 6-4. M. Seles (E-U, nº 2) b. A. Miller (E-U) 6-0, 6-1. R. Grande (Ita.) b. A. Dechaume-Balleret (Fra.) 6-3, 6-0. P. Suarez (Arg.) b. M. Wendel (E-U) 6-4, 6-3. N. Tauziat (Fra.) b. A. Gavaldon (Mex.) 7-6 (7/4), 6-2. J. Wiesner (Aut.) b. I. Majoli (Cro., nº 5) 2-6, 6-3, 6-1. L. Davenport (E-U, N. 8) b. A. Serra-Zanetti (Ita.) 6-2, 6-1. E. Wagner (All.) b. G. Fernandez (E-U) 6-1, 6-4. A. Grossman (E-U) b. S. Farina (Ita.) 6-4, 6-3. N. Zvereva (Biél.) b. V. Ruano-Pascual (Esp.) 6-2, 6-7 (5/7), 6-2. M. de Swardt (Af. S.) b. D. Van Roost (Bel.) 1-6, 6-2, 7-6 (7/4). F. Labat (Arg.) b. K. Rinaldi (E-U) 6-2, 6-2. A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 3) b. L. Posul (E-U) 6-2, 6-1. K. Habsudova (Svq., nº 17) b. R. Bobkova (Tch.) 6-4, 6-1. N. Arendt (E-U) b. S. Cacic (E-U) 6-2, 7-6 (8/6). K. Boogert (P-B) b. J. Kruger (Af. S.) 6-1, 6-0. S. Testud (Fra.) b. P. Shriver (E-U) 7-5, 6-2. K. Po (E-U) b. K. Date (Jap., Nº 10) 6-2, 7-5. P. Langrova (Tch.) b. K. Adams (E-U) 6-4, 6-2. T. Whitlinger (E-U) b. S. Cecchini (Ita.) 6-2, 6-0. T. Krizan (Slo.) b. R. Hiraki (Jap.) 7-6 (7/4), 7-5. E. Likhovtseva (Rus.) b. K. Nagatsuka (Jap.) 7-6 (7/5), 6-1. K. Kschwendt (Aut.) b. S. Kleinova (Tch.) 6-3, 6-4. A. Ellwood (Aus.) b. J. Capriati (E-U) 6-4, 6-4. A. Frazier (E-U) b. L. Neiland (Let.) 6-1, 6-3. M. Oremans (P-B) b. R. Zrubakova (Svq.) 6-2, 4-6, 6-1. L. Raymond (E-U) b. L. McNeil (E-U) 7-6 (8/6), 6-3. N. Sawamatsu (Jap.) b. Rennae Stubbs (Aus.) 6-4, 6-3. C. Martinez (Esp., nº 4) b. R. Dragomir (Rou.) 6-2, 6-0. S. Dopfer (Aut.) b. Z. Garrison-Jackson (E-U) 2-6, 6-3, 7-5. J. Novotna (Tch., Nº 7) b. F. Lubiani (Ita.) 6-1, 6-3.

Colonia del Sacramento tente de préserver sa quiétude

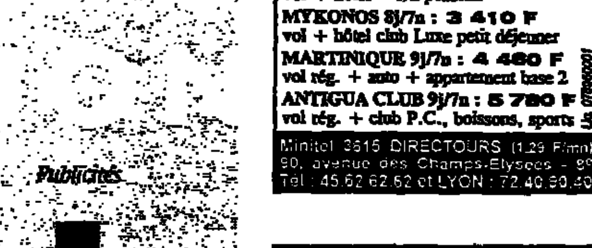
La population conservatrice de la petite ville uruguayenne souhaite décourager les habitants de Buenos Aires de traverser le Rio de la Plata

COLONIA DEL SACRAMENTO
(Uruguay)
correspondance

Débarquer à Colonia, c'est d'emblée être transporté soixante ans en arrière. Dans les rues de la petite ville de l'Uruguay on croit parfois rêver. On pense assister à un défilé de voitures de collection sur l'avenue du Général-Flores, alors *que ce sont les paysans de la campagne* voisine qui viennent faire quelques courses à bord de Chevrolet modèle 1933. De l'autre côté de la chaussée, un homme descend d'une Citroën année 1928 en s'aidant du gigantesque marchepied. S'il est probable que l'Uruguay détient le parc automobile le plus vétuste au monde, Colonia concentre, à n'en pas douter, la plupart de ses modèles de collection.

On parle ici de taxes gouvernementales prohibitives ne permettant pas d'acquérir de nouveaux véhicules. Mais la mentalité conservatrice de la population n'est pas absente de ces choix. Il faut se rendre à l'évidence, le temps s'est arrêté à Colonia. A l'image de l'anachronique café-bar Da Costa, de son percolateur de légende à l'amoncellement de bouteilles d'alcool qui flirtent avec le *plafond, noyées dans des décennies* de poussière. Une ville en totale léthargie où la vie s'écoule au rythme du *mate de yerba*. Cette infusion d'herbe que l'on sirote à l'aide d'une paille de métal est ici un phénomène social, une véritable institution. Et chacun de déambuler à longueur de journée avec le thermos d'eau chaude sous le bras pour alimenter l'amère boisson nationale...

Alors comment ne pas comprendre la jubilation des *Porteños* (habitants de Buenos Aires) à se retrouver dans ce gros bourg hors du temps et véritable havre de paix ! A une heure de bateau de la capitale de l'Argentine, ils sont *nombreux à traverser chaque fin* de semaine le vaste estuaire du Rio de la *Plata*. A la recherche de la tranquillité que la mégalopole argentine ne peut leur offrir. Les suaves ondulations de la côte uruguayenne du département de Colonia avec ses plages en éventail ne sont pas, non plus, étrangères à ce *déferlement de visiteurs. Mais, plus* que tout, le rendez-vous avec l'histoire de *la petite capitale* provinciale prime.



DESSIN D'OLCE

ÉPISODIQUEMENT PORTUGAISE

Colonia del Sacramento, fondée en 1680 par les Portugais, est le premier établissement humain sur *la rive gauche du Rio de la Plata*.

Point stratégique, les constructions s'érigèrent sur la péninsule formée par la baie et le fleuve. Cette avancée portugaise, la seule incrustation en territoire espagnol, s'éleva gracieusement pour défier la ville hispanique de Buenos Aires, sur l'autre rive. Colonia alimenta *pendant un siècle la pomme de discorde* entre l'Espagne et le Portugal. Les deux puissances combattirent sans relâche. Colonia fut quatre fois portugaise et autant espagnole. Ainsi, l'orgueilleuse Espagne du XVIII[e] siècle ne pouvant tolérer cette possession épisodique du vieil ennemi péninsulaire, fonda, *sur la même côte*, la puissante ville de Montevideo.

Un traité, *en 1777*, mit fin à de longues années de lutte et Colonia passa définitivement dans les mains hispaniques. Avant de devenir uruguayenne en 1828. Les caractéristiques de la région, vaste étendue de monts et de forêts, irriguée de rivières, furent décisives, non seulement pour les conquistadors espagnols et portugais, *mais* aussi pour les courants migratoires européens de la première moitié du XIX[e] siècle, et particulièrement les Suisses et les Piémontais. Le département, agricole, recense notamment le village de Colonia Suiza *(Colonie Suisse), spécialisé dans* la fabrication du fromage...

En 1973, Colonia ressort d'entre ses ruines avec les travaux de reconstruction du quartier historique. Afin que Colonia del Sacramento renaisse encore une fois. Chaque pierre, chaque tuile est redécouverte pour que chante son histoire et que résonnent à nouveau ses ruelles pavées.

La Colonia d'aujourd'hui conserve des témoignages clairs, palpables, émotionnels, du passé. Elle est assurément une des structures urbanistique de la Plata que les Uruguayens, mélancoliques, appellent « *abuelita de la patria* » (petite grand-mère de la patrie). Elle garde en son centre historique un *riche héritage culturel. Ce qui* devrait la voir rejoindre prochainement le patrimoine mondial classé par l'Unesco.

LES PRIX FLAMBENT

La particularité du quartier colonial sont ses ruelles étroites de pierre à l'état brut, avec la conduite de vidange au milieu. *Une réalisation* à mettre à l'actif des Portugais. Le tracé en forme de labyrinthe et les courbes répétées s'opposent au dessin soigné des villes espagnoles.

Pour goûter l'horizon sur le Rio de la Plata à l'heure du crépuscule, il faut se déplacer jusqu'au promontoire. Et apprécier, en passant, le *clair-obscur* des ombres projetées sur les murs trois fois centenaires. De nuit, à la lueur des lanternes, le quartier historique prend une tout autre dimension. Un mélange de poésie et de magie.

Aujourd'hui, l'histoire se paie en monnaie argentine et les prix flambent. Sous le charme du lieu, les Argentins se sont résolus à investir leur argent dans les habitations du quartier *colonial. Tant il* est vrai que la ville de Colonia a tous les éléments pour se convertir en un des grands points d'attraction du tourisme de proximité.

Le *projet du pont, vieux de dix* ans, entre les deux rives du fleuve à hauteur de Buenos Aires et Colonia, est plus que jamais à l'ordre du jour. Actuellement une commission en étudie la faisabilité et la rentabilité. Si le projet venait à se *concrétiser, on peut penser qu'il* permettrait à Colonia de sortir de sa torpeur. Dans l'hypothèse où cela constitue une attente ?

S'il est indéniable que l'apport touristique reste vital pour Colonia, les 25 000 habitants demeurent farouchement opposés *à cette initiative* qui viendrait à jamais bousculer les us et coutumes. La peur de l'invasion hante les esprits. Et l'on réfute l'idée que Colonia puisse à moyen terme se métamorphoser en un quartier de Buenos Aires. *Aussi pense-t-on déjà aux* éléments de protection possibles.

Philippe Duigou

Carnet de route

● **Y aller.** Bien que l'Uruguay connaisse un climat tempéré, la meilleure saison pour visiter le pays demeure *l'été austral, soit du* mois de décembre à celui de mars. Parmi les voyagistes proposant des vols secs Paris-Montevideo, Nouvelles Frontières – Minitel 3615 NF, ou tél. : 36-33-33-33 – commercialise les vols d'Aerolineas Argentinas et Iberia pour environ 5 000 francs A/R. Idem chez Nouveau Monde – tél. : 53-73-78-80 – qui se charge aussi de réserver les hôtels (à partir de 150 F par personne en chambre double) pour trois nuits *minimum, dans des villes* différentes.
Colonia est à deux heures par la route de Montevideo. Il est aussi possible d'arriver par Buenos Aires. Plusieurs bateaux effectuent la traversée chaque *jour entre la capitale argentine* et Colonia.
● **Se loger.** Dans le quartier historique, l'hôtel Plaza Mayor, près de la place du même nom, offre des chambres de charme (500 francs *la double*).
Avec vue sur le Rio de la Plata, l'Hostal del sol (environ 600 francs la chambre double).
● **Renseignements.** Seul le passeport en cours de validité suffit pour les voyageurs français. *Le consulat de l'Uruguay* (15, rue Le Sueur, 75016 Paris, tél. : 45-00-53-32) fournit d'autres données sur la ville et le pays.

L'odyssée d'un avion maudit

FRANÇOIS-XAVIER PLASMAN, un jeune Français de trente-neuf ans qui revenait du Mexique où il avait participé à la réunion du Chiapas organisée par les zapatistes, est finalement arrivé à Paris *mercredi 21 août. Il avait embarqué à* Mexico, vendredi 16 août, pour un voyage qui n'aurait pas dû excéder douze heures. Il lui en a pris cinq jours, avec une escale – prévue – à Miami, et une autre – inattendue – à la prison de la ville, coups de matraque et inculpation *pour violences à agent en prime*. Une histoire édifiante, à laquelle les compa*gnies aériennes feraient bien* de prendre garde en ces temps de psychose à l'attentat.

L'affaire commence tout à fait banalement avec l'escale à Miami, le 16 août, en fin de matinée, d'un avion de la compagnie de charter Rich International Airways, en provenance de Mexico. L'appareil, un Tristar de grosse capacité, doit y embarquer *quelque deux cents* passagers, la plupart de nationalité française. Avec ceux montés à Mexico, ils sont en tout 365 passagers à s'envoler vers Paris sur ce vol n° 711. Heure de départ prévue : 14 h 40.

Malheureusement, entre Mexico et *Miami, le pilote a constaté une panne* de l'ordinateur de bord. Décision est alors prise de changer d'appareil. Mais lorsque ce dernier, encore un Tristar, est sorti du hangar et lance ses réacteurs pour aller chercher ses passagers, une inquiétante fumée s'échappe des ailes, là où sont disposés *les réservoirs. Apparemment* l'avion n'est pas en état de voler et sa vérification demandera longtemps. *Il* ne reste plus qu'à affréter un troisième avion qui, ultime malchance, vole alors entre Las Vegas et Fort Launderdale, indisponible jusqu'au lendemain.

Dans l'aérogare, les passagers fulminent. La nuit est déjà avancée et ils attendent, *sans parvenir à obtenir le* moindre renseignement sur la raison du retard. Les représentants de *la* compagnie aérienne sont absents, ceux du voyagiste qui a affrété le charter, Look Voyages, étonnamment vagues.

La catastrophe du Boeing de la TWA *est dans toutes les têtes et les rumeurs* les plus folles courent sur la cause du *contretemps. L'avion, affirment les uns*, aurait des problèmes avec ses portes, ce qui risque de provoquer en vol une dépressurisation fatale. Pas du tout, rétorquent les autres, l'appareil a brûlé, ce qui indique qu'il était en *piteux état*. La température, alimentée par la fatigue et *la peur, grimpe de plusieurs degrés*.

LE VENT DE LA RÉVOLTE

La suite est classique encore que confuse. Seule certitude : fusil dans une main et matraque dans l'autre, une bonne vingtaine de policiers font bientôt face à des *passagers sur lesquels souffle* le vent de la révolte. Un couple d'Améri*cains chargé d'enfants est interpellé sans* ménagements ; François-Xavier Plasman qui, apparemment, tentait de s'interposer, les rejoint bientôt, sans plus de courtoisie. Présenté à un juge, il sera remis en liberté trois jours plus tard, contre une caution de 5 000 dollars (25 000 francs). *Il devrait être jugé pour* violences contre agent de la force publique.

Cependant les passagers ne sont pas au bout de leur aventure. Après une brève nuit, les voilà qui embarquent enfin. Las, une heure de vol plus tard, l'alarme *résonne dans l'avion : une porte* avant a, semble-t-il, des problèmes. *Sagement*, le *pilote décide de revenir* à Miami, ce qui, précaution incontournable, passe par la vidange de ses réservoirs au-dessus du Parc national d'Everglades. Dix-sept passagers n'ont pas résisté au traitement et ont refusé de remonter dans cet avion maudit lorsque, *réparation faite*, le *voyage a repris plusieurs* heures plus tard. Les autres se sont *tenus tranquilles jusqu'à* l'arrivée à Paris. Sonnés.

Georges Marion

PARTIR

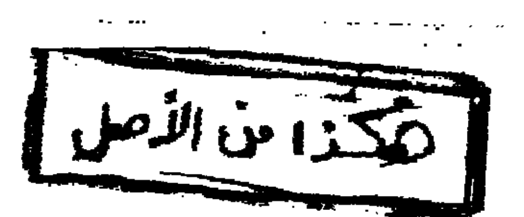
■ **L'ANDALOUSIE EN ARRIÈRE-SAISON.** Espagne *extraordinaire* propose de découvrir l'Andalousie, en septembre ou en octobre, avec un circuit de 8 jours, de Séville à Séville, via Arcos, Grenade, Jaén et Cordoue. Pour étapes, les *paradores*, anciens châteaux, palais ou couvents restaurés pour *offrir une hôtellerie* de qualité : ainsi l'Alcazar del Rey Don Pedro, une forteresse arabe du XIV[e] siècle, à Carmona, près de Séville ; le San Francisco, couvent *franciscain* du XV[e] situé dans l'enceinte de l'Alhambra de Grenade ; ou le Castillo Santa Catalina, à Jaén, un château fort du XIII[e] siècle. Prix : 6 430 F par personne en chambre double et petit déjeuner avec le vol Paris-Séville *A/R* et une voiture de location en kilométrage illimité.
★ **Marsans International, dans les agences de voyages. Renseignements au (1) 53-34-40-01.**

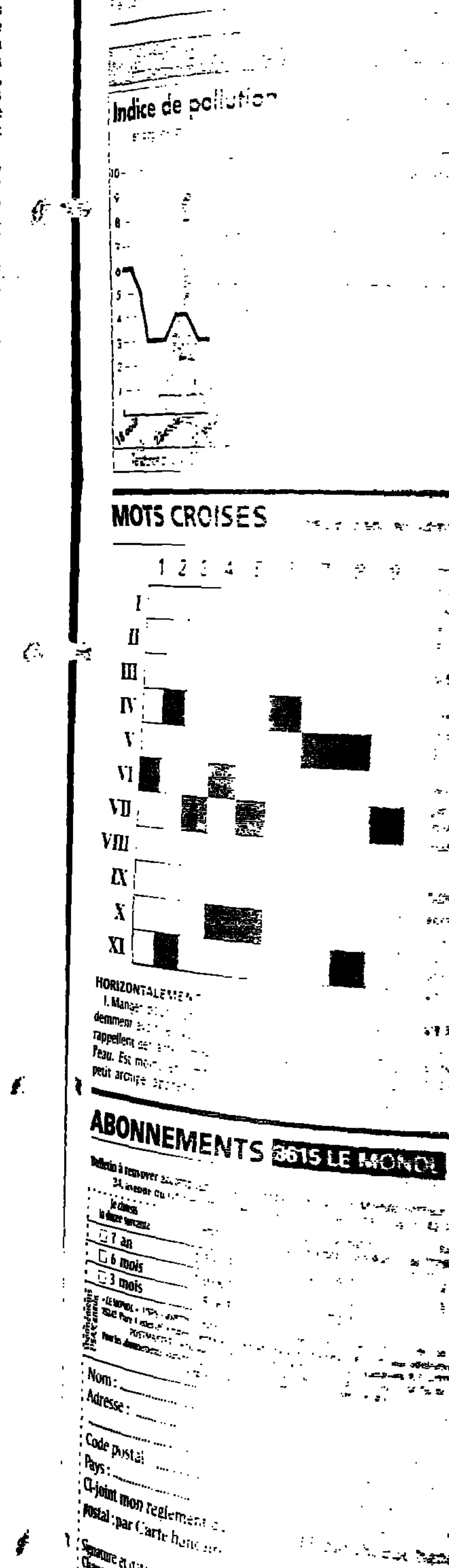
■ **LA GRANDE-BRETAGNE AU VOLANT.** Pour sillonner l'Angleterre, l'*Ecosse* et le pays de Galles en voiture, quatorze itinéraires présentés dans « Explore Britain by car », une brochure de l'Office de tourisme de Grande-Bretagne. De 3 à 6 jours, excepté « Highlights of Britain » qui, en dix jours *et 1 620 km, part de Bath, dans le* sud, pour rejoindre Pitlochry, en Ecosse, et revenir dans le Sud, à Cambridge. Pour les réservations, deux offres spéciales : 1 ou 2 jours de location de voiture gratuite chez Budget et un tarif séduisant dans les hôtels Best Western.
★ **Maison de la Grande-Bretagne, Office de tourisme de Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : (1) 44-51-56-20.**

■ **DE L'AFRIQUE À L'OCÉAN INDIEN.** S'associer à un safari dans *les réserves réputées*, offrir la plus grande concentration d'animaux de l'Est africain et la détente d'un séjour sur la côte d'une île montagneuse et exotique de l'océan Indien, c'est ce que propose, jusqu'en octobre, le combiné Tanzanie-Réunion d'Africatours. Avec, d'une part, les réserves de N'Gorongoro, du Serengeti et de Tarangire ; d'autre part, un hôtel balnéaire à Saint-Gilles-les-Bains, sur la côte ouest de l'île Bourbon. A partir de 10 315 F par personne en chambre double, pension complète et transport aérien pour un safari de 10 jours en Tanzanie et de 2 350 F ou 3 200 F par personne (selon l'établissement) pour une extension de 4 nuits à la Réunion en chambre double avec *l'avion et les transferts*.
★ **Réservations dans les agences de voyages ou au 40-60-22-22.**

■ **LE PATRIMOINE DE L'ÉTHIOPIE.** Présentée au Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren, près de Bruxelles, une exposition permet *de découvrir les richesses* culturelles de l'Ethiopie. Fruit d'une vingtaine de missions ethnographiques, une moisson d'objets s'ajoute aux pièces prêtées par des musées européens et des collectionneurs. Une section rassemble *poteries, parures, armes*, vêtements et bijoux. Un volet historique met en valeur les trésors de la chrétienté éthiopienne (bibles, manuscrits, croix de procession et icônes) et une maquette du site de Lalibela, capitale *d'un roi qui y fit bâtir*, au XII[e] siècle, onze églises taillées dans le roc et aujourd'hui encore lieux de culte. Spécialiste des voyages culturels, Clio propose, dimanche 15 septembre et samedi 21 septembre, une excursion *d'une journée, en autocar*, avec un conférencier, au départ de Paris ou de Lille : 550 F par personne.
★ **Clio, 34, rue du Hameau, 75015 Paris, tél. : 53-68-82-82.**







Fraîcheur et vent sur le Nord

LES HAUTES PRESSIONS sont bien installées sur l'Atlantique. Elles évoluent peu et restent trop éloignées de la France pour jouer réellement leur rôle bénéfique. Une dépression se creusera la nuit prochaine sur le Bénélux et génèrera des vents forts en mer du Nord et un temps maussade sur un grand tiers nord du pays. Le courant de nord-ouest se maintenant entre ces deux centres d'action, la fraîcheur restera donc de mise sur l'ensemble de l'Hexagone. Jeudi, le temps sera frais et maussade tout au long de la journée au nord du pays. Le ciel restera bas et gris et des pluies se déclencheront fréquemment des Ardennes au Pas-de-Calais. Le vent d'ouest à nord-ouest sera sensible près de la frontière belge, surtout sur les rivages de la mer du Nord où les rafales pourront atteindre 100 km/h. De la Normandie à la Bourgogne et à la Lorraine, en passant par l'Ile-de-France, des averses risquent de se déclencher à tout moment, elles seront plus fréquentes l'après-midi et laisseront peu de place au soleil. Avec ces intempéries, la fraîcheur s'intensifiera par rapport aux jours précédents, il ne fera guère plus de 15 à 18 degrés l'après-midi à Rouen, Dunkerque ou Reims.

De la Bretagne à l'Auvergne, les passages nuageux seront plus discrets. Il fera un peu plus doux sur ces régions avec un mercure oscillant entre 18 et 20 degrés au meilleur de la journée.

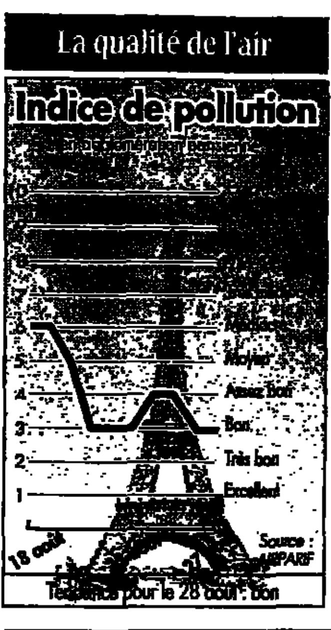
Au sud, le ciel sera plus clément. Les éclaircies prendront généralement le pas sur les nuages en Aquitaine et sur le Midi-Toulousain, des averses ponctuelles pourront toutefois se développer l'après-midi sur les cîmes pyrénéennes et près des côtes atlantiques. Autour de la Méditerranée, le vent d'ouest ou nord-ouest continuera à souffler et dégagera le ciel. Les rafales maximales atteindront 60 à 70 km/h des côtes catalanes aux îles d'Hyères. Il fera à peine plus de 22 à 25 degrés en cours d'après-midi le long des côtes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 29 août vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 28 août : bon



TEMPÉRATURES du 27 août maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	30/21
BIARRITZ	19/14
BORDEAUX	23/12
BOURGES	19/9
BREST	18/12
CAEN	19/10
CHERBOURG	18/8
CLERMONT-F.	20/10
DIJON	21/9
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	17/14
LILLE	21/12
LIMOGES	22/9
LYON	20/12
MARSEILLE	25/16
NANCY	22/13
NANTES	21/10
NICE	26/17
PARIS	20/13
PAU	18/11
PERPIGNAN	22/16
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	20/11
ST-DENIS-RÉUNION	25/15
ST-ÉTIENNE	20/9
STRASBOURG	24/14
TOULOUSE	19/13
TOURS	22/9
ÉTRANGER	
ALGER	33/23
AMSTERDAM	21/10
ATHÈNES	33/25
BANGKOK	36/27
BARCELONE	27/19
BELGRADE	30/20
BERLIN	22/15
BOMBAY	28/25
BRASILIA	29/22
BRUXELLES	21/11
BUCAREST	30/16
BUDAPEST	28/17
BUENOS AIRES	17/7
CARACAS	31/25
CHICAGO	25/19
COPENHAGUE	23/17
DAKAR	32/25
DJAKARTA	29/24
DUBAI	38/29
DUBLIN	18/10
FRANCFORT	19/15
GENÈVE	18/11
HANOÏ	32/27
HELSINKI	18/15
HONGKONG	32/27
ISTANBUL	29/21
JÉRUSALEM	30/26
KIEV	23/9
KINSHASA	32/22
LE CAIRE	33/22
LIMA	18/15
LISBONNE	24/16
LONDRES	21/10
LOS ANGELES	27/18
LUXEMBOURG	21/12
MADRID	32/13
MARRAKECH	35/20
MEXICO	26/13
MILAN	22/13
MONTRÉAL	21/14
MOSCOU	22/9
MUNICH	22/13
NAIROBI	19/11
NEW DELHI	35/26
NEW YORK	27/22
PALMA DE M.	33/21
PÉKIN	28/19
PRAGUE	18/11
PRETORIA	27/4
RABAT	27/15
RIO DE JAN.	21/18
ROME	28/18
SAN FRANC.	19/14
SANTIAGO	15/3
SÉVILLE	36/18
ST-PÉTERS.	24/14
STOCKHOLM	24/13
SYDNEY	20/13
TENERIFE	27/23
TOKYO	26/19
TUNIS	40/27
VARSOVIE	23/16
VENISE	26/19
VIENNE	26/17



Situation le 28 août, à 0 heure, temps universel


Prévisions pour le 30 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Rapatriement

LE GOUVERNEMENT britannique se prépare à accélérer le rapatriement des prisonniers allemands actuellement détenus en Angleterre. Ils sont près de quatre cent mille ; beaucoup sont employés dans les usines, dans l'agriculture ou aux travaux de déblaiement ; on compte notamment sur eux pour la moisson de cette année.

Mais les employeurs trouvent en général que les prisonniers travaillent lentement. Ceux-ci s'excusent d'ailleurs en déclarant que les rations alimentaires qu'ils touchent au camp sont trop faibles. C'est là une affirmation qui est vivement contestée par les employeurs comme par les ouvriers britanniques. Toujours est-il que depuis quelques mois les tentatives d'évasion plus ou moins sensationnelles se sont multipliées et surtout ont reçu une grande publicité dans la presse.

Il est certain que les prisonniers, en dépit de la situation dans laquelle se trouve l'Allemagne, souhaitent retrouver leur famille. D'un autre côté, les Anglais estiment que la présence de ces prisonniers en Allemagne est nécessaire aux travaux de reconstruction. Nous avons dit ici que les Anglais désirent relever le niveau de vie de leur zone d'occupation. Le retour des prisonniers est évidemment un élément important de cette politique par l'appoint de main-d'œuvre qu'il assurera.

La moisson une fois rentrée, on pourra d'ailleurs considérer que les prisonniers ne seront plus engagés en Grande-Bretagne dans aucun travail essentiel. Le déblaiement est maintenant presque terminé, et on sait qu'au contraire de la France l'Angleterre n'emploie pas de prisonniers dans ses mines de charbon. Certains font d'ailleurs remarquer que les prisonniers pourraient être remplacés par des volontaires actuellement au chômage.

Jean Lequiller
(29 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6897

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV		■				■			
V							■	■	
VI	■			■					
VII			■		■				■
VIII									
IX									
X				■	■				
XI		■						■	

HORIZONTALEMENT

I. Manger pour rien. – II. Un homme qui doit évidemment avoir les yeux en face des trous. – III. Qui rappellent des actes impériaux. – IV. Madère dans de l'eau. Est moins encombrant qu'une nappe. – V. Un petit archipel apprécié par les touristes. – VI. Points opposés. Une des Cyclades. – VII. Divinité. Est connu par ses « Loisirs ». – VIII. Qui nous rendent tout raide. – IX. Travail qui peut se faire à la chaîne. – X. Fume au Japon. Une affaire pressante. – XI. Femme d'un autre monde.

VERTICALEMENT

1. Peut nous pousser quand il est mauvais. Ce que recherchent ceux qui font la quête. – 2. Preneur de son. Faciles pour celles qui courent beaucoup. – 3. Accroupi dans un musée. Capitale. – 4. Voulut libérer la Corse. Article d'usage courant. – 5. Pleines de feu. Pronom. – 6. Fut mise sur tables. Une façon un peu familière de dévorer tout en couvant. – 7. Qui ont pu nous enrichir. Société littéraire. – 8. Ancien évêché. Nappe. – 9. Gagnent parfois à être réchauffés. Pas entouré.

SOLUTION DU N° 6896

HORIZONTALEMENT

I. Monnayeur. – II. Oreilles. – III. Ulve. Akan. – IV. CEA. Enlia. – V. Argos. – VI. Epinay. – VII. Silice. – VIII. Ménélas. – IX. Or. Elne. – X. Tri. Egout. – XI. Selle. Ne.

VERTICALEMENT

1. Mouche. Mots. – 2. Orle. Pierre. – 3. Neva. Il. – 4. Nie. Ansée. – 5. Al. Eraillée. – 6. Ylang-ylang. – 7. Eeklo. Iseo. – 8. Usais. Un. – 9. Na. Vérité.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉGYPTE.** La pyramide de Khéphren, la deuxième en grandeur parmi les trois pyramides de Guizeh, près du Caire, est rouverte au public. Elle avait été fermée en octobre 1995 pour travaux à la suite des dégâts causés par le tremblement de terre d'octobre 1992. La chambre funéraire a été notamment restaurée et un système sophistiqué de ventilation a été installé afin de contrôler l'humidité entraînée par le passage de milliers de visiteurs. – *(AFP.)*

■ **ROISSY.** Une grève de manutentionnaires a provoqué, lundi 26 août, des retards d'une à deux heures dans les départs et les arrivées sur l'aérogare 1 de l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE.** Après la réouverture de l'aéroport de Sarajevo au trafic civil, le 15 août, le premier vol commercial Zagreb-Sarajevo aller et retour a été effectué, lundi 26 août, par un avion de la compagnie aérienne Croatia Airlines. Cette dernière ne prévoit pas d'autres vols en août, mais devrait mettre en place des vols réguliers en septembre entre les capitales croate et bosniaque. – *(AFP.)*

■ **GÎTES RURAUX.** La Fédération nationale des gîtes de France et la compagnie maritime française Brittany Ferries ont décidé de créer une société commune chargée de promouvoir et de développer en Grande-Bretagne et en Irlande la commercialisation des vacances en gîtes. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 30 août

■ **DE SAINT-MERRI** au quartier du Temple (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Rambuteau côté rue Rambuteau (Paris passé, présent).

■ **LE SENTIER** et la cour des Miracles (50 F), 10 h 30 et 14 heures, 3, place des Victoires (Frédérique Jannel).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, devant la caisse dans la cour du Palais de justice (Monuments historiques).

■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** : les arts précieux au Moyen Age (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LA MAISON DE BALZAC** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Monuments historiques).

■ **BELLEVILLE** (37 F), 15 heures, angle de la rue de Belleville et du boulevard de Belleville, devant le café La Vielleuse (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE** (37 F), 15 heures, devant l'entrée côté avenue Rachel (Monuments historiques).

■ **DU BAS MARAIS** à Saint-Louis-en-l'Île (60 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (La Parisienne).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (55 F), 15 heures, place de la Bastille devant l'escalier de l'Opéra-Bastille (Paris et son histoire).

■ ***L'HÔTEL-DIEU*** (50 F), 15 heures, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ ***MARAIS*** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA Environné par l'imposant battage médiatique dû à la présence de Bernard Tapie, le nouveau film de Claude Lelouch enfonce quelques clous chers au cinéaste.

● *« ENQUÊTE sur cette fin de siècle »*, selon son auteur, *Hommes, femmes : mode d'emploi* reflète certains aspects de l'époque, pas forcément les plus reluisants.







● LE FESTIVAL du *documentaire de Lussas*, d'une manière très différente, a démontré comment le cinéma sait se faire témoin de son temps, et révélé un inconnu.

L'équivoque messe pour le temps présent de Lelouch et Tapie

C'est « le » film de la rentrée. Tirant parti de la célébrité de sa vedette, il dresse un portrait ambigu de notre époque. Les talents de conviction et de communication y sont promus au rang de vertus cardinales, au détriment de la pensée

PAR REFUS de l'exercice imposé ou recul devant le parfum de cynisme, on peut balayer d'un revers de main l'énorme opération médiatique que constituent l'emploi de Bernard Tapie par Claude Lelouch, *puis le lancement du film*. On peut aussi y aller voir de plus près. Invoquant ses débuts de caméraman d'actualités, Claude Lelouch se revendique volontiers *« cinéaste journaliste »* et, s'il est une qualité indéniable de son travail, c'est une sensibilité instinctive à l'air du temps. Quels que soient les procédés employés et les conclusions auxquelles arrive l'auteur, ses films disent toujours une certaine vérité de l'époque. Il y a donc de bonnes raisons de le prendre au sérieux lorsqu'il dit que *Hommes, femmes : mode d'emploi* est un film sur cette fin de siècle.

A ce titre, la présence en vedette de Bernard Tapie est effectivement significative, doublement : par rapport à l'état du cinéma et par rapport à une certaine morale des temps. Aussitôt connue l'embauche de Tapie par Lelouch, se déclenche le prévisible tapage médiatique. Auquel le cinéaste et son acteur, tous deux experts en communication, opposent aussitôt le slogan qu'ils répéteront désormais à l'unisson : *« Il ne s'agit pas de faire un "coup", il s'agit de faire un bon film. Ne serait-ce que parce qu'une production ne se rentabilise pas sur un coup, mais grâce au bouche-à-oreille. »* L'argument, exact, est également spécieux : tout le monde sait qu'il faut « amorcer » le bouche-à-oreille – c'est le rôle du marketing –, et la présence en tête d'affiche de l'ancien patron de l'OM est une belle opération en la matière.

DESSIN JACQUES VALOT

UNE « STAR »

Mais ce n'est pas tout. Dans le film, Bernard Tapie s'appelle Benoît Blanc, homme d'affaires fonceur et séducteur que la délicatesse n'étouffe pas. Avec pareil interprète, tout ce que dit et fait Blanc prend aussitôt un relief particulier : cet acteur-là apporte à l'écran un poids d'histoires qui crée d'emblée un personnage. *« Bernard m'a fait gagner une heure de film*, dit Lelouch. *Il m'évite des séquences entières de présentation, je peux commencer directement dans l'action. »* Ce pouvoir est devenu d'une extrême rareté dans le cinéma contemporain, français en particulier. Un cinéma qui compte nombre d'excellents comédiens, mais bien peu de « stars » au sens le plus exigeant du terme : des interprètes « plus grands » que le rôle écrit, susceptibles de lui conférer un volume, des résonances, une « aura » – fût-elle sombre – dépassant les limites de l'histoire racontée. Claude Lelouch a d'ailleurs souvent tenté de produire ce phénomène, en faisant appel, pour de brèves apparitions dans leur propre rôle, à des personnalités, ou en réutilisant les mêmes comédiens de film en film, dans des emplois qui se font écho.

Il a trouvé cette fois une solution d'un niveau supérieur : quoi qu'on pense de lui, Tapie est une « star », et Claude Lelouch ne dissimule pas son jeu lorsqu'il en dit : *« Il parle comme un acteur français de la grande époque, et il bouge comme un comédien américain. »*

EN COMPÉTITION À VENISE

L'intéressé confirme que la « gestion » de sa célébrité extra-cinématographique a commandé la nature de sa collaboration avec son metteur en scène : *« Quand Lelouch m'a proposé le film, j'étais au fond du trou, je me sentais le jouet d'une opération orchestrée pour me détruire et face à laquelle je ne pouvais plus réagir. J'ai accepté la proposition comme une échappatoire, et parce que Claude Lelouch m'avait déjà offert de jouer il y a vingt-cinq ans* [dans *L'Aventure c'est l'aventure*, le rôle finalement tenu par Aldo Maccione]. *Parce qu'il m'avait vu acteur quand j'étais inconnu, je ne redoutais pas une manipulation cynique à mon égard.*

» Mais ma participation au film posait le problème de ma pénétration incroyable, diabolique, chez chaque Français. Face à l'image que les médias donnent de moi, avec Lelouch, nous avons choisi d'en rajouter : nous sommes partis du Nanar des "Guignols". Avec comme garde-fous d'éviter toute évocation directe de ma vie et de ne pas chercher à donner de leçon. » Si le succès – au moins de curiosité – du film ne fait guère de doute, il sera intéressant de voir comment il sera reçu à l'étranger, où Tapie ne possède pas le même statut. On y vérifiera mieux dans quelle mesure l'acteur Tapie porte le passé de l'homme Tapie, et est capable de le rendre perceptible à un public qui n'aura pas suivi les épisodes précédents du feuilleton. Premier test le 4 septembre, à Venise, où le film est présenté en compétition officielle.

Une leçon, une « morale », *Hommes, femmes : mode d'emploi* en délivre pourtant une. Celle que professe Claude Lelouch depuis toujours, mais rarement aussi explicitement, dans ses films et dans sa manière de faire du cinéma : entre stratégie de survie et ambition mégalomane, une idée autarcique de l'existence qui légitime de faire feu de tout bois pour parvenir à ses fins. « Morale » que le cinéaste revendique pleinement : *« A mes yeux, tout est bon pour s'en sortir. Le seul critère admissible est l'intime conviction. C'est ça, le "mode d'emploi" du titre. Je suis prêt à faire l'apologie des guérisseurs, des sectes, de la religion, tant mieux si ça vous soigne. Pareil avec Tapie : si les gens sont à l'écoute, c'est qu'il est le reflet de quelque chose. La force de Bernard tient à sa certitude, à sa capacité d'affirmer. Il est un immense vendeur de certitudes, mais pas de saloperies. »*

« Saloperies » ou pas, le principe qui fait de la certitude personnelle le critère absolu et de l'efficacité la raison ultime est pour le moins contestable, mais bien en phase avec notre époque. Tout comme l'est, dans cette défense et illustration de l'ultra-individualisme, la révocation de toute morale collective, de tout critère positif à l'échelle de la société. Hommes, femmes : mode d'emploi est un film à la gloire du cerveau comme agent chimique, et un réquisitoire contre la pensée. *Dès lors*, la vérité et le mensonge peuvent être promus comme équivalents, le talent de conviction du publicitaire et du « communicateur » devient vertu cardinale. On conçoit que Bernard Tapie ait été l'homme de cette situation.

Lui-même reconnaît que le film, élaboré en tenant compte de sa personnalité, est une sorte de sas entre son passé et ce qu'il souhaite être son avenir, si les magistrats n'en décident pas autrement. Celui qui a rendu son mandat de député à la veille de la sortie de *Hommes, femmes : mode d'emploi* affirme en effet : *« Je ne pense plus qu'au cinéma. De toute manière, les mondes de la politique, du sport et des affaires me sont fermés. J'ai déjà reçu des propositions des Américains* [il ne confirme ni n'infirme la rumeur du rôle de Che Guevara dans une production Warner]. *Je me prépare, je perfectionne mon anglais. »* Il reste que le cas *Hommes, femmes : mode d'emploi* est trop particulier pour augurer d'une carrière d'acteur de cinéma. De cet avenir-là, seul l'éventuel prochain film commencera d'apporter la preuve.

Jean-Michel Frodon

Bernard par Claude

« Je l'ai connu en 1969, il a utilisé ma salle de projection pour faire la promotion d'une centrale d'achats pour laquelle il travaillait alors. *J'ai été aussitôt frappé par sa puissance de conviction, une "tchatche" hallucinante.* Sur ce thème, Charles Gérard a réalisé un petit film d'entreprise *dans lequel jouait* Bernard. *Plus tard, je lui ai* proposé un rôle, mais il était déjà trop pris. Je restais captivé chaque fois qu'il passait à la télé ou à la radio. Quand il était au sommet, j'ai voulu réaliser un documentaire sur lui ; il a refusé d'être constamment accompagné par la caméra.

» Tapie possède une *puissance de récupération sidérante. Le premier* jour de tournage, il apprend la mort de Mitterrand ; je l'ai vu vraiment secoué, mais il a refusé de reporter. Pendant le tournage, tous les jours, il y avait le tribunal, les confrontations… Il n'en parlait jamais, n'en laissait rien paraître. J'ai aussi été surpris de le rencontrer sur le terrain de la religion, dont il ne parlait jamais. A Lourdes, je l'ai vu prier dans la grotte. »

Tourbillons sur le pont aux ânes

Hommes, femmes : mode d'emploi. Quand la caméra tournoyante de Claude Lelouch enchevêtre médecine, foi et hélicoptères, au risque de l'indigestion

Film français de Claude Lelouch. Avec Fabrice Luchini, Bernard Tapie, Alessandra Martines, Pierre Arditi, Ticky Holgado, Ophélie Winter, Patrick Husson, Salomé, William Leymergie. (2 h 02.)

« Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de plus ? » En gros plan, face caméra, Fabrice Luchini parle. Il parle de quelqu'un que tout le monde est censé connaître. Benoît Blanc, avocat devenu homme d'affaires mais demeuré pilote d'hélicoptère casse-cou. Et chacun sait déjà que Benoît Blanc ressemble à Bernard Tapie. En effet, publicité et promotion parfaitement orchestrées, *nul n'est censé ignorer que* Bernard Tapie « joue » dans le nouveau film de Claude Lelouch, présenté au générique comme une *« comédie inhumaine »*. Alors, on l'attend. Le voici.

En gros plan également, il parle, lui aussi. Pas de Luchini, mais de lui. Pas au spectateur, à une femme, dont on sait qu'elle est déjà conquise. Benoît Blanc mène ses conquêtes comme ses affaires, au pas de charge. Lelouch, lui, fait tourner sa caméra. Par là, il faut entendre que la pellicule se déroule dans l'appareil, mouvement nécessaire à son impression, et que l'appareil virevolte, puisque aussi bien le cinéaste est réputé opérateur virtuose. La caméra danse donc autour des uns et des autres, qui, pour la plupart, ne se connaissent pas encore, mais dont on ne doute pas que bientôt ils se reconnaîtront. Voici donc la jolie Lola (Salomé, la fille de Claude Lelouch), treize ans à peine et déjà prête à tout pour retrouver un jeune footballeur croisé dans un couloir du train qui les ramène des sports d'hiver. A ces deux-là, il faudra du temps, le temps d'un film auquel leur histoire aura servi de fil rouge.

Ici et là, apparaît également une veuve, dont la voilette cache le visage d'Anouk Aimée. Le policier est sur sa trace, il veut la convaincre d'escroquerie. Le policier, quel policier ? Mais Luchini, qui aurait préféré devenir acteur, mais *c'est comme cela. Et donc* le policier va rencontrer Bernard Tapie, pardon, *Benoît Blanc*. Oui, mais pas parce qu'il est policier, parce qu'il est malade. Et parce que Benoît Blanc souffre lui aussi de l'estomac.

En fait, l'homme d'affaires se révèle en bonne santé, et le policier cancéreux. *Pourtant*, le *premier* se croit atteint et le second en bonne santé. *Pourquoi ? Mais* parce que la belle gastro-entérologue veut se venger de Benoît Blanc, qui n'a pas été gentil avec elle, naguère, et qu'elle a échangé les résultats d'analyse, la *vilaine*. *Compliqué ?* Pensez-vous, il faut juste le voir pour le croire. C'est du moins ce qu'affirme Lelouch, certain qu'il n'y a que la foi qui sauve et que *« la prière est le meilleur des médicaments »*. Il suffisait d'y penser, en effet.

La question se pose pourtant de savoir si *Lelouch y croit lui-même*. Certes *Hommes, femmes : mode d'emploi* regorge des phrases toutes faites et des idées prêt-à-porter qu'il affectionne et qui concernent aussi bien les femmes – qu'il convient de ne pas cueillir *trop vite si l'on veut les garder* longtemps – que le cinéma – nous savons enfin, grâce à lui, pourquoi les films américains ont plus de succès que les français –, l'Amérique – où il y a *« plus d'acheteurs que de connaisseurs »* – ou le pari pascalien – dont Benoît Blanc se révèle un spécialiste.

> Le film regorge de phrases toutes faites et d'idées prêt-à-porter

Certes, Bernard Tapie, l'acteur, fait assez bonne figure face à Fabrice Luchini, le comédien. Certes, le cinéaste affirme bien fort qu'entre le succès et les bonnes critiques il faut choisir – mais s'est-il, lui, vraiment décidé ? –, avant de *s'offrir la coquetterie* de citer un de ses *opus* précédents (*Itinéraire d'un enfant gâté*), dont le prétexte lui fournit opportunément la conclusion de ce film-ci.

Seulement, il semble *vite* renoncer, sinon à endiguer, du moins à canaliser la logorrhée qu'il a lui-même suscitée et que le film subit bien plus qu'il ne s'en nourrit. C'est ainsi qu'il se laisse aller à de banales successions de champ-contrechamp, comme si la caméra elle-même était subitement prise de nausées et qu'il convenait de la laisser reposer, de crainte qu'elle ne *dégorge* son trop-plein de pellicule. Comme si, décidément, on ne pouvait impunément abuser des tripes à la mode de Caen garnies de frites – le plat favori des personnages – sans craindre l'indigestion. Ou, ce qui revient pratiquement au *même*, filmer une *séance d'endoscopie* (pour voir enfin ce que Bernard Tapie a *dans le ventre* : on voit très bien, mais ce n'est pas son véritable estomac) sans s'exposer à certains phénomènes naturels de rejet. Lelouch l'a peut-être lui-même constaté, qui n'a d'autre recours que d'expédier ses personnages à Lourdes par le *premier* hélicoptère en partance.

Benoît est aux commandes, Bernard commente, Fabrice s'accroche, les machinistes secouent la machine comme un prunier. Au dernier plan du film, le cinéaste demeure rivé au viseur de sa caméra, comme incapable de s'en détacher, *refusant de considérer un* monde sur lequel il s'obstine pourtant à *discourir* et dont il prétend posséder les clefs et le mode d'emploi. Il n'est pas certain que, pour lui, le pèlerinage à Lourdes se révèle suffisant. Qu'est-ce que vous voulez qu'il vous *dise* de plus, en effet ?

Pascal Mérigeau

Du prétoire à l'écran, itinéraire d'un homme pressé

***COMMENT** résister au jeu des* correspondances secrètes ? Comment lutter contre la tentation de retrouver dans le personnage de Benoît Blanc les échos plus ou moins lointains de l'aventure de Bernard Tapie ? Tout au long du film, *Claude Lelouch joue de ces* ambiguïtés avec plaisir : avocat de renom, Benoît Blanc est un homme d'affaires pressé et énergique, ce qui nous rappelle vaguement quelque chose. Et quand il se croit devenu un miraculé de Lourdes, il ne peut *s'empêcher* de se précipiter au journal de *20 heures, ce qui, là aussi*, nous est légèrement familier.

Hommes, femmes : mode d'emploi est parcouru de ces clins d'oeil qui finissent par lasser à force d'être appuyés. Comme un certain affairiste devenu député français et européen, Benoît *Blanc procède* par coups de tête – il confie la présidence de sa *filiale américaine* à celui qui osera lui dire que sa cravate est laide – et a un sens inné des relations publiques : il présente à un ami qui travaille dans une maison de disques un chanteur de rue qui enregistre sur-le-champ son premier CD. Bernard Tapie acteur, guère convaincant dans les *dialogues intimistes*, n'est *jamais* aussi à l'aise que dans les scènes de conseils d'administration, où il bouscule son monde. Après tout, comédien, c'est un métier.

Il y a aussi ces *phrases* toutes faites et ces aphorismes à double sens que Benoît Blanc prononce avec des airs entendus, comme s'il songeait à Bernard Tapie. *« Avoir le sens des affaires*, dit-il, *c'est ne jamais acheter ce qui est à vendre et écrire "vendu" sur ce qu'on veut vendre. »* Lelouch, qui dit tenir cette phrase de son père, n'a pas résisté au plaisir de la mettre cette fois dans la bouche de Bernard Tapie. Comme l'ancien président de *l'OM*, Benoît Blanc est un irréductible optimiste – *« Une chance sur deux, c'est bon, ça me rassure »*, répond-il au médecin qui lui annonce son cancer – et une victime du destin qui croit dur *comme fer* à son avenir – *« Le pire n'est jamais décevant »*, aime-t-il à dire.

PETITS ARRANGEMENTS

Au-delà du personnage de Benoît Blanc, *Hommes, femmes : mode d'emploi* se veut également une fable sur un mal que Bernard Tapie connaît bien : le mensonge. La jeune gastro-entérologue qui *veut se venger* jongle avec ses résultats d'analyses comme Tapie jonglait, il y a peu, avec les comptes de ses sociétés et les horaires de ses alibis successifs. Comme Lelouch, Tapie ne s'embarrasse pas de problèmes moraux : quand il regrette ses petits arrangements avec la réalité – et c'est chose rare –, c'est avant tout parce qu'ils n'étaient pas parfaits. *« Monsieur le président*, lançait-il lors de l'affaire OM-Valenciennes, *je ne le ferai plus jamais. C'est une défense qui ne tenait pas debout. »* Il avait d'ailleurs prononcé alors une phrase étrange qui pourrait faire partie des aphorismes du prochain film de Lelouch : *« J'ai menti, oui*, disait-il, *mais de bonne foi. »*

Anne Chemin

Un pied de nez à la vacherie du monde

The Van. Stephen Frears a concocté une truculente comédie humaine

Film britannique de Stephen Frears. Avec Colm Meaney, Donal O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll. (1 h 45.)

On pourrait, à la mode des notices de dictionnaire, commencer par dire qu'il s'agit de l'adaptation du troisième volet de l'œuvre romanesque de Roddy Doyle consacrée à une banlieue populaire de Dublin, après *The Commitments*, porté à l'écran par Alan Parker, et *The Snapper*, déjà réalisé par Stephen Frears. On pourrait, en filmographe sérieux, relever comment ce douzième film prend place dans la stratégie du cinéaste anglais, qui parvient à alterner productions lourdes, « hollywoodiennes », comme *Les Liaisons dangereuses* ou *Mary Reilly*, et les petits films rapides, incisifs, à petit budget et sans vedettes, dont celui-ci serait un nouvel exemple.

Ce serait exact, mais ce ne serait pas la vérité de ce film. Parce que, d'emblée, *The Van* est tout autre chose, et qui se suffit à soi-même, sans référence bibliographique ni filmographique : un formidable tourbillon d'énergie, de chaleur humaine, de tristesse sans apitoiement et de rigolade comme pied de nez indispensable à la vacherie du monde.

Dès la scène d'ouverture, dans le pub où le quadragénaire Larry annonce à ses copains de beuverie qu'il vient de perdre son travail, le ton est donné. Certes le van, cette camionnette retapée par Larry et son copain Bimbo pour vendre au bord des trottoirs des *fish and ships*, manquera parfois, dans la seconde partie du film surtout, de carburant scénaristique – au point que l'histoire semblera un peu tourner en rond. C'est vrai que *The Van* ne possède pas la force rectiligne et la noirceur revendiquée de *The Snapper*.

Péchés véniels tant le film est porté par une joie de filmer, un amour des personnages, une envie d'en faire partager à tous les élans et les errements. Il se construit autour d'un série de duos entre Larry et Bimbo, étapes d'une tentative de survie menée tambour battant par ces complices qui parfois se prennent au col. Ces scènes reposent pour beaucoup sur la verve et la présence physique des étonnants interprètes principaux, Colm Meaney et Donal O'Kelly.

Mais le meilleur tient sans doute aux scènes collectives. A l'été 1990, l'Irlande participe à la Coupe du monde de football, tout le monde est au bistrot, devant la télé – et tout le monde viendra à la fin du match s'empiffrer des frites des deux amis, s'ils ne les ont pas laissées brûler sous l'effet de l'enthousiasme commun.

Qui n'a pas vu les supporters tels que les filme Frears n'a jamais vu aussi bien montrés au cinéma la joie, l'émotion, le ridicule, la folie ô combien ambiguë mais formidablement humaine qui émane d'un public de foot quand son équipe affronte l'héréditaire adversaire anglais ou dispute sa place en quarts de finale. Au sein de cette foule filmée comme on filme la mer quand on aime la mer, Frears distingue avec générosité nombre de rôles secondaires, qui font la « chair » du récit.

Parmi eux sont admirablement traités les personnages féminins, épouses et filles de deux compères auxquelles sont dévolues une solidité, une finesse et une *dignité* qui fait parfois défaut aux messieurs. Ajoutez une splendide bande musicale, tonique et tendre à l'unisson du film, conçue et interpétée par Eric Clapton soi-même, et voilà bien assez de raisons d'aller faire un tour dans la camionnette pourrie de Larry et Bimbo.

J.-M. F.

★ La trilogie de Roddy Doyle – *The Van, The Commitments, The Snapper* – vient de paraître aux éditions Robert Laffont, coll. « Pavillons ».

Enquête sur l'homosexualité secrète de Hollywood

The Celluloid Closet. Cette analyse des non-dits du grand écran invite à une pédagogie du regard

Film américain de Rob Epstein et Jeffrey Friedman. Avec la participation de Tony Curtis, Whoopi Goldberg, Gore Vidal, Farley Granger, Shirley MacLaine, Tom Hanks, John Schlesinger, Susan Sarandon. (1 h 41.)

En fait de film, il s'agit d'une émission de télévision, où elle a d'ailleurs déjà été diffusée, en France aussi, sur Arte le 15 mars 1996 (*Le Monde* du 14 mars). Il est consacré à la manière dont Hollywod a traité l'homosexualité au cours de son histoire. Réalisé par des militants de la cause gay, *The Celluloid Closet* utilise les procédés habituels de ce type de dossier (extraits, entretiens, commentaire), organisés selon une dramaturgie louable mais prévisible : la dénonciation de la censure et de la répression, la mise en évidence des progrès accomplis par les communautés homosexuelles pour leur reconnaissance publique. Ce message, qui tend à devenir envahissant dans la dernière partie de l'émission, ne lui enlève pas toutes ses qualités.

L'intérêt de *The Celluloid Closet* (« le placard de celluloïd ») est d'abord historique. Il exhume des bandes méconnues des débuts du cinéma, mettant en évidence l'insouciante liberté des origines, montre bien les différentes phases du contrôle puis de son relâchement, en phase avec l'histoire américaine et le développement des studios. Il ne manque pas non plus d'anecdotes : au détour d'un entretien avec Gore Vidal, il est ainsi plaisant et instructif d'apprendre que celui-ci a construit le scénario de *Ben Hur* sur la liaison amoureuse – soigneusement dissimulée à l'écran – entre le héros et son ennemi Messala. L'autre intérêt est cinéphile : la mise en évidence de sous-entendus homosexuels dans de nombreux films relève d'une attention au « non-dit » des films qui fait de *The Celluloid Closet* un joli exercice de pédagogie du regard.

Si, malgré son dispositif convenu, un trouble émane de cette émission, c'est, comme le dit l'un des interviewés, parce qu'à force d'être cachée la relation homosexuelle aura été guettée avec une avidité passionnée, au moins par ceux qui souffraient de cette répression. Au point qu'ils aient projeté sur l'écran leurs propres envies et leurs propres interprétations ? Pourquoi pas. La rencontre entre le désir du film et le désir du spectateur n'est pas la moins bonne définition de l'amour du cinéma, ni – au-delà de tout message politiquement correct – de sa véritable puissance.

J.-M. F.

La huitième édition des états généraux du film documentaire de Lussas s'est déroulée sous le signe de l'engagement

LUSSAS (Ardèche)
de notre envoyé spécial

Huit ans que cela dure, entre la récolte des poires et l'apéro au Café de la Poste. Huit ans qu'à semblable époque, après les agapes parisiennes de mai (Cinéma du réel) et marseillaises de juin (Vue sur les docs), la question du documentaire est relancée dans ce petit village d'Ardèche. Mais, ici, point de compétition. Seuls enjeux : échanger les vues, aiguiser les angles, secouer les conformismes, en un ambitieux, convivial et vibrionnant travail de réflexion sur le genre. La formule séduit, puisqu'un public de plus en plus nombreux (quelque trois mille participants cette année, du 18 au 24 août) assiste à cette manifestation, dont le budget est passé de 300 000 francs à l'origine à 1,6 million de francs cette année. L'exercice n'en demeure pas moins périlleux, d'une part parce que la pléthore de projections et de débats incite immanquablement le festivalier à courir plusieurs lièvres à la fois, d'autre part parce que programmations et débats trahissent parfois les promesses d'un intitulé flatteur.

Ce n'est pas trahir, en tout cas, l'esprit de cette huitième édition que d'y souligner la prédominance du thème de l'engagement, qu'il soit social, éthique, voire explicitement politique. Rendre la parole aux exclus, dénoncer l'injustice et l'oppression représente, au moins depuis l'apparition du documentaire social, dans les années 30, une ancienne prérogative du genre. Tout l'intérêt de programmations telles que « Cinéma mexicain » ou « Décembre en août » était donc de montrer que désormais, grâce à la vidéo, la parole se prend avant que d'être donnée. Ce sont, ici, les images du collectif Perfil Urbano, lié au mouvement zapatiste, ou celles des vidéastes indiens filmant leurs coutumes et faisant circuler les cassettes d'un village à l'autre. Ce sont, là, plus proches dans le temps et l'espace, les films spontanés et étonnamment nombreux réalisés par les cheminots en France lors des grèves de décembre 1995. A côté des films de réalisateurs professionnels (Franck Danger, Jérôme Blumberg, Sabrina Malek...), Jean-Louis Comolli et Ginette Lavigne avaient rassemblé les images de Yann Le Fol, contrôleur rennais, de Michel Raynal, conducteur du Sud-Ouest, ou de Daniel Cami, roulant d'Orléans...

Attribuer la floraison de ces initiatives individuelles au caractère exemplairement démocratique de cette grève était une hypothèse séduisante. Encore fallait-il emmener le débat du côté du cinéma. Jean-Louis Comolli s'y est attaché en confrontant les films de professionnels et d'amateurs, pour constater dans les seconds l'absence des moyens habituellement destinés à imposer un point de vue (commentaire, voix off, effets de montage...). Et de suggérer qu'une *« caméra complice »* participe ici activement à la *« démocratie du spectacle social »*. Quitte à ce qu'une partie du public se sente exclue de cette démocratie au nom du cinéma. Faut-il nécessairement de la mise en scène et de l'individualisation pour transmettre le fait collectif ? C'était l'idée directrice de Laurent Roth, qui proposait, sur le thème de la « mémoire interdite », une programmation consacrée à la Shoah, à la guerre d'Algérie et aux événements de Mai 68.

UNE RÉVÉLATION

Au sein de cet ensemble, un film inédit – *La Mémoire est-elle soluble dans un verre d'eau ?*, de Charles Najman – a scindé Lussas en deux camps retranchés, entre amour et détestation. Le réalisateur, fustigeant le « cinématographiquement correct » des films sur la Shoah, élabore un dispositif fictionnel tragi-comique autour du personnage de sa mère, rescapée des camps habitée par la rage de vivre, curiste à Evian au titre des réparations allemandes. Courage ou impudeur de cette inscription truculente d'un corps là où tant d'autres furent volatilisés ? Réponse dans les salles au mois d'octobre.

Parmi les autres sessions, « Documentaire et humour » prenait heureusement à contre-pied l'ennuyeuse réputation du genre. Mais, gaiement ouverte par la rétrospective Luc Moullet, la démonstration se gâtait en cours de route du fait d'une programmation trop « dialectique ». Les séances dévolues au commentaire ont permis, quant à elles, entre l'omnipotente « voix de Dieu » du documentaire d'antan – ou du reportage télévisé d'aujourd'hui – et l'illusion objective du cinéma direct, la réhabilitation d'un élément de mise en scène comparé par André S. Labarthe – ses films étaient là pour le prouver – à *« de l'acide sur une plaque de métal »*.

Il y eut enfin à Lussas, cette année, une révélation. Elle eut lieu le premier jour, imprévue et pénétrante, à l'image de celui auquel Gérald Collas, producteur à l'INA, rendait ici hommage : Bernard Cuau. Une rétrospective pudique et sans tapage, à laquelle la présence de sa fille Emmanuelle (la réalisatrice de *Circuit Carole*) conférait une émotion pulvérisant le cadre cinématographique. Disparu l'année dernière à l'âge de soixante ans, Bernard Cuau était enseignant au département audiovisuel de l'université Paris-VII, membre du comité de rédaction des *Temps modernes*, écrivain et cinéaste. C'était aussi un cinéaste rare et attachant, de ceux dont les films touchent au plus profond parce qu'ils expriment, jusque dans leurs failles, une obsession lucide et douloureuse à travers les genres les plus divers.

Le ton est donné dès le premier film (*Nanterre un jour*, 1962), dans lequel il scrute les visages, les postures dérisoires et tragiques de la misère. Entre captation et compassion, ses films ne cessent de se demander, selon la formule d'un de ses carnets : *« Est-ce que les conditions peuvent jamais être réunies d'un échange vrai entre deux êtres ? »* Question existentielle, question de cinéma : Bernard Cuau, cinéaste de l'indicible solitude, ne cessera de la creuser, accordant une place prépondérante à la nature du langage et à celle du regard. Son œuvre va de la fiction criminologique (*L'Affaire Riesman*) au démontage féroce du discours politique à la télévision (*Parole d'homme*), en passant par un extraordinaire essai autobiographique qui vaut manifeste cinématographique (*La Saisie*). Une dizaine de films au total, méconnus et réalisés avec les moyens du bord, à l'exception du dernier, *Les Mots et la Mort, Prague au temps de Staline*, diffusé sur Arte cette année. Il serait bon de faire découvrir les autres.

Jacques Mandelbaum

DÉPÊCHES

■ **Stabilisation du nombre de tournages en France**, du fait d'une baisse sensible des premiers tours de manivelle durant le mois de juillet. Sept nouveaux films seulement (contre seize en 1995) ont été mis en chantier durant ce mois habituellement plus fécond. Parmi eux figurent *Assassins*, de Mathieu Kassovitz, *Arlette*, de Claude Zidi, et *Soleil*, réalisé et interpété par Roger Hanin. Soixante et un nouveaux films sont entrés en production durant les sept premiers mois de l'année, contre cinquante-neuf durant la même période l'an dernier.

■ **Jeanne Moreau se fera metteur en scène**, en 1997, aux Etats-Unis pour tourner un long métrage adapté d'un roman de Joyce Carol Oates. Après en avoir terminé, le 2 septembre, avec ses tâches de présidente du jury du Festival de Montréal, elle rejoindra l'écrivain à Princeton pour travailler au scénario inspiré de *Solstice*. *« Je tournerai le film aux Etats-Unis, dans le Maine »*, a précisé la comédienne. Ce sera sa troisième réalisation après *Lumière*, en 1975, et *L'Adolescente*, en 1978.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

LA DERNIÈRE DANSE

Film américain de Bruce Beresford. Avec Sharon Stone, Rob Morrow, Jack Thompson, Peter Gallagher, Randy Quaid. (1 h 43.)

■ Le parfum de l'année est au couloir de la mort. En février 1996, la nonne Susan Sarandon accompagnait l'infâme Sean Penn dans son dernier voyage, lui donnant au passage une formidable leçon d'amour – et empochant l'Oscar du meilleur rôle féminin pour *La Dernière Marche*, de Tim Robbins, auquel cette *Dernière Danse* ressemble de manière parfois inconfortable, même si les titres originaux sont moins similaires que leurs versions françaises. Nantie elle aussi d'un accent sudiste – il n'y a donc pas de Yankees promis à la peine capitale ? –, Sharon Stone, condamnée à mort, affronte Rob Morrow puis se confie à ce jeune avocat animé de la passion des débutants, qui tentera de la sauver malgré des politiciens locaux éminemment corrompus. On ne louera jamais assez l'audace salvatrice des stars : cheveux gras brun roux foncé, uniforme d'un terne choisi et maquillage « prison », Sharon Stone reste Sharon Stone. Heureusement : par sa seule aura, elle permet au spectateur de survoler les trous béants du scénario, réduisant ses partenaires aux personnages mal définis au rang de figuration plus ou moins intelligente. *Henri Béhar*

I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...

Film américain de Billy Hopkins. Avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law. (1 h 35.)

■ Une adolescente de la grande bourgeoisie new-yorkaise passe deux jours en compagnie de sa grand-mère et fait part à celle-ci de ses soucis du moment : son premier dépit amoureux et la difficulté à assumer ses origines juives face à ses camarades de classe. Leur conversation, enrichie d'une gestuelle superflue, est entrecoupée de retours en arrière au cours desquels la brève idylle entre la jeune fille et un insipide blondinet est filmée avec l'invention d'un spot publicitaire. Le souvenir des camps d'extermination est, quant à lui, convoqué confusément et sans aucune subtilité. *I love you... I love you not...* ne fait qu'effleurer superficiellement les grands thèmes qu'il prétend aborder. De surcroît, le film tente par divers artifices d'échapper à une origine théâtrale – il est tiré d'une pièce de Wendy Kesselman – qu'il ne fait que rappeler perpétuellement. *Jean-François Rauger*

UN SAMEDI SUR LA TERRE

Film français de Diane Bertrand. Avec Elsa Zyberstein, Eric Caravaca, Johan Leysen, Kent, Dominique Pinon, Silvie Laguna. (1 h 35.)

■ Il est curieux que le premier long métrage de Diane Bertrand sorte le même jour que *Hommes, femmes, mode d'emploi. Un samedi sur la terre* semble en effet l'œuvre d'un épigone de Claude Lelouch, dont le cinéma paraissait jusqu'à présent devoir rester sans imitateur. De l'auteur de *Viva la vie* ou *Il y a des jours et des lunes*, on retrouve les histoires compliquées, émiettées, qui se fédèrent peu à peu autour d'un récit dont l'auteur seul connaît le secret, au service d'une morale frappée au coin du bon sens. Avec le même goût pour les ressources du hasard et de la destinée, et jusqu'au décor de la côte normande. C'est donc de manière particulièrement tarabiscotée que ce film narre un fait divers se concluant par une double mort : flashbacks, témoignages face à la caméra, effets d'images, interventions de comparses, instants clés disposés sans ordre chronologique permettent à la réalisatrice de faire une démonstration de virtuosité qui semble vite gratuite, et bientôt assez méprisante, pour les personnages, montrés comme une collection de crétins, comme pour le public, traité sans beaucoup plus d'égards. *J.-M. F*

LE CRI DE LA SOIE

Film français d'Yvon Marciano. Avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto, Anémone, Adriana Asti, Alexandra London. (1 h 50.)

■ Au départ, une belle histoire, celle de la rencontre entre un psychiatre et une couturière analphabète, arrêtée dans un grand magasin, en 1914, pour avoir dérobé un coupon de soie, matière avec laquelle elle entretient un rapport sensuel et violent. Une belle histoire, certes, mais dont il était difficile de tirer un film convaincant. Yvon Marciano, réalisateur de plusieurs courts métrages remarqués, n'y est pas parvenu, passant d'un personnage à l'autre, délaissant une intrigue pour une autre, comme soucieux d'exploiter un à un tous les thèmes, d'épuiser les personnages, de décrire chacune des relations qu'ils sont amenés à nouer. En butinant ici et là, au hasard de ses inspirations et de ses tocades, il a perdu le fil de son propre film, dont la matière se délite sous les effets d'une réalisation si sérieuse qu'elle en devient morne. Il semble alors ne plus savoir très bien lui-même quelle histoire il veut raconter, et les efforts de Sergio Castellitto, une nouvelle fois excellent, la touchante implication de Marie Trintignant, la belle présence d'Anémone ne suffisent pas. *P. M.*

LES ENTRÉES À PARIS

■ **La tornade « Twister »** balaie tout sur son passage, à commencer par les autres superproductions américaines sorties précédemment. Le film-catastrophe approche en effet les 200 000 entrées, dans sa méga-combinaison de 53 salles, et en huit jours au lieu de sept, puisqu'il a bénéficié d'avant-premières dans pas moins de 35 salles.

■ **Net recul des champions hollywoodiens de l'été** : c'est *L'Effaceur* qui souffre le plus de l'effet *Twister* et doit se contenter de 44 000 entrées en troisième semaine, soit un total de 240 000. En quatrième semaine, *Rock* résiste mieux, à 49 000 avec un nombre équivalent d'écrans (42) et un total de 333 000. Quant à *Striptease*, il est en train de tourner court, avec 27 000 amateurs en troisième semaine (total : 155 000).

■ **Les deux films marquant le retour de la production française après l'éclipse estivale** connaissent des sorts contrastés. Bon début pour *Les Voleurs*, qui captivent 106 000 spectateurs devant leurs 38 écrans. Mais mauvaise entrée en matière du *Bel Été 1914*, qui ne séduit que 25 000 amateurs dans 24 salles. De son côté, *Beautiful Thing* fait un joli démarrage, à 22 000 dans seulement neuf salles.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

L'ÂGE DES POSSIBLES (*français*, 1 h 45), de Pascale Ferran, avec les *élèves comédiens du* Théâtre national de Strasbourg.
LA COMÉDIE DE DIEU (portugais, 2 h 43), de Joao César Monteiro, avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (français, 2 h 58), de Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
CONTE D'ÉTÉ (*français*, 1 h 53), de Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, *Amanda Langlet*, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
GABBEH (iranien, 1 h 15), de Mohsen Makhmalbaf, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
MACHAHO (franco-algérien, 1 h 30), de Belkacem Hadjadj, avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS de Mikhail Kobakhidze, (géorgien, noir et blanc, 1 h 13).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (dessin animé britannique, 1 h 13) de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
LA SECONDE FOIS (*italien*, 1 h 20), de Mimmo Calopresti, *avec Nanni Moretti*, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
LES VOLEURS (français, 1 h 57), de André Téchiné, avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, *Laurence Côte*, Fabienne Babe.

FESTIVALS

FESTIVAL LAUREL ET HARDY
Le Club Laurel et Hardy protège, conserve et diffuse des films burlesques (Charlie Chaplin, Buster Keaton, Harold Lloyd, etc.). Du 28 août au 10 septembre, il s'associe avec le cinéma Action Ecoles et propose une rétrospective du tandem comique le plus célèbre de l'histoire du cinéma. A l'affiche, dix-huit courts et longs métrages tournées entre *1917* et 1944. Des animations et une exposition – *affiches*, photos de films et de presse, lettres autographes, revues et journaux d'époque, livres, bandes dessinées, objets divers, documents vidéo – ont lieu pendant toute la durée du Festival.
Action Ecoles, 23, rue des Écoles, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité et Cardinal-Lemoine. Tél. : 43-25-72-07. Club Laurel et Hardy, 44, rue Gaston-Lévy, 93 Sevran. Tél. : 43-85-97-99.
CINÉ QUI CHANTE
Avant de fêter ses dix ans de chansons en octobre prochain, le Sentier des Halles propose pour apéritif de rentrée une comédie musicale émaillée des airs les plus célèbres du cinéma chantant français des années 30 à nos jours. Accompagnés au piano par François Martin, Patricia Grégoire et Alain Hocine chantent Michel Legrand, Agnès Varda, Jacques Demy, Maurice Jaubert, Serge Gainsbourg, Georges Gavarentz, et nous font revivre le cinéma de Marcel Carné, Max Ophüls, Jean-Luc Godard, René Clair, Henri Decoin...
Jusqu'au 28 septembre. Le Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 21 heures, du mardi au samedi. Tél. : 42-36-37-27. 60 F et 80 F.
LES HOMOSEXUELS (RE)VUS PAR HOLLYWOOD
Parallèlement à la sortie de *The Celluloid Closet*, de Rob Epstein et Jeffrey Friedman *(voir films nouveaux)*, sept films témoins du regard de Hollywood sur les homosexuel(le)s sont présentés à l'Action Christine : *La Corde* (Alfred Hitchcock, 1948), *La Rivière rouge* (Howard Hawks, 1948), *Rebecca* (Alfred Hitchcock, 1940), *Spartacus* (Stanley Kubrick, 1960), *Soudain l'été dernier* (Joseph Mankiewicz, 1959), *La Rue chaude* (Edward Dmytryk, 1962) et *Cabaret* (Bob Fosse, 1972). Par ailleurs, *Certains l'aiment chaud* (Billy Wilder, 1959) sera repris le 11 septembre à l'Action Ecoles.
Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6e. Mo Odéon et Saint-Michel. Tél. : 43-29-11-30.
AKIRA KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). *La Forteresse cachée*, mercredi 19 h 45 ; *L'Idiot*, jeudi 15 h 30, vendredi 20 h 45 ; *Le Duel silencieux*, mercredi 22 h, vendredi 16 h ; *Sanjuro*, mercredi 16 h 15, jeudi 20 h ; *La Légende du grand judo*, mercredi *18 h, jeudi 21 h 45* ; *Rashomon*, vendredi 14 h 15.
BRANDO, LE REBELLE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). *Viva Zapata !*, mercredi 18 h 05, 20 h 05 ; *L'Equipée sauvage*, jeudi 14 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; *La Poursuite impitoyable*, vendredi 14 h 10, 16 h 40, 19 h 50.
L'ETÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). *Cape et poignard*, mercredi 20 h, 22 h ; *Désirs humains*, jeudi 20 h 30, 22 h 10 ; *Les Contrebandiers de Moonfleet*, vendredi 20 h, 22 h.
FRANK CAPRA (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). *Lady for a day*, mercredi 18 h, 20 h ; *Arsenic et vieilles dentelles*, jeudi 14 h, 16 h 30, 19 h 50 ; *American Madness*, vendredi 14 h, 18 h, 20 h.
LE MAX-LINDER FAIT SA CINÉMATHEQUE (*v.o.*), Max-Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). *Le Salon de musique*, mercredi 17 h ; *Des jours et des nuits dans la forêt*, mercredi 19 h 30 ; *Délivrance*, mercredi 22 h ; *La Femme au portrait*, jeudi 14 h 30 ; *Le Ministère de la peur*, jeudi 17 h ; *L'Invraisemblable Vérité*, jeudi 19 h 30 ; *La Cinquième Victime*, jeudi 22 h ; *Despair*, vendredi 14 h 30 ; *Le Mariage de Maria Braun*, vendredi 17 h ; *Le Droit du plus fort*, vendredi 19 h 30 ; *Martha*, *vendredi 22 h*.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). *La Rue de la honte*, mercredi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Les Coquelicots*, jeudi 13 h 50, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 45 ; *L'Amour de l'actrice Sumako*, vendredi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), *5e (43-54-15-04)*. *Black Jack*, mercredi 16 h 30, 19 h, 22 h ; *Raining Stones*, jeudi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Kes*, ven. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). *L'Année des treize lunes*, mercredi 17 h 10 ; *Les Larmes amères de Petra von Kant*, vendredi 15 h 40 ; *Le Droit du plus fort*, jeudi 14 h 50 ; *Tous les autres s'appellent Ali*, jeudi 13 h.

NOUVEAUX FILMS

LE CRI DE LA SOIE
Film français d'Yvon Marciano, avec *Marie Trintignant, Sergio Castellitto*, Anémone, Adriana Asti, Alexandra London (1 h 50).
Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts, *6e (43-26-48-18)* ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).
DERNIERE DANSE
Film américain de Bruce Beresford, avec Sharon Stone, Rob Morrow, Randy Quaid, Peter Gallagher, Jack *Thompson, Jayne Brook* (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : *40-30-20-10)* ; *UGC Triomphe*, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, *dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : *40-30-20-10)* ; *Pathé Wepler, dolby, 18e* (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-*96 ; réservation : 40-30-20-10)*.
HOMMES, FEMMES, MODE D'EMPLOI
Film français de Claude Lelouch, avec Bernard Tapie, Fabrice Luchini, Alessandra *Martines, Pierre Arditi*, Caroline Cellier, Ophélie Winter (2 h 02).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, *dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : *40-30-20-10)*.
I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
Film franco-britannique de Billy Hopkins, avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tanklow, Carrie *Slaza, Josiah A. Mayo* (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
THE CELLULOID CLOSET
Film américain de Rob Epstein, Jeffrey Friedman, avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées-Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, *dolby, 11e (43-57-90-81)*.
THE VAN
Film britannique de Stephen Frears, avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan *O'Carroll, Stuart Dunne* (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e *(réservation : 40-30-20-10)*.
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; *réservation : 40-30-20-10)*.
UN SAMEDI SUR LA TERRE
Film français de Diane Bertrand, avec Elsa Zylberstein, Eric Caravaca, Johan Leysen, Kent, Dominique Pinon, Sylvie *Laguna* (1 h 35).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e *(45-61-10-60)* ; *La Bastille, dolby, 11e* (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : *40-30-20-10)* ; *Miramar, 14e* (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
ÂME CORSAIRE
de *Carlos Reichenbach*,
avec Bertrand Duarte, Jandir Ferrari, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, Jorge Fernando.
Brésilien (1 h 56).
VO : Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).
BEAUTIFUL THING
de Hettie MacDonald,
avec *Linda Henry, Glen Berry*, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, dolby, *8e (45-61-10-60)* ; *UGC Opéra, 9e* ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Bienvenüe-Montparnasse, dolby*, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
LE BEL ETÉ 1914
de Christian de Chalonge,
avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton.
Français (1 h 57).
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-*33-88 ; réservation : 40-30-20-10)* ; *Rex*, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, *6e* ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Parnasse, dolby*, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Maillot, 17e* ; *Pathé Wepler*, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
BETWEEN THE TEETH
de *David Byrne*,
David Wild,
avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis Kahn, George Porter Jr.
Américain (1 h 11).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance *Clavel, Zinedine* Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapi-*mou, Rambo*.
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63)*.
LA CHICA
de Bruno Gantillon,
avec Marine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojteck Pszoniak, Frédéric Tokarz.
Français (1 h 38).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES
de Mark Achbar, Peter Wintonick, Francis Miquet et Katharine Asals,
Canadien (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, *Evelyne Didi, Roschdy Zem*, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-*99-40 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).
CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias *Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette*.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-*97-77 ; réservation : 40-30-20-10)* ; *Gaumont* Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, *5e* (45-87-18-09) ; *Cinoches, 6e* (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68)*.
FLIPPER
de Alan Shapiro,
avec Elijah Wood, Paul Hogan, Chelsea Field, Isaac Hayes, *Jonathan Banks, Jason Fuchs*.
Américain (1 h 36).
VF : UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10).
GUANTANAMERA
de *Tomas Gutierrez Alea*,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, dolby, *5e (44-07-20-49)* ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY
de Peter Greenaway,
Britannique, couleur et noir et blanc.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
INSTANT DE BONHEUR
de James Foley,
avec Al Pacino, Mary Elizabeth Mas*trantonio, Jerry Barone, Patrick Bor*riello.
Américain (1 h 30).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38).
LE JOURNAL *DU SÉDUCTEUR*
de Danièle Dubroux,
avec *Chiara Mastroianni*, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, *5e (43-37-57-47)* ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (*1 h 49*).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (*1 h 40*).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55).
MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec *Hadjira Oul Bachir, Belkacem* Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
MIKHAIL KOBAKHIDZE,
CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : *14-Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publicis Mati*gnon), dolby, 8e* (42-56-52-78).
RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, *Robert Downey Jr*.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient-Express, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dol*by, 8e (43-59-19-08 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-*30-20-10)* ; *Saint-Lambert, dolby, 15e* (45-32-91-68).
ROCK
de Michael Bay,
avec Sean Connery, *Nicolas Cage*, Ed Harris, *David Morse, John C. McGinley*, Bokeem Woodbine.
Américain (2 h 16).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, *Valeria Milillo*, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona *Caramelli*.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-*91-68)*.
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
THE FALLS
de Peter Greenaway,
Britannique (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Pa*redes, Arielle Dombasle*.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
TWISTER
de Jan De Bont,
avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith, Philip *Seymour Hoffman*.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; *Gaumont Marignan*, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60)* ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; *Majestic Passy*, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Maillot, 17e* ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-*20-10)*.
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; *UGC Gobelins*, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, *dolby, 18e (réservation* : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (*46-36-10-96* ; réservation : 40-30-20-10).
L'ULTIME SOUPER
de Stacy Title,
avec Jason Alexander, Cameron Diaz, *Nora Dunn*, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont *Les Halles, dolby*, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, *dolby*, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-*10)*.
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-*30-20-10)* ; *Gaumont Parnasse, dolby*, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; ré*servation : 40-30-20-10)*.
UN DIVAN À NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec *Juliette Binoche*, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, *Paul Guilfoyle, Richard Jenkins*.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-*46-85* ; réservation : 40-30-20-10).
UN HÉROS TRES DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er ; George-V, 8e.
USUAL SUSPECTS
de Bryan Singer,
avec Stephen Baldwin, Gabriel Byrne, *Chazz Palminteri, Benicio Del Toro*, Kevin Pollack, Kevin Spacey.
Américain (1 h 48).
VO : *Studio Galande, 5e (43-26-94-08* ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e *(46-33-10-82)* ; *Sept Parnassiens*, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-*46-85* ; réservation : 40-30-20-10).
LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont *Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; ré*servation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, *dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; *Gaumont Gobelins* Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-*27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar.
Canadien (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

L'INQUIÉTANTE DAME EN NOIR
de Richard Quine,
avec *Kim Novak*, Jack Lemmon, Fred Astaire.
Américain, 1962, noir et blanc (1 h 53).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
LUNE DE MIEL MOUVEMENTÉE
de Léo McCarey,
avec Cary Grant, Ginger Rogers, Walter Slezak, Albert Dekkler, Albert Bas*serman*.
Américain, 1942, noir et blanc, copie neuve (1 h 57).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; réservation : 40-30-20-10).
TORTILLARD POUR TITFIELD
de Charles Crichton,
avec Stanley Holloway, George Relph, Naunton Wayne, John Gregson, Edie *Martin, Hugh Griffith*.
Anglais, 1953 (1 h 24).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

MERCREDI 28 AOÛT

TF 1

20.50

INTERVILLES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Fabrice, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo. Châlons-en-Champagne contre Troyes. (130 min). 90209312

23.00

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série. Affectation spéciale, de Claude Grimberg, avec Yves Rénier, Jean-Pierre Kérien (95 min). 2551138
Le commissaire, qui s'apprête à arrêter un dangereux criminel recherché par toutes les polices, est grièvement blessé...
0.35 Formule foot. 4e journée du championnat de D 1.
1.10 Journal, Météo.
1.20 et 2.25, 4.05, 5.10 Histoires naturelles. 2.15 et 2.55, 3.55, 4.35 TF 1 nuit. 3.05 Histoire des inventions. 4.45 Musique.

France 2

20.55

▶ BALOCHE
Téléfilm de Dominique Baron, avec Luc Florian, Jeanne Goupil (100 min). 3681751
Chronique de la vie d'une bande de copains musiciens qui animent les bals du samedi soir dans la banlieue de Tourcoing.

22.35

LE TUEUR DE L'OMBRE
Série. Rachel Hardcastle, de David Joss Buckley, avec Philip Madoc, Sharon Morgan (95 min). 3834190
Un commissaire de police rencontre une pianiste de renom, lors d'une soirée mondaine. Elle l'invite chez elle.
0.10 Journal, Météo.
0.30 La Chine, l'éveil du dragon. Le rêve américain (50 min). 6528097
1.50 Eurocops. Série. Zorro. 2.40 Emissions religieuses (rediff.). 3.40 Cerro Torre. 4.10 24 heures d'info. 4.20 Météo.

France 3

20.50

PAROLE D'ESCROC
Téléfilm de Lee H. Katzin, avec Robert Mitchum, Ernest Borgnine (95 min). 151913
Un détective privé sur le point de prendre sa retraite enquête sur l'enlèvement d'une jeune fille.
22.25 Journal, Météo.

23.00

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Marcel Aymé, de Sylvain Roumette (55 min). 90041
Les personnages de Marcel Aymé ont presque tous en commun d'essayer d'échapper à leur condition en tentant de faire que les choses soient autres que ce qu'elles sont réellement. Mais ces tentatives sont invariablement vouées à l'échec.
23.55 La Chanson de l'hirondelle. Bleu de Fès, de Françoise Gallo. 0.50 Bizarre, bizarre. Série. Le petit dernier (35 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LA BOMBE
Documentaire de Klaus-H. Hein (60 min). 5053415
Lancé en pleine guerre par les alliés de peur que l'Allemagne hitlérienne ne puisse les devancer dans la possession de l'arme atomique, le projet Manhattan accouche de la bombe A lancée sur Hiroshima puis Nagasaki.

21.45

MUSICA : LA DAME DE PIQUE
Opéra. Opéra en trois actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski, livret de Modeste Tchaïkovski d'après Pouchkine, mis en scène par Graham Vick. Avec Yuri Marusin, Nancy Gustafson, Felicity Palmer, Sergei Leiferkus, Dimitri Kharitonov, Marie-Ange Todorovitch, Andrew Slater, les Chœurs du Festival de Londres et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Andrew Davis. Enregistré au 55e Festival d'opéra de Glyndebourne en juillet 1992 (170 min). 35141792
0.35 Regards et sourires ■ ■ Film de Kenneth Loach (1981, N., v. o., 100 min). 1484800
Le grand réalisme social de Ken Loach.
2.15 L'Homme invisible. Série [14/25]. Sabotage, de Pennington Richards, d'après H.C. Wells (26 min). 37400078

M 6

20.45

LOS ANGELES, GUERRE DES GANGS
Téléfilm d'Alain Metzger, avec John Spencer (90 min). 928398
Un inspecteur qui a sombré dans l'alcool après avoir accidentellement abattu un de ses collègues, est soutenu par son chef, un ancien coéquipier.

22.45

LA TRAQUE : LA VENGEANCE
Série d'Alessandro Cane.
Après avoir cru mort Ravino, l'Organisation constate son erreur et enlève son fils dans le but de l'échanger contre son père.
[5/6] (89 min). 391398
[6/6] (89 min). 7872398
1.40 Sexy Zap.
2.15 Rock express. Ministry. Napalm Death. Anthrax. Sugar Ray.
2.50 Best of pop-rock.
3.50 Jazz 6. Magazine. 5.00 Hot Forme. Magazine. 5.25 E = M 6. Magazine.

Canal +

21.00

CORRINA, CORRINA ■
Film de Jessie Nelson avec Whoopi Goldberg (1994, 108 min). 5100480
22.50 Jour de foot. Magazine. Quatrième journée du championnat de France. 6959428
23.35 Flash d'information.

23.40

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
Film de Bruce Beresford (1993, v.o., 91 min). 8321846
Un secrétaire d'ambassade en poste dans une ancienne colonie britannique doit, pour défendre les intérêts économiques de son pays, établir de bonnes relations avec le chef de l'opposition. Adaptation empesée – tournée en Afrique du Sud – d'un roman de William Boyd.
1.10 Tennis. En direct. Troisième journée de l'US Open Flushing Meadow (338 min.).

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. Le Viêt-nam ; la douzième lune de l'année du sanglier (3).
21.00 Mémoire du siècle. Irina Lidova, critique de danse.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Le Stoïcisme à l'ombre d'un portique (3).
22.40 Nocturne. Musique en France. Entretiens avec Gilbert Amy, compositeur (3). Œuvres de Amy, Stravinsky.
0.05 Du jour au lendemain. (rediff.). Jacques Roubaud (Poésie etc). 0.50 Coda. La soirée du commandant (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Yukai, moine bouddhiste en Puisaye ; 2.23, Agora : Alexis Philonenko (Histoire de la boxe) ; 2.52, Julien Gracq ; 4.27, Martin Heidegger ; 4.55, Alberto Moravia (Moi et lui) ; 5.37, Cours Emmanuel Mounier (1) ; Entretiens : Raymond Queneau (2).

France-Musique

19.30 Festival de Lucerne. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de la Kunsthaus de Lucerne, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Kurt Masur : Concerto pour cor et orchestre, de Rorem, Thomas Stacy, cor ; Œuvres de Bruckner.
22.00 Festival de Bregenz. Concert donné le 3 août, salle des Chevaliers, à Hohenems, par le Quatuor Skampa, Christian Altenburger, violon, Melvin Tan, piano : Œuvres de Beethoven, Chausson.
0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes, Allemagne. Zwei gefühle an Musik mit Leonardo, de Lachenmann, par l'Ensemble Klangforum de Vienne, dir. Hans Zender, Helmut Lachenmann, récitant ; Œuvres de Rihm. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 21 mars par le Nederlands Kammerkoor et l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Brüggen, van der Meel (l'évangéliste), Sigmundsson (le Christ), van Evera et Sieden, sopranos, Spence et Schubert, altos, Spence et Bostridge, ténors, Kooy et van der Kamp, basses : Passion selon Saint Matthieu, de Bach.
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. Le Japon.
23.30 Comment ça va ?
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Robert-Houdin. Une vie de magicien.
21.30 La Part du rêve. Manège.
22.00 Guyane, le rêve de la forêt.
22.50 On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans.
23.45 Le Pouvoir des mers. [6/6] A qui sont les océans ?

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 La Collection Ny Carlsberg. De Jean-Michel Gauthereau.
22.25 Paris-musette. De Jean-Pierre Beaurenaut.
23.20 Latin Jazz à New York. D'Isabelle Leymarie et Karim Akadiri Soumaila.

France Supervision

20.30 L'homme qui marche debout. De François Hanss.
21.25 Concert : Festival Chopin (80 min). 53383400
22.45 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [8/10] Avril-mai.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Café du Cadran ■ Film de Jean Gehret (1946, N., 95 min) 5784848
22.05 Graine de violence ■ ■ Film de Richard Brooks (1955, N., v.o., 100 min) 72682393
23.45 The Cisco Kid and the Lady ■ Film de Herbert I. Leeds (1939, N., v.o., 75 min) 77698119

Ciné Cinémas

20.30 Gross Anatomy ■ Film de Tom Eberhardt (1990, 105 min) 5780022
22.15 Ennemis intimes Film de Denis Amar (1987, 95 min) 4388119

Série Club

20.45 et 23.30 Flash. Le spectre.
21.30 et 1.00 Madame le Juge. Le dossier Françoise Muller.
23.00 La Famille Addams. La visite d'Orphélia.
0.15 Sweeney. Golden Boy (45 min).

Canal Jimmy

20.25 Angela, quinze ans. Un week-end attachant.
21.10 Atlantic Records : un label de légende. [2/2] D'Uri Fruchtman et John T. Davis.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. La montre.
22.40 Friends. Celui qui avait un singe.
23.05 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Le temps des cadeaux.
23.15 Father Ted. L'enfer.
23.40 Top bab.

Eurosport

19.00 Cyclisme. En direct. Championnats du monde sur piste : poursuite individuelle messieurs et sprint dames : quarts de finale. Finale keirin. Finale km contre-la-montre (120 min). 214867
21.00 Formule 1 Magazine.
21.30 Football. En direct de Madrid. Super Coupe d'Espagne. Match retour : Atletico Madrid - FC Barcelone (120 min). 839190

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.35 Les Chiens verts du désert. Film d'Umberto Lenzi (1967, 90 min). Avec Ken Clark. *Aventures.*
0.20 Les Charlots en délire. Film d'Alain Basnier (1979, 85 min). Avec Les Charlots. *Comédie.*

TMC

22.50 Taxi, roulotte et corrida. Film d'André Hunebelle (1958, N., 85 min). Avec Louis de Funès. *Comédie.*

JEUDI 29 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. La grande valse du Texas.
15.25 Hôtel. Série. Secrets.
16.20 Club Dorothée vacances.
17.15 Des copains en or. Jeu.
17.55 L'Ecole des passions. Série. La lecture.
18.20 Jamais 2 sans toi...t. Série. Superstitions.
18.55 Hooker. Série. La leçon de tennis.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, Trafic info.

20.50

JULIE LESCAUT
Série. Ruptures, de Josée Dayan (100 min). 891726
Le commissaire enquête sur la tentative de meurtre sur un vieil épicier chinois et la fuite mystérieuse d'un cuisinier. Elle va remonter jusqu'à une agence matrimoniale réservée à de riches asiatiques...

22.30

STARS EN FOLIE
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls. Avec Philippe Lavil, Lova Moor, Henri Leconte, Marie Sara, Didier Sustrac, Alain Scoff (85 min). 5727165
23.55 Patinage artistique. Grand Prix de Saint-Gervais (70 min). 1122875
1.05 et 3.15, 4.05, 5.05 Histoires naturelles. Passe d'abord ton permis.
2.00 Journal, Météo.
2.15 Histoire des inventions. 3.05 TF 1 nuit. 5.00 Musique.

France 2

12.50 et 13.35 Météo.
12.55 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série. La peur.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.05 et 5.35 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Nos années délire. Série. La bonne note.
17.35 Sauvés par le gong. Série. Embrassera, embrassera pas.
18.05 et 3.25 Les Bons Génies. Jeu.
18.46 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.05 Studio Gabriel. Invités : Maria Pacôme, Hyppolite Girardot.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Vivre à la campagne ; Lycées de rêve ; Post-scriptum : Au nom de l'enfance (125 min). 6969542
23.00 Expression directe. UNAPL.

23.10

▶ LA GUERRE DU FEU ■ ■ ■
Film de Jean-Jacques Annaud (1981, 95 min). 8828728
Cette adaptation d'un roman de J.-H. Rosny aîné, tournée entièrement en décors naturels, nous ramène à l'âge de pierre et aux balbutiements d'une humanité primitive qui commence à se détacher de l'animal.
0.50 Journal, Météo.
1.05 La Chine, l'éveil du dragon. Documentaire. Demain la Chine (60 min). 5193672
2.35 Eurocops. Justice pour Elisa. 4.00 24 heures d'info. 4.10 Météo. 5.15 Urti. Nicaragua, la situation de l'enfance.

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Rodez.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série. Réalise ton rêve.
15.30 Matlock. Série. Le détenu.
16.25 40° à l'ombre. En direct de Nice. Invités : Kent, Maurane.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

VEUVE MAIS PAS TROP... ■ ■
Film de Jonathan Demme (1988, 103 min). 887523
Ebouriffant pastiche de film noir, où Jonathan Demme donne libre cours à son goût des situations insolites.
22.35 Journal, Météo.

23.10

L'HEURE AMÉRICAINE
Fugues américaines : [2/3] Country, Texas, d'Anne Georget et Frédéric Laffont (55 min). 1652320
Au Texas, la country est la musique reine. Ce documentaire nous entraîne dans un saloon, le Club 21, dédié à la country et où, pour cinq dollars, on peu danser jusqu'à tard dans la nuit.
0.05 Espace francophone. Ecrivains francophones : Rachid Boudjedra, écrire pour résister. 0.25 Republic Pictures Story. Documentaire de Len Morris (v.o., 120 min) 9530382

La Cinquième

13.00 Défi. 13.30 Tahiti et la Polynésie française.
14.30 Notre siècle. 1968-1978 : Peace and Love [8/9].
15.30 Déclics été. Les moissonneurs de la mer : la mer de père en fils. 15.40 Les Jardins du monde.
16.30 Alf. 17.00 ▶ Les Chevaux du soleil. [6/12] Feuilleton. 18.00 La France aux mille villages.
18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série [24/25]. Ombres dangereuses, de Peter Maxwell, d'après H.G. Wells (30 min). 8261
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Les folles d'Istanbul, de Bernard Debord (30 min). 8982
20.00 Paysages. Documentaire [7/7]. Portel (Alentejo-Portugal), de Jean-Loïc Portron (30 min). 6875
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : JÉRUSALEM, LA PAIX EN PARTAGE
proposée par Peter von Rüden et présentée par Wiebke Bruhns.
20.50 119 balles + trois. Documentaire de Y. Levanon (60 min). 5870878
Des cent dix-neuf balles tirées par le colon extrémiste juif Baruch Goldstein responsable de la mort de trente-neuf musulmans en prière au Caveau des Patriarches aux trois balles sorties de l'arme de Yigal Amir qui blessèrent mortellement le premier minstre israélien Ytzhak Rabin, une enquête chez les extrémistes des colonies juives.
21.50 et 23.35, 0.35 Débat.
22.05 Jérusalem, capitale de deux Etats ? Entretien avec Israel Segal, Hanane Ashraoui et David Zucker (v.o., 30 min). 340707
22.35 Paix au-dessus du volcan. Documentaire. Jérusalem (80 min). 9834982
23.55 Mon ami l'ennemi. Documentaire. Uri Avnery (55 min). 586436
0.50 Jérusalem, rythme d'une cité lointaine. Court métrage israélien de Dan Geva (1992, v.o., 13 min). 6457672
1.00 Bibliographie.
1.30 Un couple unique. Documentaire de Juliet Darling (30 min). 5090450 1.40 Bouddha, ça nous concerne ? Documentaire de Herbert Krill (v.o., rediff., 65 min). 8446030

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. [1/2] Washita.
13.20 Les Caprices de Samantha. Téléfilm de Stephen La Roque (96 min). 8453707
14.55 Drôles de dames. Le prototype. Série.
16.30 Hit Machine.
17.00 Rintintin junior.
17.30 Classe mannequin.
18.00 V. Le traître. Série.
19.00 Highlander. Série. La traque.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 Les Sagas de Culture pub. Bic.

20.45

PAS TRÈS CATHOLIQUE ■
Film de Tonie Marshall (1993, 96 min). 274829
Une quadrogénaire célibataire travaille dans une agence de détectives. Au cours d'une enquête, elle retrouve un fils...

22.35

LE CARNAVAL DU DIABLE
Téléfilm de David A. Prior (91 min). 5490982
A la Nouvelle-Orléans, où le grand carnaval du Mardi-Gras bat son plein, un inspecteur de police pourchasse un meurtrier qui semble posséder des pouvoirs surhumains.
0.15 Murder One, l'affaire Jessica. Série. Chapitre 17. 4195127
1.05 Best of Trash.
2.35 Rock express. Magazine. 3.00 Culture pub. Magazine. 3.25 La Saga de la chanson française. Documentaire. Claude Nougaro (53 min). 4.20 L'Inde du Cachemire. Documentaire. 5.05 Hot Forme. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 Jean Seberg, portrait d'une actrice. Documentaire (52 min). 6774928
13.30 Les Péchés mortels Film de Patrick Dewolf (1995, 85 min). 3478748
14.55 Surprises.
15.20 Fugueuses ■ Film de N. Trintignant (1995, 95 min). 842542
16.50 Tennis. US Open.
17.40 Les Exploits d'Arsène Lupin.
18.00 Montana.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Le Tour VTT. Sport.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'information.
20.00 C'est plus le 20 heures.

20.35

CANNES PUB
Présenté par Jérôme Bonaldi. (90 min). 614207
Depuis quarante-trois ans, le festival international de la publicité se réunit à Cannes. 110 des 4 000 films en compétition sont diffusés ce soir.
22.05 Flash d'information.

22.10

SECRETS DE FILLES
Film de Katja von Garnier avec Katja von Garnier (1995, 55 min). 7023184
23.05 Les Plus Beaux Seins du monde. Moyen métrage (15 min). 5490726
23.20 Le Client Film de Joel Schumacher (1994, v.o., 116 min). 2417320
1.20 Tennis. En direct. Quatrième journée de l'US Open Flushing Meadow (328 min).

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. Le Viêt-nam : la douzième lune de l'année du sanglier (4).
21.00 Mémoires du siècle. Bioy Casares, écrivain argentin.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Le Stoïcisme à l'ombre d'un portique (4).
22.40 Nocturne. Musique en France. Entretiens avec Gilbert Amy, compositeur (4).
0.05 Du jour au lendemain (rediff.) Bernard Lamarche-Vadel (Tout casse). 0.50 Coda. La soirée du commandant (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le Gars - Marina Tsvétaeva ; 2.55, Marc Ferrey ; 3.48, Musique de la liberté : Honduras et Belize ; 3.58, Parole donnée : Claude Piéplu lit trois nouvelles de Boris Vian ; 4.56, Alberto Moravia (L'Amour conjugal) ; 5.40, Cours Emmanuel Mounier (2) ; 5.56 Entretiens : Raymond Queneau (3).

France-Musique

20.30 Concert Promenade. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du Royal Albert Hall à Londres, par les Chœurs symphoniques de la BBC et de Londres, l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Claudio Abbado : Symphonie nº 2 Résurrection, de Mahler, Solveig Kringelborn, soprano, Marjana Lipovsek, mezzo-soprano.
22.45 Festival de Saint-Riquier. Concert donné le 24 juillet, aux Grandes Picardes, par le Trio Werther : Œuvres de Boïeldieu, Godard.
0.05 Arborescence. Salve regina, de Scarlatti, par Il Seminario Musicale, Véronique Gens, soprano, Gérard Lesne, alto ; Suite pour deux pianos nº 2 op. 17 (valse et romance), de Rachmaninov, Martha Argerich et Nelson Freire, pianos ; Corsas da terra, de Laginha, Maria Joao, voix, Mario Laginha, piano ; Yeah Man (extrait de la bande originale de Kansas City), de Robinson, Craig Handy et Joshua Redman, saxophones ; Œuvres de Couperin : Musette de Choisi ; Musette de Taverni (15e ordre, livre III), William Christie et Christophe Rousset, clavecins ; La Danse du bonheur de McLaughlin, Œuvres de Fauré. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 26 septembre 1995, à Toulouse, Shura Cherkassky, piano : Fantaisie et Fugue, de Bach ; Sonate nº 28, de Beethoven ; Sonate nº 2, de Chopin ; Thème et variations nº 6, de Tchaïkovsky ; Paraphrase sur Faust de Gounod, de Liszt.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Strauss, Mahler, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Malevil ■ ■ Film de Christian de Chalonges (1980, 115 min) 27301207
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Ça se discute (France 2 du 27/2/96)
0.05 Plus jamais d'Hibakusha. De Martin Duckworth.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 T'aves bachtalo.
21.35 Zoo : état des lieux. Zoos du futur.
22.30 Robert-Houdin. Une vie de magicien.
23.25 La Part du rêve. Manège.
23.55 Guyane, le rêve de la forêt.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : François Morel.
21.00 La Soupe au canard ■ ■ Film de Leo McCarey (1933, N., v.o., 65 min) 92409455
22.05 L'Orchestre intime. De Pierre-Yves Grenu.
23.05 Paris dernière.
23.55 Concert : Luther Vandross. Enregistré à Londres en 1994 (55 min). 1844233
0.50 Paris déco (30 min).

France Supervision

20.30 Maciste contre les hommes de pierre Film de Giacomo Gentilomo (1964, 95 min) 11649388
22.05 Ponce Pilate ■ Film de Gian Paolo Callegari et Irving Rapper (1961, 100 min) 84343894
23.45 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [7/10] Mars.

Ciné Cinéfil

20.30 El Pequeño Ruisenor ■ Film d'Antonio del Amo (1956, N., v.o., 95 min) 5871320
22.05 La Vie en rose ■ ■ Film de Jean Faurez (1947, N., 90 min) 4222523
23.35 Le Club.
0.55 Les Trois Visages d'Eve ■ Film de Nunnally Johnson (1957, N., v.o., 90 min) 11025112

Ciné Cinémas

20.30 Le Petit Train du Far-West ■ Film de Richard Sale (1950, v.o., 90 min) 4994784
22.00 La femme qui pleure ■ ■ Film de Jacques Doillon (1978, 85 min) 98353788
23.25 Le Gang ■ Film de Jacques Deray (1977, 105 min) 53682388

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Le cauchemar.
20.45 et 23.30 Edouard et ses filles.
21.30 et 1.25 Madame le Juge. Monsieur Bais.
23.00 La Famille Addams. Les Addams en folie.
0.15 Sweeney. Stoppo Driver (70 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Bateau ■ Film de Wolfgang Petersen (1981, 130 min) 76764271
22.10 Quatre en un.
22.40 Génération rebelle ■ Film de Richard Linklater (1993, v.o., 100 min) 58458542

Eurosport

16.55 Cyclisme. En direct de Manchester. Championnats du monde sur piste : sprint olympique, sprint dames, poursuite individuelle messieurs, finale (245 min). 49907287
21.00 Course de camions.
22.00 Boxe.
23.00 Formule 1 Magazine.
23.30 Moto Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 Gremlins 2, la nouvelle génération. Film de Joe Dante (1990, 105 min). Avec Zack Galligan. *Fantastique.*
22.00 Toto le héros. Film de Jaco Van Dormael (1990, 85 min). Avec Michel Bouquet. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Le Battant. Film d'Alain Delon (1982, 125 min). Avec Alain Delon. *Policier.*
22.35 Strictement personnel. Film de Pierre Jolivet (1985, 85 min). Avec Pierre Arditi. *Drame.*
0.15 Les Chiens verts du désert. Film d'Umberto Lenzi (1967, 90 min). Avec Ken Clark. *Aventures.*

TMC

20.35 Une Parisienne. Film de Michel Boisrond (1957, 85 min). Avec Brigitte Bardot. *Comédie.*

TSR

22.30 Cavale sans issue. Film de Robert Harmon (1992, 90 min). Avec Jean-Claude. *Aventures.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 29 AOÛT 1996

Nouvel accès de faiblesse du franc

La devise a atteint 3,4260 pour un mark

LE FRANC français a de nouveau perdu du terrain mercredi 28 août en début de journée, pénalisé à la fois par les craintes d'une rentrée sociale chaude, par les difficultés du gouvernement à boucler un budget de rigueur dans une conjoncture économique morose et, enfin, par les incertitudes suscitées par le débat en Europe sur la réalisation de l'Union monétaire.

Après avoir franchi mardi le seuil des 3,42 francs pour un mark – perdant ainsi tout le terrain gagné après les baisses de taux de la Bundesbank et de la Banque de France, mercredi 21 août – la devise française a atteint mercredi en début de journée 3,4260 pour un deutschemark. Le franc se retrouve ainsi à son plus bas niveau face au mark depuis la mi-août.

Les investisseurs étrangers continuent à se désengager des marchés financiers français dans la crainte de la multiplication des conflits sociaux. Le courant de ventes est notamment alimenté par des fonds d'investissements anglo-saxons, qui cherchent à tester la volonté de résistance de la Banque de France en s'approchant du seuil de 3,43 francs pour un mark. Ils considèrent que l'Institut d'émission risquerait un conflit ouvert avec le gouvernement, compte tenu de la faiblesse de la conjoncture, s'il décidait de remonter ses taux pour défendre sa devise à ce seuil. En tout cas, les désengagements d'investisseurs internationaux sont déjà traduits par une remontée des taux d'intérêt à trois mois à 3,93 % mercredi contre 3.78 % lundi et du rendement des obligations d'Etat à dix ans à 6,47 % mercredi contre 6,42 % lundi.

Les analystes jugent que le gouvernement est dans une situation impossible en devant établir un budget de rigueur – le projet de loi de finances 1997 doit être rendu public à la mi-septembre – sans mettre en danger l'activité et aggraver le chômage. L'annonce mercredi 28 août, par l'Insee, d'une augmentation inférieure aux prévisions de la production industrielle en France (hors énergie et industries agro-alimentaires) en juin (+0,5 %) après un recul de 0,4 % en mai (chiffre révisé en baisse de 0,2 point), a renforcé les craintes sur la conjoncture et sur la possibilité pour le gouvernement de boucler son budget.

DÉBAT EUROPÉEN

D'autant plus que le débat sur les critères de l'Union monétaire a resurgi en Europe après les déclarations dimanche du vice-président du conseil italien Walter Veltroni qui a suggéré de revoir au niveau européen les paramètres de la monnaie unique ou de modifier la date de son introduction. Le chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, lui a répondu immédiatement lundi en affirmant la nécessité d'un strict respect des critères de Maastricht.

La résurgence de ce débat s'est traduite par un renforcement immédiat du deutschemark contre les monnaies européennes et contre le franc. D'autant plus facilement que le nouvel accès de faiblesse en début du semaine du dollar a profité comme d'habitude à la devise allemande qui retrouve son statut de monnaie refuge. *« La devise américaine est décidément dans une mauvaise passe puisque même la baisse de taux de la Bundesbank la semaine dernière ne l'a pas sortie de l'ornière »*, indique une cambiste.

Eric Leser

BOURSE

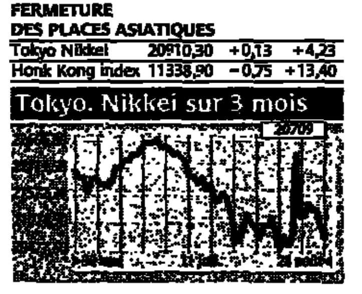
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 28 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20910,30	+0,13	+4,23
Honk Kong index	11338,90	−0,75	+13,40

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/08	Var. en % 26/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2017,99	−0,12	+7,80
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+15,84
Milan MIB 30	—	—	+9,77
Francfort Dax 30	2555,72	+0,13	+13,39
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−4,07
Madrid Ibex 35	—	—	+11,01
Amsterdam CBS	—	—	+17,07

Tirage du *Monde* daté mercredi 28 août 1996 : 469 072 exemplaires. 1

Le scrutin municipal de septembre est annulé en Bosnie-Herzégovine

L'OSCE a constaté des irrégularités dans les listes électorales serbes

EN DÉCIDANT, mardi 27 août, de reporter le scrutin municipal qui devait se dérouler le 14 septembre, en Bosnie-Herzégovine, la communauté internationale a implicitement reconnu les difficultés qu'elle rencontrait à organiser des élections *« libres et démocratiques »* dans cette République de l'ex-Yougoslavie, comme le prévoyait les accords de paix de Dayton.

Cette décision a été prise par Robert Frowick, responsable de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), chargée de superviser le scrutin, en raison d'irrégularités constatées dans les listes électorales serbes. Ces anomalies avaient été dénoncées par le gouvernement de Sarajevo et plusieurs organisations non-gouvernementales, comme le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). M. Frowick a laissé entendre que, dans ces conditions, que le scrutin devait être reporté au printemps 1997.

La décision a été aussitôt contestée par les Serbes de Bosnie qui ont annoncé qu'ils organiseraient malgré tout leurs municipales, le 14 septembre, et ce en contradiction totale avec les dispositions de l'accord de Dayton prévoyant que tous les scrutins doivent être supervisés par l'OSCE. Les municipales étaient l'un des sept scrutins prévus le 14 septembre dans l'ensemble du pays et dans chacune des deux entités composant la Bosnie, à savoir la Fédération croato-musulmane et la « Republika Srpska » (RS). Le responsable de l'OSCE en Bosnie a souligné que les six autres élections se tiendraient comme prévu à la mi-septembre.

INSCRIPTIONS FORCÉES

Les conditions dans lesquelles doivent se dérouler les élections ont déjà fait l'objet de nombreuses critiques, notamment en raison de l'absence de liberté de mouvement entre les deux entités, qui empêche le retour des réfugiés dans les territoires dont ils ont été chassés. *« Ce à quoi nous tendons ce sont des élections raisonnablement démocratiques »*, a rappelé M. Frowick.

Dans plusieur municipalités, aujourd'hui sous contrôle serbe et qui étaient auparavant à majorité musulmane, les autorités de la « Republika Srpska » (RS) ont pratiqué une campagne d'inscriptions forcées auprès de plusieurs milliers de réfugiés et de personnes déplacées, en particulier en République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

Pour les partis bosniaques, des élections dans de telles conditions auront pour effet de *« légaliser le nettoyage ethnique »* et d'empêcher définitivement le retour de ceux qui y vivaient avant la guerre. Le parti au pouvoir à Sarajevo avait agité la menace d'un boycottage de tous les scrutins, si les municipales étaient maintenues à la date prévue. Il s'est déclaré à *« moitié satisfait »* par la décision de l'OSCE car il veut obtenir l'annulation de l'option qui permet aux réfugiés ou aux personnes déplacées – environ 1,7 million d'électeurs – de voter là où ils vivent désormais. Cette option a été massivement utilisée par les Serbes et rendra irréversible, selon ce parti, la purification ethnique menée en « Republika Srpska ».

L'annonce du report des municipales intervient alors que les réfugiés bosniaques résidant actuellement dans plusieurs pays étrangers ont déjà commencé à voter. – *(AFP, Reuter.)*

Les « aveux » d'un repenti de la Mafia inquiètent l'Italie

ROME
correspondance

Giovanni Brusca, le sanguinaire parrain qui a décidé de collaborer avec la justice, est-il sincère ou sa démarche relève-t-elle d'une stratégie de la Mafia visant à déstabiliser l'Etat ? Depuis une semaine, l'Italie s'interroge et la question est toujours sans réponse. Le *« boss »* mafieux est considéré comme le successeur de Toto Riina, le chef suprême de Cosa Nostra, et les procureurs de Palerme, chargés notamment du dossier, ont interrogé pendant plus de douze heures, mardi 27 août, celui qui est devenu l'homme clé dans l'affaire, l'ex-avocat du parrain, Vito Ganci.

Après l'arrestation de son ancien client, l'avocat avait fait des déclarations fracassantes : Giovanni Brusca lui aurait confié qu'en 1991 Cosa Nostra avait *été contacté par des « personnages de premier plan des institutions »* pour discréditer Giulio Andreotti, l'ancien président du conseil. Des « repentis » auraient été manipulés pour faire accuser ce dernier d'association mafieuse. Effectivement, deux ans après, celui qui avait été sept fois premier ministre était accusé par plusieurs « repentis », dont le parrain Tommaso Buscetta, d'être lié à la Mafia... Giulio Andreotti, actuellement en procès à Palerme et Pérouse, a toujours clamé son innocence en soutenant l'existence d'un complot contre lui. La version fournie par Mᵉ Ganci lui donnerait donc raison.

Gianni Di Gennaro, chef-adjoint de la police, mais surtout l'un des proches collaborateurs du juge Giovanni Falcone assassiné par la Mafia en 1992, évoque des *« éléments permettant de déstabiliser l'Etat »* qui auraient été *« insérés volontairement dans la collaboration de Giovanni Brusca »*. La Mafia, toujours selon le policier, aurait trouvé ainsi le système pour « délégitimer » aussi bien les juges que les quelque 1 600 « repentis » qui leur ont permis de dévoiler la structure de Cosa Nostra et remporter les succès de ces dernières années. Les enquêteurs ont toujours souligné ce genre de risque.

C'est la raison pour laquelle les juges qui interrogeaient le parrain, mercredi 28 août lui ont demandé des preuves de sa « sincérité ». Les juges pensent que Giovanni Brusca aurait pu effectivement, en 1991, songer à un plan de déstabilisation, quitte à se « repentir » sérieusement, mais après son arrestation. La preuve serait le fait qu'il a changé d'avocat. Une confrontation devrait maintenant avoir lieu entre Vito Ganci et son ancien client pour tenter d'éliminer les doutes sur une une éventuelle *collaboration*.

Giovanni Brusca avait, en effet, un rôle de premier plan dans Cosa Nostra. Agé de trente-six ans, le parrain *a participé activement à l'attentat contre le juge* Falcone, il a enlevé et retenu en otage pendant de longs mois Giuseppe Di Matteo, un enfant de onze ans, *fils d'un « repenti », avant de l'étrangler et de* dissoudre son corps dans de l'acide. Le jour de son arrestation, le 20 mai 1996, les policiers avaient crié victoire. *Face à la perspective de passer le reste de sa* vie en prison, le parrain avait, lui, immédiatement annoncé sa volonté de collaborer avec la justice.

En attendant, la Mafia, de plus en plus impitoyable, fait à nouveau parler d'elle. Mardi après-midi 27 août, à Catane, elle n'a pas hésité à passer à l'action dans un lieu considéré jusque-là sacré comme un cimetière, pour y assassiner la fille et un neveu – d'à peine quatorze ans – d'un *boss* mafieux. La jeune femme était venue se recueillir sur la tombe de son mari assassiné, lui aussi, l'année dernière.

Salvatore Aloïse

Les syndicats d'AOM menacent la direction « d'un conflit majeur »

« SI SOUS 48 heures vous ne procédez pas à l'annulation de l'accord commercial AOM/Air Liberté et si sous 48 heures vous ne vous désengagez pas de vos participations et de vos fonctions directes et indirectes vis-à-vis d'Air Liberté et d'Euralair, nous entrons dans un conflit majeur ». Le ton monte entre les syndicats d'AOM et Alexandre Couvelaire, le président de la compagnie aérienne filiale du Consortium de Réalisation (CDR, qui regroupe les actifs du Crédit Lyonnais destinés à être cédés). A l'issue de l'ultimatum, fixé par une lettre du 26 août adressée à M. Couvelaire et qui expire donc mercredi 28 août au soir, les syndicats envisagent de *« recourir à tous les moyens légaux en leur possession pour alerter les autorités politiques et judiciaires »* et n'excluent pas de recourir à la grève.

Les syndicats d'AOM s'opposent aux modalités de l'accord commercial signé avec Air Liberté qui *« verrouille le développement d'AOM »*. Ils redoutent que cet accord ne soit que le prélude au regroupement capitalistique des deux compagnies (une solution préconisée par les pouvoirs publics et poussée par Lotfi Belhassine, le président d'Air Liberté), à la rationalisation des flottes et à la réduction des effectifs. Ils accusent le président d'avoir trompé le comité d'entreprise sur la date de signature de l'accord commercial.

Le personnel d'AOM reproche en outre au nouveau président, nommé le 27 mai dernier en remplacement de Marc Rochet, de ne pas avoir respecté ses engagements d'abandonner la présidence d'Euralair et de clarifier ses positions personnelles au sein d'Air Liberté (via Euralair, M. Couvelaire détient 10 % du capital). Michel Rouger, le président du CDR, convié au dernier comité d'entreprise, jeudi 22 août, aurait appuyé les demandes syndicales sur ce point.

Michel Rouger a tenté de désamorcer le conflit en écrivant, mardi 27 août, aux représentants syndicaux de la compagnie pour leur demander de garder leur *« sang-froid »* et d'attendre la tenue du conseil d'administration prévu pour le lundi 2 septembre. Il a rappelé aux syndicats qu'il avait mis à l'étude la cession d'AOM *« à un investisseur qui assurerait l'intégrité et l'avenir d'AOM, en regroupant autour d'elle certains concurrents actuels »*.

C. J.

Tendance à l'apaisement dans l'affaire Volkswagen

Bonn privilégie le dialogue avec la Commission

LE GOUVERNEMENT allemand a choisi l'apaisement dans le conflit qui l'oppose à la Commission de Bruxelles sur le versement par la Saxe de subventions contestées à Volkswagen. Bonn a annoncé mardi 27 août qu'il renonçait à déposer plainte immédiatement contre la Commission pour privilégier la négociation.

Dans cette affaire qui empoisonne depuis plusieurs semaines les relations entre la première puissance économique européenne et les gardiens de la concurrence au sein de l'union européenne, Bonn a pris acte de la détente amorcée par la Commission. Peu avant une réunion décisive du cabinet allemand, le commissaire européen à la concurrence Karel van Miert avait jugé *« intéressante »* une suggestion du ministre allemand de l'Economie, Guenter Rexrodt, de *geler les subventions versées par* la Saxe à Volkswagen, jusqu'à ce que la Cour européenne de justice tranche leur différend.

« Nous ne voulons pas d'escalade du conflit maintenant » a déclaré M. Rexrodt à l'issue de cette réunion du cabinet. Mais Bonn n'entend pas pour autant baisser la garde. Le gouvernement a prévenu qu'il continuait de peaufiner un projet de plainte et se réservait la possibilité de la déposer d'ici le 16 septembre, date d'expiration du délai légal.

Le gouvernement allemand a aussi réaffirmé son accord sur le fond du dossier avec la Saxe. L'Etat régional est-allemand avait porté plainte vendredi dernier contre la Commission.

Reste la réaction de Volkswagen. Le gel des subventions, avec leur versement sur un compte bloqué jusqu'à la décision de la cour de Luxembourg, suppose le consentement du constructeur automobile. Ferdinand Piech, président du directoire de la firme automobile, a implicitement rejeté cette idée du gel en déclarant mardi soir à Dresde : *« J'ai cet argent et je vais l'investir »*. – *(AFP.)*